

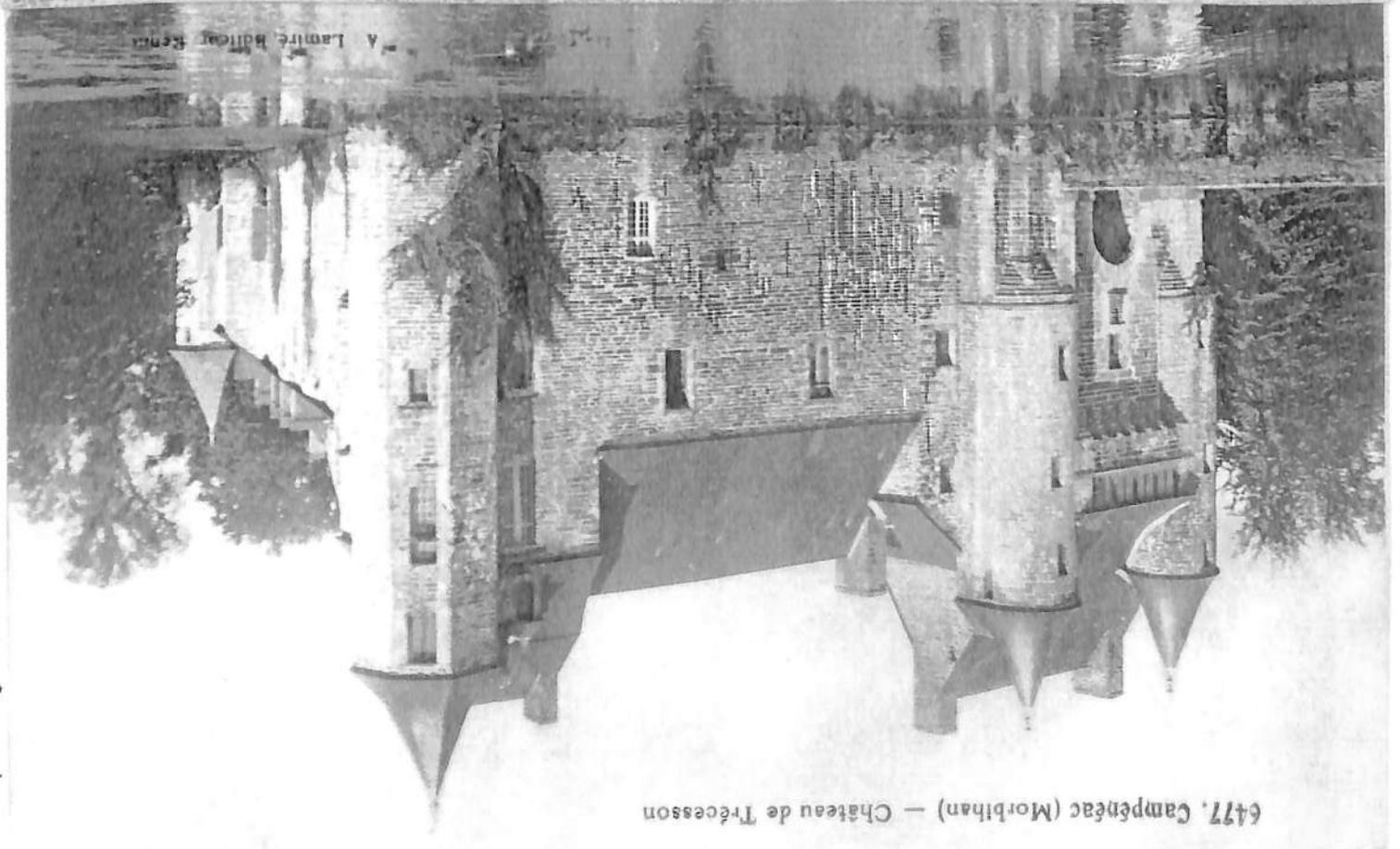
LES GARS DE CAMPENIA

Morbihan

1 - 175. - AUGAN. - Le Château du Bois du Loup



Ch. Bailly, phot. - Yve Chamars, édit., Ploërmel



6477. Campénéac (Morbihan) - Château de Trécesson

LES GARS DE CAMPENIA

TITRES

- LES GARS DE CAMPENIA (CAMPÉNÉAC, AUGAN)
- LES TROIS CAPITAINES (CAMPÉNÉAC, PLOERMEL)
- GUILLERY (CAMPÉNÉAC)
- LE BATTOUÉ CASSÉ (PAIMPONT)
- LE MEUNIER DE PAIMPONT (PAIMPONT)
- LE GRAND LOUP DU BOIS (PAIMPONT)
- LES FILLES DES FORGES (PAIMPONT)

FACE A

Les sept titres sont interprétés par Pierre VALRAY : animateur de l'émission "Chansons perdues" sur Radio Bleue.

FACE B

Les musiques d'accompagnement des sept chansons, afin que vous puissiez chanter vous-même avec l'aide des paroles incluses dans le livret.

SOMMAIRE DU LIVRET

LES GARS DE CAMPENIA
GUILLERY
CAMPÉNÉAC
LES FORGES DE PAIMPONT
PAROLES ET MUSIQUES

BONUS

Réédition du livre de 12 pages daté de 1891.
Ce livre intitulé : " Les GUILLERY - Célèbres brigands bretons "
du Vicomte Xavier de BELLEVUE.

LES GARS DE CAMPENIA



I - L'HISTORIQUE

II - L'ORIGINAL

III - ETUDE DE 1897

IV - LES GARS DE PLOËRMEL

V - AUTRES AVENTURES

VI - VARIATIONS EN SEPT THEMES

I L'HISTORIQUE

Parmi les chansons du pays de Ploërmel, l'une des plus célèbres et des plus anciennes est la *Chanson des Gas de Campenia*. — Jusqu'ici tous ceux qui l'avaient citée, n'avaient pu fixer l'époque de composition, et avaient dû se borner à dire que cette chanson était très connue en Bretagne au commencement du XVII^e siècle, et que l'on imprima alors dans plusieurs recueils des cantiques sur l'air des *Gas de Campenia*. Les registres de la paroisse de Campénéac nous permettent d'être plus précis.

On y trouve en effet cet acte de sépulture :

« Le corps de François Badouël, dit « la grand'barbe », âgé de 105 ans, a été inhumé en l'église proche l'autel du Saint-Rosaire, au 2^e rang, le 23^e jour de mars 1666, après avoir reçu tous les sacrements de l'Eglise. Signé : François le Goaësbe, recteur. » (Il fut recteur de Campénéac de 1652 à 1681.)

Or il est justement question dans la chanson de « Badouël qu'a la grand'barbe » au 2^e couplet :

« Ils allaient deux à deux en cadets de noblesse, Badouël qu'a la grand'barbe y marche le premier ; On voit bien à sa marche que c'est un couturier. »

Supposé qu'il eut vingt-cinq ans, lors de l'aventure du Bois-du-Loup, cela donnerait, comme date à la chanson, l'an 1585 environ.

Royaux et Ligueurs étaient alors en pleine guerre. Ils se combattaient atrocement d'un bout à l'autre de la Bretagne. Eh bien ! de toutes les misères qui accablaient les pauvres paysans, de toutes les batailles qui se livraient autour d'eux, chez eux, de tous les conflits de religions, de partis et de princes, la mémoire de ces partis et de princes, la mémoire de ces deux villages n'a rien gardé : mais elle a fidèlement retenu ce minuscule épisode d'une rivalité dérisoire. Voilà ce qui, à travers les siècles, a compté pour eux.

Rappelons, en quelques mots, la scène qui en fut l'occasion.

Les gars de Campénéac, s'ils aimaient beaucoup les assemblées et les fileries, étaient aussi fort amateurs de luttes, et avaient presque toujours le dessus sur les habitants des paroisses voisines, ceux

d'Augan en particulier... Ceux-ci résolurent de se venger de leurs défaites. Mais comme les faibles se vengent des forts par la ruse, encore n'osèrent-ils se mettre en avant ; et ce furent les filles d'Augan qui jouèrent un bon tour aux gars de Campénéac.

Un jour qu'il y avait danse à la ferme de la Porte du Bois-du-Loup, en Augan, tous les gars, pour être plus libres de leurs mouvements, avaient déposé leurs « galicelles » (sorte de paletot de castor à longues basques, que portèrent les hommes du pays de Ploërmel jusque vers 1850 : les galicelles étaient brunes ou noires, et les boutonnères étaient faites avec du fil rouge). Les filles d'Augan, à la dérobée, prirent les galicelles des gars de Campénéac et les jetèrent dans le puits de la ferme de la Porte ; et à la fin de la danse, la nuit venue, force fut aux gars de Campénéac de s'en aller en gilet, après avoir dit en vain aux « fillettes d'Augan » : « Rendez les galicelles aux gars de Campénéac. »

Les Auganais, fiers de ce tour, firent une chanson sur cette aventure, et ce fut la *Chanson des Gas de Campenia* ; mais les victimes de cette farce furent furieuses ; et depuis on ne pouvait chanter impunément cette chanson devant des gens de Campénéac. D'où des rixes fréquentes et parfois sanglantes, qui ne firent que rendre plus populaire cette chanson. On en parla même à la Cour où l'on prétend que la *Chanson des Gas de Campénéac* fut chantée à Louis XIV par un gentilhomme du pays de Ploërmel.

Il est difficile de certifier que ce fut bien devant Louis XIV, car d'autres sources citent Louis XV ou Louis XVI.

L'une des sources précise que le gentilhomme interprète serait le Comte de la Touraille d'Augan, qui était alors Aide de Camp du Prince de Condé.

L'accès à la cour du Roi fut facilité par la nourrice même du Roi, qui était originaire de Campénéac, d'après la tradition conservée dans ce pays de Bretagne.

Une autre source cite comme chanteur un certain Le Douarin de Ploërmel.

L'on peut affirmer sans crainte que ce fut sous Louis XIV en 1655, qu'il arriva une mésaventure à quatre bourgeois de Ploërmel ; et toujours sous le Roi Soleil en 1694, que deux soldats furent assassinés

dans le bourg de Campénéac, pour avoir osé chanter la fameuse
chanson des « Gas de Campenia ».

De ces aventures drôles ou dramatiques l'on en tire comme
morale :

*« Nous tous, prêtre ou laïc, soldat ou avocat,
Evitons de chanter, quand nous passons par là,
La terrible "Chanson des Gas de Campenia ! »*



II L'ORIGINAL

Extrait du JOURNAL DE PLOËRMEL, numéro du 1er janvier 1815.
Nous la transcrivons ici telle qu'elle fut composée par les filles d'Augan.

1

Voulez-vous ouïr chanter chansonnette jolie ?
Des gars de Campenia, coureurs de filerie,
Coureurs de filerie, au Bois-du-Loup s'en vont ;
Cherchant la filerie, ont reçu un affront.

2

Ils marchaient deux à deux en cadets de noblesse ; (*bis*)
Celui à la grand'barbe ¹ qui marche le premier,
L'on voit bien à sa mine que c'est un couturier ².

3

Ils disaient en marchant : « Garçons, prenons courage !
Des fillettes d'Augan j'aurons le coeur en gage ;
Mais surtout prenons garde, car elles ne dorment pas :
Elles font sentinelle en guise de soldats. » ³

4

Quand ils sont arrivés, ils se sont mis en danse ; (*bis*)
Pour prendre la cadence, ont dépouillé leurs draps,
L's ont donnés à des filles qui ne les aimaient pas.

5

Le point du jour venu, la compagnie déloge ; (*bis*)
La compagnie déloge, chacun serre ses draps,
Sinon ces pauvres drôles qui ne les avaient pas.

6

Ils s'entre-regardaient d'une mine piteuse ; (*bis*)
D'une mine piteuse : « Mon Dieu ! que ferons-nous ?
Je les ons empruntées ; comment les rendrons-nous ? »

7

« Les fillettes d'Augan, rendez nos galicelles ! (*bis*)
Rendez nos galicelles, rendez-les hardiment !
Si elles sont reconnues, vous coûteront de l'argent. »

8

« Nous les ferons bannir au prône de grand'messe ;
Celles qu'en seront saisies rougiront comme braise.
Dieu ! qu'elles auront grand honte quand le curé dira :
Rendez les galicelles aux gars de Campenia. »

¹ Son nom était Badouel ; il en existe encore de ce nom à Campénéac.

² L'état de couturier n'est pas en faveur dans les campagnes.

³ Les deux derniers vers de ce couplet sont très peu connus.

Une variante ajoute que les gars de Campénéac, furieux de ce tour, auraient voulu s'en prendre aux gars d'Augan, et, les traitant de voleurs de ruches et d'habits, auraient engagé avec eux une bataille à coups de bâtons. Mais les bâtons des pauvres dépouillés ayant été sciés à moitié par le vieux bonhomme de la ferme de la Porte, ils furent non seulement volés, mais battus, et naturellement pas contents.

De ce fait il apparaîtra des couplets supplémentaires par la suite.

Un couplet ajouté vers 1830 le sera à la suite d'un vol de ruches commis par des gars d'Augan au préjudice d'un bonhomme surnommé "Le Heuvelou du Quily en Campénéac".



III ETUDE FAITE EN 1897

Augan et Campénéac, territoires limitrophes, voisins de Ploërmel, sont au nombre des plus anciennes paroisses de Bretagne. Elles figurent dès le IX^e siècle dans le Cartulaire de Redon, et peut-être, en cherchant bien, les trouverait-on dès lors en querelle et en rixe. Dieu nous garde de remonter si haut. Notre chanson peut être du XVI^e siècle, tout au moins du XVII^e : c'est déjà fort respectable.

Avant de publier le texte, et pour justifier la forme que nous lui donnons, nous dirons un mot de sa *métrique*. Ce mot étonnera peut-être. On regarde généralement les chansons populaires comme étant « sans rime ni mesure. » C'est une erreur. Les rimes sont souvent de simples assonances ; souvent aussi l'obligation de la rime n'est imposée qu'à une partie des vers de chaque couplet ; pourtant on l'y retrouve toujours. Quant à la mesure, fréquemment altérée par le peuple, elle n'existe pas moins, elle est même d'habitude facile à restituer ; sans elle, la chanson ne serait pas *chantable*, aussi dépend-elle surtout de la mélodie. Mais la muse populaire a ses règles ou, si l'on veut, ses licences, qu'il ne faut pas oublier : à la fin ou dans le corps d'un mot, elle élide très volontiers l'e muet, et jamais ne le compte pour une syllabe à la césure du vers : système (en ce qui touche la césure) beaucoup plus conforme au génie de notre langue que notre prosodie actuelle, et qui s'accorde tout à fait avec la versification française du moyen-âge.

Comme beaucoup des plus anciennes chansons populaires, celle des *Gars de Campénéac* est en vers de douze pieds. Régulièrement, chacun de ses couplets est un tercet, dont le premier vers, en rime féminine, devrait être assonancé avec le premier du tercet suivant, — tandis que les deux derniers vers de chaque tercet, en rime masculine, riment entre eux assez régulièrement. Au contraire, les assonances entre les premiers vers des tercets sont très insuffisantes, sinon nulles.

Dans notre version, les premiers vers des couplets 5, 6, 7 sont assonancés entre eux, et aussi ceux des couplets 8 et 9. Les autres non.

Dans la mélodie appliquée à cette chanson, le premier vers de chaque tercet est bissé : ce qui a permis de transformer ultérieurement deux des tercets en quatrains, sans rien changer à la mélodie, mais en supprimant le *bissage*. Tels sont le troisième et le cinquième couplet, dans la version qui nous a été transmise et dont voici le texte ci-après.

Nous n'avons pu retrouver les vers des deux derniers couplets, mais voici l'analyse qu'un honorable habitant d'Augan a bien voulu nous en donner à la suite des dix couplets précédents :

« *Les Auganisses*, attaqués dans le 10^e couplet par les Campénéens, ont riposté en jouant du bâton. Les bâtons des Campénéens, sciés à moitié (comme on l'a vu, couplet 6), se sont bientôt brisés ; les pauvres *gars* désarmés se sont mis en fuite. Leurs ennemis, en les poursuivant, ont trouvé moyen de les faire passer par un *clos*, en travers duquel les Auganais avaient pratiqué d'avance une sorte de barricade invisible, en liant ensemble les branches inférieures des genêts dont ce clos était couvert. *Les Campénéens*, donnant dans ce piège, tombant les uns sur les autres, ont fait là une culbute générale qui a achevé leur défaite. »

Cette pièce ne requiert pas un long commentaire. La cause de l'événement est évidente : c'est la jactance étourdie des Campénéens, vantant à tort ou raison leurs ravages faits ou à faire dans le coeur des Auganaises, en reprèsailles de ceux faits dans leurs ruches par les Auganais. De ce mélange de miel volé et de fatuité rustique naquit la bataille.

Ce qu'il importe de remarquer, ce sont les marques d'antiquité de la chanson. Malgré quelques retouches, la langue, la coupe du vers est ancienne, les usages aussi, la marche des cadets de noblesse, le monitoire en chaire contre les voleurs. Notons surtout le mot *draps*, synonyme de vêtements, qu'on ne trouve plus nulle part en ce sens, passé les premières années du XVII^e siècle. Cette pièce et l'aventure qu'elle relate me semblent au moins de ce temps, et même plus probablement du siècle précédent.

"Vous remarquerez que l'on appelle en 1897 les habitants d'Augan les Auganisses et à Campénéac les Campénéens."

Les Gars de Campénéac 1897

1

Les gars de Campenia, coureurs de fileries, (*bis*)
Coureurs de fileries, au Bois-du-Loup s'en vont
Courir la filerie, pour avoir un affront.

2

Ils marchaient deux à deux en cadets de noblesse ; (*bis*)
Celui qu'a la grand'barbe, il marchait le premier,
On voit ben à sa mine que c'est un couturier.

3

Ils disaient en allant : « Garçons, prenons courage !
Les fillettes d'Augan, j'aurons leur avantage ;
Le plus jeun' dit aux autres : « Garçons, parlons plus bas ;
L'buisson a des oreilles, et il nous entendra. »

4

De suite, en arrivant, ils se sont mis en danse ; (*bis*)
Ils se sont mis en danse¹, ont dépouillé leurs draps²,
Les donnent à des filles qui ne les aiment pas.

5

Elles les ont portés dans le puits de la porte,
Et ont jeté dessus des épin' et des roches.
Hélas ! les pauvres drôles, qui ne les ont pas vus,
Leurs belles galicelles³ ne leur serviront plus.

6

Ont donné leurs bâtons à un tout vieux bonhomme, (*bis*)
A un tout vieux bonhomme, dans le coin du foyer,
Mais avec une scie il les scie à moitié.

— 7

Quand fut le matin jour, la compagnie déloge ; (*bis*)
La compagnie déloge, chacun prenait ses draps ;
N'y avait que les pauvr' drôles qui ne les avaient pas.

8

« Les fillettes d'Augan, rendez nos galicelles ! (*bis*)
Rendez nos galicelles, rendez-les hardiment !
Si vous sont reconnues, vous coût'ront de l'argent. »

9

« Nous les ferons bannir au prône de grand messe ; (*bis*)
Ah ! qu'ous aurez grand honte⁴ quand le curé dira :
Rendez les galicelles aux gars de Campenia. »

10

« Messieurs les Auganisses, les dérobeurs de ruches, (*bis*)
Les dérobeurs de ruches, et les suceurs de miel ;
Ils en gardent la cire pour faire des pilets⁵. »

Variante du couplet 10

Nous dirons bien aussi qu'ous nous volez nos ruches,
Qu'ous nous volez nos ruches, vous en vendez le miel,
Et vous gardez la cire pour en fair' des pilets.

¹ Variante. Croyant trouver des danses.

² Draps, vêtements, ici en particulier vêtements de dessus, gênants pour la danse.

³ Vieux mot de patois. La *galicelle* était un vêtement de dessus, sorte de sarrau ou souquenille, qui pouvait par une ceinture se serrer à la taille.

⁴ Variante. Ah ! qu'il fera beau voir.

⁵ Les *pilets* sont des bougies de cire jaune, assez minces pour s'enrouler, que l'on met parfois à brûler devant les images des saints. — On devait prononcer *mié* au lieu de *miel*, pour rimer avec *pilets*.

IV LES GARS DE PLOËRMEL

Quatre bourgeois de la ville de Ploërmel apprirent à leurs dépens le danger qu'il y avait à faire entendre cet air aux gars de Campénéac.

Le 19 mai 1665, Jean-François Larcher, s^r du Bois-du-Loup, plus tard colonel de dragons, épousa Thérèse Mérel, fille de Mathurin Mérel de Kergal, syndic de Ploërmel, et de Françoise Boscher de la Taupe ; et, quelques semaines après, le frère de la jeune mariée, Vincent Mérel de Kérialan, avocat et receveur des domaines à Ploërmel, vint, avec trois autres habitants de cette ville, Pierre Charpentier du Harda, syndic de Ploërmel, Bertrand Salaün de Kermoal, officier, et messire Siméon Renaud, aumônier de la Chapelette, au château du Bois-du-Loup, faire visite aux nouveaux mariés.

Ils trouvèrent là le recteur d'Augan, Messire Pierre Nouvel, homme d'esprit aimant fort la plaisanterie et originaire de Campénéac. Ils dînèrent tous ensemble ; et, après-dîner, ils revinrent de compagnie au presbytère d'Augan. Là, le recteur leur fit servir une copieuse collation, où le vin ne manquait pas. Dans la joie du repas, la *Chanson des Gas de Campenia* fut chantée, et le malin recteur en prit occasion pour faire un défi aux Messieurs de Ploërmel. Il paria qu'ils n'auraient pas le courage de traverser en s'en allant le bourg de Campénéac en chantant la chanson.

Le pari fut tenu et nos quatre héros se disposèrent à l'exécuter. M. Salaün prit le chapelain en croupe, et les autres, enfourchant leurs montures, prirent la route de Campénéac. Arrivés dans le bourg, ils se mirent à chanter la fameuse chanson ; mais ils ne la chantèrent pas longtemps. Les habitants sortirent en hâte de leurs demeures ; et, devant leur attitude menaçante, les quatre Ploërmelais, saisis de terreur, piquèrent des deux et prirent de toute la vitesse de leurs chevaux le chemin de Ploërmel. Mais ils n'étaient pas au bout de leurs maux. Le malicieux recteur d'Augan avait, à leur insu, coupé à moitié les sangles de leurs selles, qui manquèrent soudain dans leur galopade ; ils se trouvèrent à terre tandis que leurs montures continuaient leur course vers Ploërmel, où les malheureux, plus morts que vifs, arrivèrent à pied et fort tard ans la nuit.

Cette aventure ayant été connue de Ploërmel, on vit paraître une chanson nouvelle sur l'air des *Gars de Campénéac*. Ce fut un prêtre de Ploërmel qui la composa ; probablement, de même que celui d'Augan, il était lui aussi natif de Campénéac. Elle fit beaucoup de bruit dans le temps. Nous la donnons ici ; elle n'est pas aussi connue aujourd'hui.

Ci-après, vous trouverez deux versions de la chanson « *Les Gars de Ploërmel* ». Ces versions divergent par leur texte ; celle de 12 couplets est moins patoisante que celle de 10 couplets.

1

Toi qui de Campenia, dans ton style burlesque,
Au roi même chantas l'aventure grotesque,
Muse, encor si de rire tu as démangeaison,
J'en offre à ta satire un sujet assez bon.

2

Comme les Ploërmelais, depuis l'échec des Trente,
Vers les Josselinais gardent une dent mordante ;
Ainsi la filerie toujours tient et tiendra
En grande fâcherie les gars de Campenia.

3

Quoi ! si de bons bourgeois, en noble chevauchée,
Vont d'un galant minois pour voir une épousée ;
Si l'amoureux mystère trop loin les emporta,
Quoi donc ! est-ce l'affaire des gars de Campenia ?

4

Pourquoi d'un si grand coeur, vicaire, bon vicaire,
Les voyant en humeur, les faisiez-vous tant boire
Qui ? Moi ? Est-ce ma faute ? Que ne chantaient-ils bas,
Et non pas à voix haute, *Les Gars de Campenia* ?

5

L'un d'eux avait porté l'aumônier en valise,
Qui, tout épouvanté, tremblant dans sa chemise,
Jurait par saint Ambroise que jamais ne chantera,
Passant par la paroisse, les *Gars de Campenia*.

6

Mais celui qui portait l'*espadre* de la ville¹
En fit-il quelque exploit en cavalier habile ?
Oui, car dans la mêlée son sang-froid il garda,
Sans montrer son épée aux gars de Campenia.

7

Du moins leurs pistolets, malgré sa fière mine,
Tinrent-ils en respect cette race mutine ?
Oui, car le capitaine² à haute voix cria :
« Sauvons-nous dans la plaine ; des gars de Campenia. »

8

Un quidam³ du débris sauvait sa *roquelaure*⁴
Lorsqu'un matin surprit ce brave matadore ;
Avec tant d'avantage le chien la tirailla,
Qu'il la laissa pour gage aux gars de Campenia.

9

S'il eût bien pensé, cherchant dans sa pochette,
Il en aurait tiré une poignée de galette ;
Ainsi gagnant la bête, cet habile avocat
Eût repris la conquête des gars de Campenia.

10

Si je m'en souviens bien, voilà toute l'histoire,
Et d'y ajouter rien je n'ai l'âme assez noire :
Car si l'on allait dire tout ce qui s'y passa,
Ce serait trop médire des gars de Campenia.

11

Pour vous, vous gloserez, mais que ce soit sans bile,
Et procès vous ferez à la bête imbécile⁵,
Puis vous ferez défendre aux chiens de Campenia
De jamais entreprendre sur manteau d'avocat.

12

Aux gars de Campenia pourtant l'on fera grâce,
Et chacun chantera désormais, en leur place,
De Noël jusqu'à Pâques, de Pâques à Noël :
Rendez-va les casaques aux braves de Ploërmel !

¹ M. Mérel de Bavallan, avocat.

² M. Salaün de Palmur, avocat.

³ M. Charpentier du Harda, maire de Ploërmel

⁴ Sorte de vêtement en usage alors.

⁵ Une autre version donne le vers suivant "Et procès vous ferez à ce chien inhabile"

1

Toi qui de Campenia, dans un style burlesque,
Au roi même chantas l'aventure grotesque,
Muse, encor si de rire tu as démangeaison,
J'en offre à ta satire un sujet assez bon.

2

Comme les Ploërmelais depuis l'échec des Trente
Pour le Josselinais garda une dent mordante,
Ainsi la filerie toujours tient et tiendra
En grande fâcherie les gas de Campenia.

3

Quoi ! si de bons bourgeois, en noble chevauchée,
Vont d'un galant minois pour voir une épousée ;
Si l'amoureux mystère trop loin les entraîna
Ce n'était pas l'affaire des gas de Campenia.

4

Pourquoi d'un si grand coeur, vicaire, bon vicaire,
Les voyant pleins d'ardeur les faisiez-vous tant boire ?
Qui ? Moi ! Est ce ma faute ? Que ne chantaient-ils bas,
Et non pas à voix haute « Les Gas de Campenia ».

5

L'un d'eux avait porté l'aumônier en valise,
Qui, tout épouvanté, tremblant dans sa chemise,
Jurait, mais un peu tard, que plus ne chantera.
Même dans un placard, « Les Gas de Campenia ».

6

Mais celui qui portait l'espadaire de la Ville
En fit-il quelque exploit en cavalier habile ?
Oui, car dans la mêlée, son sang-froid il garda,
Sans montrer son épée aux gas de Campenia

7

Du moins leurs pistolets, avec leur fière mine,
Tinrent-ils en respect cette race mutine ?
Oui, car le capitaine à haute voix cria :
Fuyons loin dans la plaine « Les Gas de Campenia ! »

8

Un robin du débris sauvait sa roquelaure (sa casaque)
Lorsqu'un dogue surprit ce brave matamore :
Avec tant d'avantages le chien le tirailla
Qu'il la laissa en gage aux gas de Campenia.

9

Si je m'en souviens bien, voilà toute l'histoire,
Et d'y ajouter rien je n'ai l'âme assez noire ;
Car, si l'on voulait dire tout ce qui se passa,
Ce serait trop médire des gas de Campenia.

10

Aux gas de Campenia pourtant l'on fera grâce ;
Et chacun chantera désormais en leur place,
De Noël jusqu'à Pâques et de Pâques à Noël,
« Rendez-va les casaques aux gas de Ploërmel ! »

Cette chanson parle de la cour du Roi, où « Les Gars de Campenia » aurait été chantée, sans aucun doute sous Louis XIV, car l'épique virée des Ploërmelais se passa en 1665. Il n'est pas interdit de penser que « Les Gars de Campenia » fut interprétée devant plusieurs Rois de France ; comme l'écrit le Marquis X. de Bellevue dans son livre intitulé "Trécesson", il y cite Louis XIV et Louis XV.

Quoique l'auteur de ces vers, pour mieux imiter l'antique chanson de Campénéac, use largement de toutes les licences de la poésie populaire, on sent bien ici la langue et le tour du XVIII^e siècle. Le détail qu'on fait des circonstances, des noms et surnoms, fonctions et qualités de chaque personnage, ne permet guère de douter de la réalité de l'aventure, du moins quant au fond, sauf à laisser la broderie — un peu touffue — à la charge de qui de droit.

M. de Bavallan devait joindre à son titre d'avocat le commandement à la milice bourgeoise de Ploërmel, puisqu'on le représente comme « portant l'*espadre* de la ville, » — ce mot *espadre* n'étant qu'une forme ancienne et (au XVIII^e siècle) un synonyme burlesque d'épée ou d'espadon.

Quant à la *roquelaure* du maire M. du Harda, si lamentablement mise en pièces, c'était un manteau à manches, doublé et fort long, ouvrant devant, mais fermé, quand on le voulait, par une rangée de boutons et de boutonnières allant du haut en bas. Son nom venait de son inventeur, le duc de Roquelaure. Il fut porté en France de 1740 à 1760 environ ; à partir de 1750-1752, il céda peu à peu, sans disparaître, devant la faveur croissante de la redingote, qui ne ressemblait guère alors à celle d'aujourd'hui et était encore, suivant son nom anglais (*riding coat*), un vêtement de dessus pour aller à cheval.

Au Bois-du-Loup, les choses se passèrent plus doucement. Les gars de Campénéac, d'après la chanson, se bornèrent à des protestations platoniques :

*Ils s'entre-regardaient d'une mine piteuse (bis)
D'une mine piteus' : « Mon Dieu, que ferons-nous ?
J'les avons empruntés ; comment les rendrons-nous ? »*

*Les fillettes d'Augan, rendez nos galicelles (bis)
Rendez nos galicell's, rendez-les hardiment.
Si vous sont reconnu's, vous coût'ront de l'argent.*

*Je les ferons bannir au prône de grand messe.
Cell's qu'en seront saisi's rougiront comme braise.
Ah ! qu'vous aurez grand-hont', quand le curé dira :
« Rendez les galicell's aux gas de Campenia. »*

En somme, c'était innocent, cette plainte, et Badouel, malgré sa grand'barbe, n'était pas terrible. Mais l'amour-propre des paroissiens de Campénéac resta, paraît-il, ulcéré de ma mésaventure. Il ne faisait pas bon chanter cette chanson en passant dans leur village.

Ci-après, l'historique de la seigneurie du Bois-du-Loup.

La seigneurie du Bois-du-Loup, en Augan, appartenait très anciennement et jusqu'en 1363 aux *Molac*, ramage de *Rohan*, qui la portèrent par alliance aux *Belloïan*, desquels elle vint également par alliance, en 1580, aux *d'Avaugour*, qui la vendirent vers 1600 aux *d'Albert* ; ceux-ci eurent pour héritiers, en 1619, les *Riou*, desquels elle vint, vers 1634, aux *Larcher*, lesquels la portèrent par alliance, en 1731, aux *Langan*, qui la vendirent, en 1805, aux *des Clos de la Fonchais*, sur lesquels elle a été expropriée par l'Etat en 1910.

Le château inclus dans le camp militaire de Coëtquidan fut la cible des tirs des armées successives occupant le camp (françaisés, allemandes, américaines.)

La véritable destruction du château fut exécutée par les américains qui du 8 au 10 août 1944 mirent le feu au château tout en le prenant pour cible de tir.

Cette destruction filmée par les militaires, servit de support à un documentaire projeté des années plus tard à Ploërmel, aux élèves des écoles.

Le sujet du document filmé était : "Destructions et ravages en France par l'armée d'occupation allemande."

V AUTRES AVENTURES

Une autre aventure, sanglante cette fois, eut encore pour cause, quelques années plus tard, la terrible *Chanson des Gars de Campéniac*.

Des soldats du régiment de Guébriant, alors en garnison à Ploërmel, et ayant pour capitaine Jean-François de l'Hôpital, sgr de la Rouaudais, ayant voulu aussi eux essayer de chanter cette chanson dans le bourg de Campéniac, en 1694, ils furent attaqués par toute la population, armée de fourches et de bâtons. Plusieurs d'entre eux furent blessés et deux mêmes furent tués. C'étaient Yves Mahé, de Fouesnant, et Michel le Bourhis, de Morlaix ou de Moëlan, les lectures divergent, qui furent enterrés, le 21 décembre 1694, à Campéniac, où ils sont dits sur les registres, « soldats de la milice du régiment de Guébriant. »

Enfin, vers 1764, Jean-Baptiste-René de Couëtus de la Vallée, dont la famille était originaire de Campéniac, et qui était alors cornette au régiment de cavalerie de Royal-Etranger, fit, en traversant le bourg de Campéniac à la tête de sa compagnie, chanter par ses soldats la terrible « chanson ». Les habitants, trouvant cette fois encore la plaisanterie injurieuse, voulurent lui faire un mauvais parti ; et il dut, avec sa troupe, prendre au galop la route de Ploërmel.

Nous finirons par une autre chanson, à peu près du même temps (1750 à 1770), qui atteste aussi d'une façon piquante la popularité de celle des *Gars de Campéniac*, et qui est d'autant meilleure à citer qu'elle touche elle-même à l'histoire de cette paroisse.

Campéniac avait pour principale seigneurie Trécesson, dont le curieux château subsiste encore, dont le nom, depuis le milieu du XV^e siècle, était passé dans une branche de la famille de Carné, venue par alliance à la possession de ce fief.

Au XVIII^e siècle, M. de Trécesson, de fortune médiocre, mais jeune et entreprenant, imagina de faire la cour à Mademoiselle de la Marche, grosse héritière, aussi belle que riche, point de mire d'une nuée de prétendants. Plus heureux près d'elle que ses vassaux ne l'avaient été près des Auganaises, à peine entré en lice il culbute tous ses rivaux, il enlève au pas de course le coeur, la main et la fortune de la belle. Combien d'envieux lui fit cette brillante conquête, on le voit d'ici. Les déçus, les évincés le criblèrent d'épigrammes : mince vengeance, piètre dédommagement. Aussi un habitant du pays de Ploërmel, homme d'esprit, désintéressé dans la question, mais

s'amusant de tout ce grabuge, crut bon de consacrer le souvenir de l'événement par une chanson narquoise sur l'air et le rythme de celle des *Gars de Campénéac*, dont le nom y est même formellement rappelé — comme suit.

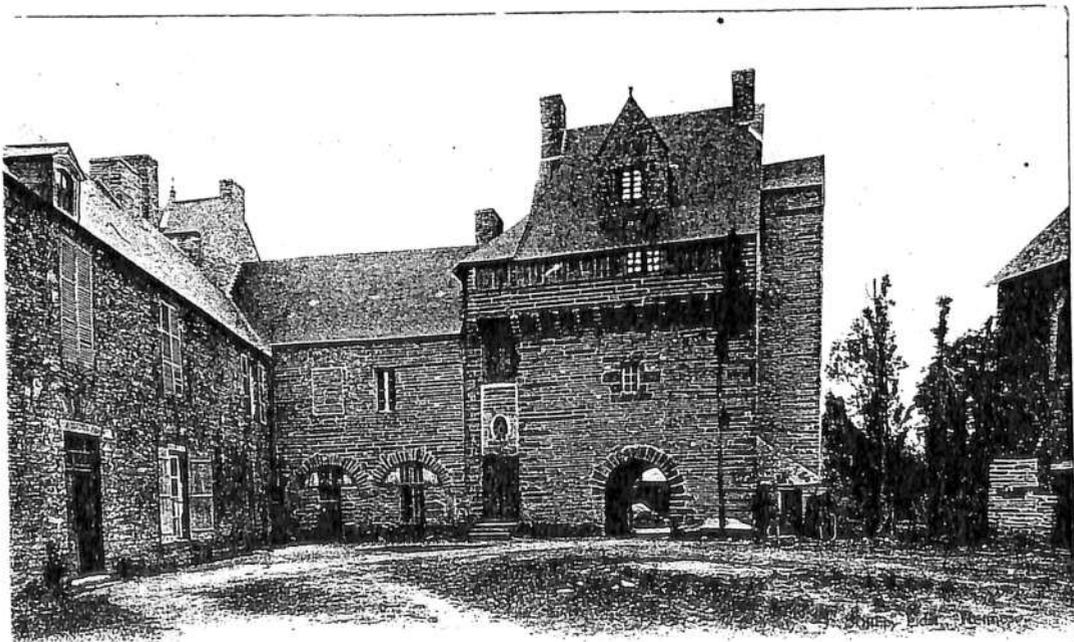
Le mariage de M. de Trécesson.

Monsieur de Trécesson a fait prompte démarche
Pour aller à grands pas voir la belle La Marche.
Le galant sut luy plaire : elle n'hésita pas,
Et sans plus de mystère engagea ses appas.

Il est bien glorieux de sa riche conquête.
Que son sort est heureux ! Faisons-luy une feste,
Honorons sa victoire ! A quoy bon nos hélas ?
Chantons plutôt la gloire des *gars de Campenia*.

Messieurs les délicats, restez chez vous tranquilles.
Vous faites du fracas, vous alarmez nos villes,
Vous enlevez nos belles : on vous en gardera !
Contentez-vous de celles qui sont à Campenia.

On dit que Trécesson (on a lieu de le croire)
Vaut le fameux Jason, si connu dans l'histoire.
Qu'on en parle et qu'on dise de luy ce qu'on voudra :
Avec la *Toison d'or* le conquérant s'en va !



CAMPENEAC (Morbihan). — Château de Trécesson. Cour Intérieure.

VI VARIATIONS

a) Les Gars de Campenia 10 couplets

La version la plus connue actuellement

b) Les Gars de Campenia 10 couplets

Adapté par l'abbé L. Giffard - mai 1920 - Belgique

c) Les Gars de Campenia 10 couplets

d) Les Gars de Campenia 10 couplets

Légèrement différente de la (c)

e) Les Gâs de Campenia 9 couplets

La version se rapprochant le plus de la version originale de 1815

f) Les Gâs de Campenia 14 couplets

Version insolite

g) Les Gars de Campenia 12 couplets

Cette version chantée sur la cassette est une synthèse, de toutes les versions collectées.

a) "LES GARS DE CAMPENIA"

1

Les gars de Campenia, courous de fileries (bis)
Courous de fileries, au Bois-du-Loup s'en vont
Cherchant la filerie ont recu-t-un affront.

2

Ils allaient deux par deux en cadets de nobiesse (bis)
Badouel qu'a la grand'barbe y marche le premier
On voit bien à sa marche que c'est un couturier.

3

Ils disaient en allant : Garçons, prenons courage,
Des fillettes d'Augan, j'arons le coeur en gage.
Le plus jeune dit aux autres : Garçons, parlons plus bas,
L'busson a des oreilles, il nous entendra. »

4

Aussitot-z-arrivés, ils se sont mis-t-en-danse (bis)
Pour prendre la cadence, ont dépouillé lous draps,
L'zont donnés à des filles qui ne les aimaient pas.

5

Les ont pris, l'zont portés dans le puits de la porte
Et ont jeté dessus des épines et des roches.
Hélas ! les pauvres Gars ne les avaient pas vues ;
Leurs belles galicelles ne leur serviront plus.

6

Ont donné leurs bâtons à un tout vieux bonhomme (bis)
A un tout vieux bonhomme, dans le coin du foyer,
Mais avec une scie, il les scie à moitié.

7

Quand fut le matin jour, la compagnie déloge (bis)
La compagnie déloge, chacun serre ses draps,
Sinon ces pauvres drôles qui ne les avaient pas.

8

Ils s'entre-regardaient d'une mine piteuse (bis)
D'une mine piteuse ; "Mon Dieu que ferons-nous,
J'les avons empruntés, comment les rendrons-nous ?

9

Les fillettes d'Augan, rendez nos galicelles (bis)
Rendez nos galicelles, rendez les hardiment,
Si vous sont reconnues, vous coût'ront de l'argent,

10

Je les ferons bannir à prône de grand-messe,
Celles qu'en seront saisies rougiront comme braise ;
Ah ! qu'vous aurez grand'honte, quand le curé dira :
Rendez les galicelles aux gars de Campenia.

b) LES GARS DE CAMPENIA

1

Voulez-vous ouïr chanteu chansonnette jolie ?
Des gars de Campenia, coureurs de filerie.

2

Les gars de Campenia, coureurs de fileries, (bis)
Coureurs de filerie, au Bois-du-Loup s'en vont ;
Courir la filerie, ont reçut'un affront.

3

Ils allaient deux à deux en cadets de noblesse. (bis)
C'ti là qu'a la grand'barbe qui marche le premier,
On veï ben à sa marche que c'est un couturier.

4

Ils disaient en allant : « Garçons, prenons courage,
Des fillettes d'Augan j'aurons le coeur en gage ;
J'aurons le coeur en gage ; surtout parlons plus bas
Car buisson a oreilles, et il nous entendra »

5

Quand ils sont arriveus, ils s'y sont mis en danse. (bis)
Pour prendre la cadence, ont dépouilleu lous draps,
L'z'ont donneus à des filles qui ne les aimaient pas.

6

Celles-ci les ont jeteus dans le puits de la Porte.
Puis elles ont mis dessus des épines et des roches.
Des épines et des roches, tant elles en ont jeteus
Que jusqu'au fond du puits elles les ont fait couleus.

7

Quand c'fut au matin jour la compagnie déloge, (bis)
La compagnie déloge. Chacun serre ses draps,
Sinon ces pauvres drôles qui ne les avaient pas.

8

Ils s'entre-regardaient d'une mine pitouse, (bis)
D'une mine pitouse. « Mon Dieu ! que ferons-nous
Je les ont emprunteus, comment les rendrons-nous ? »

9

O fillettes d'Augan, rendez les galicelles, (bis)
Rendez les galicelles. Rendez-les hardiment,
Si elles vous sont reconnues, vous coûteront de l'argent.

10

Je les ferons banni au prône de grand'messe.
Celles qui seront saisies rougiront comme braise.
Oh qu'elles auront grand honte quand le curé dira :
« Rendez les galicelles aux gars de Campenia ».

c) LES GARS DE CAMPENIA

1

Les gars de Campenia, courrous de filerie, (bis)
Courrous de filerie, au Bois du Loup s'en vont ;
Cherchant la filerie, y'ont trouvé un affront !

2

Ils allaient deux par deux en cadets de nobiesse. (bis)
Babouel qu'a d'la grande barbe, y marche le premier,
On voit ben à sa marche que c'est un couturier !

3

Ils disaient en allant : « Garçons, prenons courage !
Des fillettes d'Augan j'avions le coeur en gage ! »
Le plus jeun'dit aux autres : « Garçons, parlons plus bas,
L'buisson a des oreilles, il nous entendra ! »

4

Aussitôt z'arrivés ils se sont mis-t-en danse, (bis)
Pour prendre la cadence, ils ont dépouillé lou draps,
L's'ont donnés à des filles qui ne les aimaient pas !

5

Les ont pris, l's'ont portés dans le puits de la Porte
Et ont jeté dessus des épines et des roches.
Hélas ! les pauvres gars ne les avaient pas vues,
Leurs belles galicelles ne lou serviront plus !

6

Ont donné leur bâton a un tout vieux bonhomme (bis)
A un tout vieux bonhomme dans le coin d'un foyer
Et avec une scie il les scie à moitié !

7

Quand fut le matin jour, la compagnie déloge (bis)
La compagnie déloge, chacun serre ses draps,
Sinon ces pauvres drôles, qui ne les avaient pas !

8

Ils s'entregardaient d'une mine piteuse, (bis)
D'une mine piteuse. « Grand Dieu ! comment ferons-nous ?
J'les avions empruntées, comment les rendrons-nous ? »

9

Je les ferons bannir au prône de grand'messe.
Celles qu'en seront saisies rougiront comme braise !
Ah ! qu'vous avez grand honte quand M'sieur l'curé dira :
"Rendez les galicelles aux gars de Campenia. »

10

Nous, gars de Campenia, Nous aimons vos fillettes,
Mais vous les gens d'Augan vous aimez nos avettes,
Vous dérobez nos ruches et vous chuchez le mié
Et vous vendez la cire pour boire au cabaret !

d) "LES GARS DE CAMPENIA"

1

Les gars de Campenia, courous de fileries (bis)
Courous de fileries, au Bois du Loup s'en vont
Cherchant la filerie, ont recu-t-un affront.

2

Ils allaient deux par deux en cadets de nobiesse (bis)
Badouel qu'a la grand'barbe y marche le premier,
On voit bien à sa marche que c'est un couturier.

3

Ils disaient en allant : « Garçons, prenons courage,
Des fillettes d'Augan, j'arons le coeur en gage. »
Le plus jeune dit aux autres : « Garçons, parlons plus bas,
L'busson a des oreilles, il nous entendra. »

4

Aussitôt-z-arrivés, ils se sont mis-t-en-danse (bis)
Pour prendre la cadence, ont dépouillé lous draps,
L'z'ont donnés à des filles qui ne les aimaient pas.

5

Les ont pris, l'z'ont portés dans le puits de la Porte
Et ont jeté dessus des épines et des roches.
Hélas ! les pauvres Gars ne les avaient pas vues,
Leurs belles galicelles ne leur serviront plus.

6

Ont donné leurs bâtons à un tout vieux bonhomme (bis)
A un tout vieux bonhomme, dans le coin du foyer.
Mais avec une scie, il les scie à moitié.

7

Quand fut le matin jour, la compagnie déloge (bis)
La compagnie déloge, chacun serre ses draps,
Sinon ces pauvres drôles qui ne les avaient pas.

8

Ils s'entregardaient d'une mine piteuse (bis)
D'une mine piteuse. « Mon Dieu que ferons-nous,
J'les avons empruntés, comment les rendrons-nous ? »

9

Les fillettes d'Augan, rendez nos galicelles (bis)
Rendez-nos galicelles, rendez-les hardiment,
Si vous sont reconnues, vous coût'ront de l'argent.

10

Je les ferons bannir au prône de grand-messe,
Celles qu'en seront saisies rougiront comme braise.
Ah ! qu'vous aurez grand'honte, quand le curé dira :
« Rendez les galicelles aux gars de Campenia. »

e) LES GÂS DE CAMPENIA

1

Voulez-vous ouïr chanter chansonnette jolie.
Des gâs de Campenia, courous de fileries,
Courous de fileries au Bois du Loup s'en vont.
Cherchant la filerie, ont reçu un affront.

2

Ils marchaient deux par deux en cadets de nobiesse. (bis)
Celui qu'a la grande barbe, y march' le premier,
L'on voit ben à sa marche que c'est un couturier.

3

Ils disaient en marchant « Garçons, prenons courage »
Des fillettes d'Augan « J'arons le coeur en gage »
Mais surtout prenons garde, car ell' ne dorment pas
Ell' font sentinelles en guise de soldats.

4

Quand ils sont arrivés, ils se sont mis en danse. (bis)
Pour prendre la cadence, ont dépouillé leurs draps
L'zont donnés à des filles qui ne les aimaient pas.

5

Cel'ci les ont jeté dans le puits de la porte,
Puis ell' zont mis dessus des épines et des roches,
Des épines et des roches en telle quantité
Que jusqu'au fond du puits, ell' les ont fait couler.

6

Le point du jour venu, la compagnie déloge (bis)
La compagnie déloge, chacun serre ses draps
Sinon ces pauvres drôles qui ne les avaient pas.

7

Ils s'entre-regardaient d'une mine piteuse (bis)
D'une mine piteuse, « Mon Dieu que ferons-nous ?
Je les ont empruntés, comment les rendrons-nous ?

8

Les fillettes d'Augan, rendez nos galicelles, (bis)
Rendez nos galicelles, rendez les hardiment !
Si elles vous sont reconnues, vous coûteront de l'argent.

9

Nous les ferons bannir au prône de grand'messe,
Celles qu'en seront saisies, rougiront comme braise.
Oh ! qu'elles auront grand honte, quand le curé dira :
"Rendez les galicelles aux gâs de Campenia. »

f) LES GÂS DE CAMPENIA

1

Voulez-vous ouïr chanter chansonnette jolie,
Des gâs de Campenia, courons de fileries,
A travers la lande, au Bois du Loup s'en vont.
Mais la joyeuse bande y reçut un affront.

2

Les gâs de Campenia, courons de fileries, (bis)
Courons de fileries, au Bois du Loup s'en vont
Courir la filerie, pour avoir un affront.

3

Ils marchaient deux à deux en cadets de noblesse.
Ils prenaient de leur mieux un air plein de souplesse.
Celui qu'a la grande barbe qui marche le premier,
On voit bien à sa marche que c'est un couturier.

4

Ils disaient en allant : Garçons, prenons courage,
Des fillettes d'Augan j'aurons nous l'avantage
Mais prenons garde aux vieilles qui sont près du foyer
Ouvrant les deux oreilles pour mieux nous surveiller.

5

Quant ils sont arrivés, ils se sont mis en danse ;
Chacun a recherché celle à laquelle il pense.
Pour former la cadence, ont dépouillé leurs draps
Les donnèrent à des filles qui ne les aimaient pas.

6

Les ont pris et portés dans le puits de la Porte,
Par dessus ont jeté des épines et des roches.
Ensuite chacun danse et danse bien gaîment,
Mais l'heure enfin s'avance. Faut finir, il est temps !

7

Ce fut le matin jour, la compagnie déloge
Mais voici le beau tour qui fait que l'on en cause,
Avant que l'on décampe chacun y prend ses draps,
Si non les pauvres drôles qui ne les avaient pas.

8

Les gâs de Campenia cherchent leurs galicelles
Mais qui les leur rendra ? Oh, la la où sont-elles ?
Leur danseuse indocile évite son galant
Et cherche un asile près d'y celui d'Augan.

9

Ils s'entre regardaient d'une mine piteuse,
Voyant comme ils étaient en posture fâcheuse
"Ils nous les ont volées ! Mais comment ferons-nous ?
Je les ons empruntées, Comment les rendrons-nous ?

10

O fillettes d'Augan rendez nos galicelles,
Ben vite et promptement ; dites-nous, où sont-elles ?
Il faut se mettre en marche, rendez-les hardiment,
Si elles sont reconnues vous cout'ront de l'argent.

11

Nous les ferons bounir au prône de la grand messe,
Celles qui les ont saisies rougiront comme braise.
Oh ! qu'elles auront grand honte quand le curé dira :
Rendez les galicelles aux gâs de Campenia.

12

Ils ont pris leur bâton, ils font les matamores ;
Mais les pauvres garçons ils sont gobés encore
Car un vieillard bonhomme dans le coin du foyer
Au lieu de faire un somme les a tout's hachottées.

13

Les voilà donc bien pris ; ils s'enfuirent au plus vite,
Ils entendent les cris des filles à leur poursuite
Ils regardent la bande au travers des balais,
Les balais pour les prendre deux à deux sont noués.

14

" Oh ! les coureurs de nuit ! Leur crie uné voix tendre,
Ne venez plus ici, vous vous y feriez pendre,
Si vous voulez me croire vous resterez chez vous ;
Gardez bien la mémoire de notre Bois-du-Loup !"

g) LES GARS DE CAMPENIA

1

Voulez-vous ouïr chanteu chansonnette jolie
Des gars de Campenia courous de fileries

2

Les gars de Campenia courous de filerie (bis)
Courous de filerie au bois du loup s'en vont
Cherchant la filerie, ont reçu-t-un affront !

3

Ils allaient deux à deux en cadets de nobiesse (bis)
Badouel qu'a la grand' barbe, y marche le premier,
On voit ben à sa marche que c'est un couturieu !

4

Ils disaient en allant : Garçons, prenons courage !
Des fillettes d'Augan, j'avions le coeur en gage !
Le plus jeun' dit aux autres : Garçons, parlons plus bas,
L'busson a des oreilles, il nous entendra !

5

Aussitôt z'arrivés ils se sont mis-t-en-danse (bis)
Pour prendre la cadence, ils ont dépouillé lou draps,
L'z'ont donné à des filles qui ne les aimaient pas.

6

Les ont pris, les ont portés dans le puits de la porte
Et ont jeté dessus des épines et des roches.
Hélas ! les pauvres gars ne les avaient pas vues,
Leurs belles galicelles ne leur serviront plus !

7

Ont donné leur bâton à un tout vieux bonhomme (bis)
A un tout vieux bonhomme dans le coin du foyer
Et avec une scie il les scie à moitié !

8

Quand fut le matin jour, la compagnie déloge (bis)
La compagnie déloge, chacun serre ses draps,
Sinon ces pauvres drôles qui ne les avaient pas !

9

Ils s'entreregardaient d'une mine piteuse (bis)
D'une mine piteuse. Grand Dieu, comment ferons-nous ?
J'les avions empruntées, comment les rendrons-nous ?

10

Oh fillettes d'Augan, rendez nos galicelles (bis)
Rendez-nos galicelles, rendez-les hardiment,
Si vous sont reconnues, vous coût'ront de l'argent.

11

Je les ferons banir au prône de grand'messe,
Celles qu'en seront saisies rougiront comme braise !
Ah ! qu'vous aurez grand honte, quand M'sieur l'curé dira :
Rendez les galicelles aux gars de Campenia !

12

Nous, gars de Campenia, nous aimons vos fillettes
Mais vous les gens d'Augan vous aimez nos avettes,
Vous dérobez nos ruches et vous sucez le miel
Et vous vendez la cire pour boire au cabaret !

LES GUILLERY



- I GUILLERY, BANDIT DE GRANDS CHEMINS
- II COMMENT GUILLERY FIT PRISONNIER LES PREVOTS DE NIORT ET DE LA ROCHELLE
- III GUILLERY ENFIN PRIS
- IV LA PROCES ET LA FIN DE Philippe GUILLERY
- V GUILLERIEN ET Guillaume GUILLERY
- VI LA CHANSON "COMPERE GUILLERY"

I GUILLERY, bandit de grands chemins

Les bandits de grands chemins ont toujours fait frémir les âmes sensibles. Mais, curieusement ils bénéficient parfois d'une cote d'amour quand ils se contentent de détrousser les bourgeois et les riches marchands peu sympathiques, pour distribuer aux pauvres le fruit de leurs larcins.

Parmi eux, se trouvent des personnages de légende, des aventuriers sans scrupule, des êtres indéfinissables dont il semble impossible de sonder l'état d'esprit ou les pensées intimes.

Et puis, il y a les êtres nés de l'imagination d'un romancier, le plus souvent inspirés d'un personnage ayant bel et bien existé.

Le nombre de ces aventuriers est si important qu'il ne nous vient pas même à l'esprit de tenter d'en dresser une liste qui ne pourrait être que très incomplète, qu'ils attirent la sympathie ou inspirent la crainte, la révolte ou le mépris.

Nous pourrions citer Cartouche, Mandrin, parler de ces « chauffeurs du nord » et de ces bandes de pillards qui, au fil des siècles, ont sinistrement illustré l'histoire du banditisme.

Tous ces personnages sont connus. Tous ont marqué leur époque, mais leur époque, en contre-partie, les a profondément marqués. En effet, qu'auraient fait au XX^e siècle Cartouche ou Mandrin, que serait devenue au XVII^e siècle, la bande à Bonnot... ? bien malin qui pourrait le dire ! Dans cette galerie tristement célèbre, un nom semble peu connu : Guillery.

En ce temps là, en effet, Henri IV avait décidé d'avoir raison du duc de Savoie, Charles Emmanuel, celui même qui avait dit « l'Italie est un artichaut que la Savoie doit manger feuille à feuille », après qu'il eu renoncé aux campagnes de France à la suite de ses défaites du Bugey, de Valromey et de Gex.

A ces campagnes, Philippe Guillery qui avait abandonné ses études depuis longtemps, participa activement, car il s'était enrôlé comme simple soldat dans l'armée que Henri IV avait levée peu avant 1600 pour cette campagne.

Au combat il se signala à nouveau par son courage en plusieurs rencontres avec l'adversaire, rencontres dont on dit qu'il sortait toujours « couvert de gloire, de palmes et d'auréoles ». C'était un bon soldat.

Mais les plus belles choses ont une fin, et la paix signée entre le Roi et le Duc, le ramena « à la vie civile » avec la dissolution de son armée.

Que faire quand on est jeune (il devait avoir environ 23 ans), ambitieux, plein de fougue, d'audace, peu scrupuleux et que l'on jouit sur ses camarades d'un prestige certain ? La réponse est simple : On devient chef de bande.

Il fut rejoint par ses deux frères Mathurin l'aîné, et Guillaume le plus jeune qui se réfugia à Guillerien en Campénéac.

Les prélèvements de Guillery sur la bourse des passants se faisaient d'ordinaire avec courtoisie, gentillesse même, et surtout avec une subtilité qui mettait en défaut l'expérience des plus madrés agents de la police de son temps. Le plus souvent ses prouesses étaient si comiques qu'on se prenait à en rire et à oublier ce qu'elles avaient de condamnable pour souhaiter qu'elles se renouvelassent. Un volume ne suffirait pas à les raconter ; bornons-nous à en rapporter les principales.

Le trésorier de l'abbaye de Saint-Michel-en-l'Herme y faisait reconduire un gros porc, lorsqu'il fit un jour la rencontre de Guillery et de deux de ses compagnons. Guillery, après l'avoir accosté et salué fort poliment, lui demanda sa bénédiction et lui tint un langage si semblable à celui d'un honnête homme, que le bon moine en était ravi. Tout en discourant, il le questionnait sur la nature des revenus du couvent et la quotité des redevances. Il finit par apprendre que le trésorier venait de toucher une grosse somme d'argent ; c'était tout ce qu'il voulait savoir. Donnant alors à la conversation une tournure plaisante, il demanda en riant à son interlocuteur s'il était bon cavalier. Sur sa réponse affirmative, les deux soldats le saisissent, lui prennent son argent, le mettent tout nu, et l'attachent au dos du cochon dont ils tournent la tête du côté de son étable. L'animal ne se le fait pas dire deux fois ; il part au galop, excité par les éclats de rire de Guillery et les cris du pauvre moine qui hurlait comme un damné.

Il fait passer dans la *Dorne* d'une fille des champs, les écus dérobés tout à l'heure à quelque moine attardé. Fidèle, du reste aux traditions de galanterie de sa race, les jolies femmes ont peu à craindre de lui, et leurs maris, quelques horions à peine. Il appartient donc à la grande famille des scélérats de bonne maison.

Les Guillery clouaient aux troncs des arbres, dont s'ombrageaient les routes et les chemins qu'ils sillonnaient, de grandes pancartes ainsi rédigées : « *PAIX AUX GENTILSHOMMES, LA MORT AUX PREVOTS ET AUX ARCHERS, ET LA BOURSE AUX MARCHANDS* » ou bien « *PAIX AUX CHATEAUX ; MORT AUX PREVOTS ET AUX ARCHERS ; LA BOURSE AUX RUSTIQUES* ».

Ils y étaient généralement fidèles et n'y dérogeaient que quand leur escarcelle était tout à fait vide. Ainsi, un beau jour, ils tentèrent de mettre à contribution le château de Sainte-Hermine, mais aperçus de loin par la sentinelle qui veillait dans une tour, comme en temps de guerre, et qui donna l'alarme en tirant un coup d'arquebuse, ils furent repoussés par le baron de Sainte-Hermine qui avait, en toute hâte rassemblé deux cents hommes. En trop petit nombre, ce jour-là, ils prirent la fuite. Sainte-Hermine parvint à en atteindre une trentaine, à trois lieues de là près d'un bois où ils se débandèrent, laissant aux mains de leurs adversaires quatre des leurs qui furent conduits à Bessay et rompus vifs.

Ils se contentaient de dévaliser les marchands. Humain et généreux à sa façon, Guillery pratiquait la charité en vrai *partageux*, donnant à ceux qui étaient sans argent la moitié de celui qu'il avait pris à l'autre.

Ce n'était pas un voleur vulgaire, attendant, à la façon du loup, sa victime au coin d'un bois : il y eut toujours du chevalier en lui. Aussi l'imagination poétique du peuple en fit-elle le héros d'une légende très répandue encore de nos jours dans les campagnes.

Il convient d'ailleurs de rendre à Guillery cette justice qu'il ne dépouillait jamais les gens entièrement. Il leur laissait de quoi poursuivre leur chemin. Parfois même il advint qu'il donna quelque argent à des malheureux rencontrés sur la route. Enfin, ni lui ni ses gens ne rançonnaient qui que ce fût deux fois.

Les compagnons de Guillery allaient par petites bandes, « tantôt déguisés en marchands, tantôt en façon d'archers, tantôt habillés en gentilshommes ». Il ne se faisait pas un vol important, un hardi coup de main que l'on ne crût y reconnaître Cadet Guillery : un même jour on prétendit l'avoir reconnu aux portes de Nantes, à celles de Rouen et à celles d'Orléans. « Il avait, disait le peuple, un génie familier qui le transportait en un moment là où il désirait aller. »

L'un de ses compagnons avait été roué à Pontoise. Peu de jours après, Cadet Guillery revenait du marché de la ville vêtu d'une casaque de paysan et chantant un refrain. D'aventure, le bourreau faisait le même

chemin. La conversation s'engage, le bourreau donne force détails sur la récente exécution du bandit.

A la lisière d'un bois, Guillery fait entendre un cri semblable à celui de la chouette : quelques compagnons sortent des taillis, se jettent sur « Monsieur de Pontoise », qui est garrotté en un clin d'oeil et « branché » à la ramure d'un vieux chêne.

La colère du prévôt contre Guillery n'en fit que croître et il ne tarda pas à mettre en campagne des forces plus importantes. Mais le capitaine des brigands en est averti par des intelligences qu'il a dans la ville. Le jour même où les archers commandent leur expédition, il disperse ses gens et va seul au-devant des troupes du prévôt.

Il s'est habillé en paysan, à sa coutume, avec une grande jupe de toile et un vieux chapeau gras. Il monte, sans bride, ni selle, ayant seulement sous lui un sac vide, une jument rouge, maigre, efflanquée, avec des jambes qui n'en finissent plus.

Le prévôt, superbe et martial, s'avance en tête de ses archers. Il rencontre l'homme des champs monté sur sa bourrique.

— Hé ! bonhomme, où va-t-on de la sorte ?

— A Rouen, Monseigneur, acheter du blé, répond Guillery qui a retiré son vieux chapeau gras et le fait tourner entre ses doigts avec un air bête à peindre.

— Et n'as-tu rien vu ? dit le prévôt...

— Je n'ai vue que des oies, Monseigneur, menées par une garcette qui chantait ; mais on parle de voleurs, surtout de Cadet Guillery qui est un mauvais compagnon.

— Allons, poursuis ta route ; mais sur quelle rosse te voilà monté !

Et toute la troupe de rire comme le prévôt en regardant la jument rouge.

A deux portées d'arbalète, Guillery rencontre d'autres archers, qui faisaient une seconde bande.

— Hé ! bonhomme, as-tu parlé à Monsieur le prévôt ?

— Oui, messeigneurs.

Et les archers de répliquer d'un ton assez bourru :

— Eh bien, passe, passe !

Guillery, sur sa jument, a fait quelques pas ; puis, tirant de dessous sa jupe deux pistolets :

— Messieurs, vous vous souviendrez que vous avez rencontré Cadet Guillery.

On entend une double décharge. Deux archers tombent morts. Les autres poursuivent le bandit au grand galop. Ils ne doutent pas, en considérant sa haridelle, qu'ils auront tôt fait de le rejoindre ; mais la

jument rouge détale avec la rapidité du vent. Après un quart d'heure de poursuite les archers interrompent leur course : ils ont vu que leurs efforts étaient vains.

« Ses ruses étaient si subtiles, dit un biographe contemporain, que jamais les précautions du plus rusé prévôt ne furent capables de trouver aucune invention pour le surprendre : au contraire, le plus souvent, il les surprenait et, s'étant moqué d'eux, il les laissait aller. »

Il ne faut pas s'étonner si la bande à Guillery était redoutée certes, mais elle ne faisait ni mieux ni pire que les grands du royaume. On leur était plutôt favorable parce qu'en général ces hommes épargnaient les humbles et s'attaquaient aux forts et aux riches.

A quelques mois de là, déguisé en hermite, il rencontra le prévôt de Fontenay qui allait à La Rochelle. Après l'avoir salué, il le pria de lui faire plaisir : « Et lequel, dit le prévôt ? — C'est, répondit l'hermite, d'aller prendre Guillery qui est à un quart de lieue d'ici, en une maison où il dîne avec trois ou quatre de ses hommes. — Et comment le savez-vous ? — Comment je le sais ? Parce qu'il m'a pris deux pistoles dans la maison où je m'étais arrêté pour dîner et où je crois qu'il est encore. » Le prévôt qui croyait déjà tenir Guillery se fait conduire à l'endroit désigné. Dès qu'il y fut rendu, les soldats de Guillery le déshabillèrent ainsi que ses gens, et les renvoyèrent sans leur avoir rien fait de plus.



Une attaque de brigands au XVI^e s. On éventre sans merci les bourgeois, les rentiers mais aussi ceux que les prédicateurs ont dénoncé comme « suppôts de Calvin » et on s'approprie allègrement leurs dépouilles.

II COMMENT GUILLERY FIT PRISONNIER LES PREVOTS DE NIORT ET DE LA ROCHELLE

Comment choisir dans la centaine de forfaits commis par la bande à Guillery, ceux les plus sujets à illustrer ce que nous venons de dire et sans que notre récit soit fait de trop sinistres choses ?

Nous avons fait un choix et retenu pour commencer une sorte d'exploit bien digne de ces séquences contemporaines de films d'aventures. Nous allons voir que nos auteurs modernes peuvent puiser largement dans l'histoire pour nous prouver que souvent la fiction a bien du mal à dépasser la réalité.

Un jour qu'il se trouvait en forêt de Benon (Charente-Maritime), en quête d'un bon coup, Guillery rencontra un messenger de M. de la Rocheboisseau, prévôt de Niort, qui était chargé de prier le prévôt de La Rochelle de venir à un rendez-vous, afin d'établir en commun un plan de lutte contre les bandits imprenables.

Guillery avait fait le messenger prisonnier et lui ayant fait avouer le but de sa mission, conçut un plan génial et diabolique.

Il s'empara des lettres du cavalier, revêtit son uniforme, donna des instructions à ses hommes et prit ... le chemin de La Rochelle ! En cette ville, le prévôt après avoir lu la lettre, se mit en chemin avec une douzaine de ses meilleurs archers pour se rendre au rendez-vous. Et pour faire bonne route, le guide idéal était évidemment « le messenger », en l'occurrence, Guillery lui-même. On devine la suite, le chef de bande avait donné à ses hommes la consigne suivante : encercler le bois servant de rendez-vous, dès que la petite troupe y aurait pénétré.

Tout se passa comme Guillery l'avait prévu. Ayant conduit le prévôt et ses archers au milieu du bois, ses gens sortirent des fourrés, et pris au piège les hommes furent garrottés avant même qu'ils eussent le temps de mettre la main à l'épée.

Il restait alors à faire tomber le prévôt de Niort dans cette incroyable souricière. Le plan était déjà dans la tête de Guillery. Il possédait les uniformes des archers et les habits du prévôt. Il était facile de créer la supercherie. Ainsi vêtu il se rendit d'abord au château de Benon qu'il savait plein de richesses et de trésors. On le reçut, bien entendu, avec « les honneurs dus à son rang »... Alors, en un instant, les serviteurs furent maîtrisés, garrottés et le château pillé de la cave au grenier.

Le butin une fois soigneusement en place et caché en lieu sûr, il restait à jouer le dernier acte de la farce, car cette fois c'en était une.

Il se dirigea alors vers le lieu où M. de la Rocheboisseau avait fixé le rendez-vous. Le voyant de loin, il l'appela, le priant de le suivre. Sans méfiance le prévôt de Niort suivit ses guides qui, on s'en doute, le conduisirent tout simplement sur le lieu où le prévôt de La Rochelle et ses archers étaient soigneusement attachés. La même scène se renouvela en quelques secondes, et bientôt les deux prévôts et leurs hommes se retrouvèrent ficelés à des arbres, au coeur de la forêt.

C'est alors que, mais hélas ! trop tard, ils comprirent qu'au lieu d'attraper Guillery, ils étaient prisonniers. La scène était burlesque, grotesque, la situation inavouable pour des gens qui justement étaient chargés de maintenir l'ordre dans les campagnes.

Mais Guillery était finalement un grand seigneur. Il voulait seulement leur donner une leçon. Après les avoir ridiculisés devant ses hommes qui se gaussaient de la situation, il les fit détacher, leur faisant rendre tout ce qui leur appartenait, sauf leurs armes, et les renvoya en les priant de ne plus jamais croiser leur chemin, car cette fois il n'aurait aucune pitié.

On le voit, la scène est digne de nos grands films d'aventures et pourtant il s'agit d'une histoire parfaitement authentique.

Bien entendu il ne s'agit que de récits d'aventures assez drôles, de celles qui, dans un pays frondeur comme la France doivent amuser le peuple, à qui tout jeune on a appris à rire quand Guignol rosse le gendarme. Hélas ! il y a eu des épisodes dramatiques.

Il n'était seigneur ni prévôt de la région qui fût capable de résister aux forces redoutables que Guillery avait réunies ; aussi celui-ci ne tarda-t-il pas, grâce aux rançons qu'il tirait des marchands de toute la contrée, à monter sur un pied de véritable luxe les trois châteaux dont il faisait sa résidence coutumière. Le bandit eut même la vanité de faire les honneurs de l'un d'eux - celui des Essarts - à quelque seigneur du voisinage dont la morgue l'avait importuné.

Tandis que ce personnage s'en allait, par la route de Niort, trotinant sur sa jument et l'esprit à mille lieues de pareille aventure, il le fait enlever, et les yeux bandés, mener à la forteresse. Là on défit le bandeau, et le seigneur ne fut pas légèrement surpris de se trouver transporté en un vrai château de féerie : hautes tours à hourdis de pierre et à mâchicoulis, des échauguettes collées à la cime ; fossés à fond de cuve, douves où flottaient les tapis d'algues vertes avec des trous, de place en place, où se voyait l'eau noire et mordorée ; pont-levis avec ravelin, enclos de palissade.

La massive herse de fer était tirée par de lourdes chaînes qui grinçaient sur des poulies d'acier. Et que de munitions, tant en vivres qu'en armes ! Un moulin à bras pour moudre le blé, un four à cuire le pain ; plusieurs petites pièces d'artillerie, bombardes et couleuvrines, et force mousquets, arquebuses, dagues, piques, grenades, bottes, pétards et autres engins.

Le prisonnier se croyait le jouet d'un songe. Puis il fut introduit dans une haute salle, où son admiration redoubla. Les parois en étaient tendues en vrai cuir de Cordoue, ce qui représentait une dépense énorme; mais ce n'est pas Guillery qui avait fait ces frais : le cuir venait d'un vaisseau espagnol pillé à la hauteur des Sables-d'Olonne. Notre brigand avait d'anciens compagnons qui étaient devenus forbans, et lui-même avait fait alliance avec les pirates les plus redoutés de la région.

Puis le bandit fit servir à son hôte, dans une admirable vaisselle plate, un repas princier et lui versa dans des aiguières d'argent ciselé un vin exquis. Le seigneur, que toute crainte avait abandonné, était maintenant de très bonne humeur. Mais il n'est si aimable société qui ne se quitte !

Le repas terminé, il lui fit jurer, le pistolet sur la gorge, qu'il n'entreprendrait jamais rien contre lui, et le reconduisit, les yeux bandés, à l'endroit où il l'avait pris.



III GUILLERY ENFIN PRIS

Cette bravade lui coûta cher. Sur l'ordre de Sully, aux oreilles duquel parvint cette équipée.

M. de Parabère, gouverneur de Niort, aidé par une quinzaine de prévôts dont ceux de Niort, La Rochelle et Fontenay leva une troupe de 5.000 hommes. Les marchands, les seigneurs, les gentilshommes de tout l'ouest avaient fourni armes et argent, et la troupe se mit en marche à la fin du mois de septembre 1608.

Sous la conduite du gentilhomme qu'il y avait lui-même fait pénétrer. Arrivés devant le repaire des brigands, dans un vallon tellement entouré d'arbres qu'on avait peine à le découvrir, ils le battirent en brèche pendant toute la journée avec les quatre coulevrines qu'ils avaient amenées. Les trois cents hommes que renfermait la forteresse se défendirent vaillamment.

Philippe Guillery était un homme qui ne connaissait pas la peur et méprisait le danger. Se voyant cerné et se sentant perdu il donna l'ordre à ses hommes de sortir en force, derrière lui. Ce qu'il fit sur son meilleur cheval, pistolet au point, forçant le barrage des assiégeants. Hélas ! ceux qui le suivirent furent plus malheureux.

Mathurin son frère aîné fut pris, et dans la répartition des prisonniers, échut au prévôt de Saintes qui le fit juger et supplicier. De plus, quatre-vingts de ses compagnons tombèrent aux mains des troupes prévôtales ; les autres parvinrent à gagner la côte, où ils furent recueillis par les forbans que nous avons vus en bonne intelligence avec les Guillery : ils devinrent pirates.

Pris et conduit à Saintes avec quatre-vingts des siens, il fut roué, après quoi ses membres furent exposés sur diverses routes. Avant de mourir, il dit aux assistants que ses méfaits avaient mérité son sort, mais qu'il les suppliait de n'en point faire retomber le blâme sur sa famille « Veu qu'il nestoit pas incompatible qu'un mauvais fruict ne sortit d'une bonne semence. »

La mort de son frère devait cruellement marquer le bandit. De tous ceux qui avaient été ses compagnons, ils n'étaient plus qu'une quinzaine environ. Les ayant un jour rassemblés, Guillery parla de leurs affaires, fit des comptes pour en arriver à la conclusion suivante.

Depuis huit ans qu'ils allaient par monts et par vaux, pillant, volant, incendiant, ils avaient amassé une fortune telle qu'ils étaient tous riches

« Depuis que nous sommes dans ces bois nous méritons tous un châtiment exemplaire. Croyez-moi mes amis, nous avons assez de moyens pour passer le reste de nos jours en quelque pays où ne nous soyons point connus. Evitons ainsi le châtiment qui nous menace. »

Saisis d'une certaine frayeur, devant ce qui venait de leur être dit, ces hommes, des brutes sans instruction, entendaient pour la première fois de leur vie, un langage clair qui était la voix de la sagesse.

Devant leur bonne volonté à en finir, Guillery partagea l'immense butin et chacun partit de son côté. Quelques jours plus tôt il avait eu un geste, un de ceux qui surprennent pour un tel individu, mais démontre qu'il y avait malgré tout un être humain en lui, et qu'il était pitoyable aux pauvres gens.

A Moutiers-les-Maufaits (Vendée), il rencontra, toute éplorée par la perte de sa vache, une jeune pauvre en larmes, qui redoutait le bâton de son maître à son retour à la ferme. La fille était tremblante de peur et Guillery qu'elle avait reconnu, lui demanda de chanter une ronde de son pays. Elle s'exécuta et chanta : « Perine veux-tu m'aimer ».

Après avoir chanté, elle implora la pitié du bandit tant redouté, lui disant qu'elle devait se marier bientôt, mais que son « gâs » ne voudrait plus d'elle, car il faudrait qu'elle rembourse d'abord « la vache à son maître ».

Guillery, touché par sa misère, sa détresse et sa jeunesse, la consola et fit rechercher la vache par ses hommes qui la ramenèrent et lui donna cent écus d'or qu'il venait de voler à l'abbé des Fontenelles.

Le partage terminé, ses compagnons à jamais dispersés, il ne restait plus à Guillery qu'à se faire oublier, ce qu'il tenta de faire.

Il prit le chemin de Bordeaux, habillé en gentilhomme, et vint à St-Julien où il s'arrêta quelques jours. Il trouva que cette ville, écartée des grands chemins, peu active, était le lieu de retraite idéal tant le coin était secret.

De plus, à peine fut-il arrivé qu'il se trouva adopté par la bonne société. Car notre homme, fils de seigneur, avait de l'éducation et savait aussi se comporter en... seigneur !

Libéral, courtois, généreux, une jeune veuve le distingua et n'hésita pas à lui avouer ses sentiments : sa compagnie agréable était pour elle la plus belle chose du monde. Lorsqu'il vit que cette personne l'estimait, jugeant qu'il pouvait l'épouser et que c'était pour lui la retraite idéale, il demanda à quelqu'uns de ses nouveaux amis d'en faire part au père de la dame qui accepta sur le champ et le mariage fut conclu.

Il était marié depuis environ trois ans et menait une existence paisible, à St-Julien, bourg de Gascogne quand il fut reconnu par un marchand de Saintes à qui il avait jadis volé trois ou quatre mille francs.

C'était la fin. Le marchand, assuré du lieu de sa retraite, fait appel au plus proche prévôt de la région, le supplie de lui donner main forte, pour arrêter Guillery.

L'autre, trop heureux de l'aubaine, se présente avec une quinzaine d'archers bien armés. Cette fois le vent a tourné. Mais l'histoire n'est pas achevée pour autant car le bandit est malin.

Le prévôt, à la porte du château, dispersa ses hommes et tenta d'agir par la ruse. Il était environ 4 heures du matin, et les archers guettaient derrière la muraille. A l'appel du visiteur le seigneur des lieux se présenta sans méfiance, en chemise de nuit mais avec toutefois un pistolet à la main.

Dans les récits de l'époque, on lit avec surprise, pour ne pas dire plus, cette phrase à peine croyable à propos d'un tel bandit : « Le pauvre malheureux, croyant à la visite d'un ami, sortit sans méfiance... »

En fait, c'est ce qui se produisit. Guillery fit quelques pas et se trouva cerné. C'était compter sans son agilité, sa force et son adresse. Une dizaine d'hommes ne lui avaient jamais fait peur, et il eut vite compris dans quel piège il était tombé. Alors se saisissant de l'un, puis de l'autre il se débarrassa des archers et se sauva vers un petit bois distant d'une centaine de mètres. Le prévôt sautant sur son cheval se mit à sa poursuite, mais Guillery avait son pistolet. Sur le point d'être rejoint, il tira une balle dans la tête de la monture de son poursuivant, et le prévôt roula à terre. On amena d'autres chevaux, on continua la fouille mais en vain : Guillery avait bel et bien disparu... en chemise de nuit.

Il erra un temps dans les bois, sans secours, avec son pistolet, n'osant pas revenir chez lui de peur d'être pris. Tout lui semblait désormais suspect dans cette ville où il avait reçu un accueil aussi chaleureux.

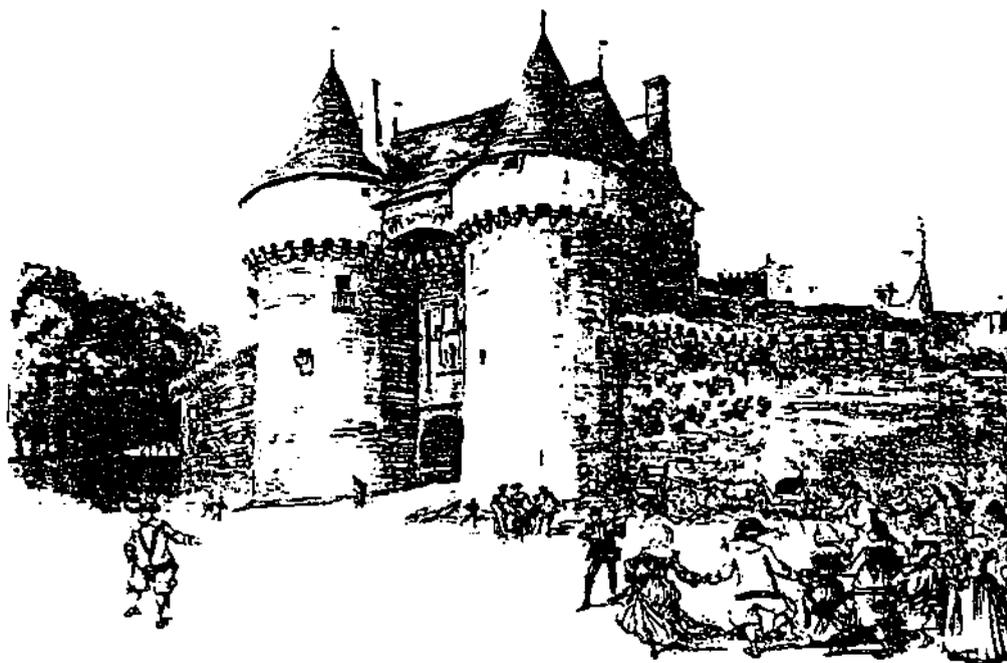
Il tourna longtemps, épiant tous les bruits, retrouva le chemin de l'une de ses anciennes cachettes où il savait trouver de quoi se vêtir. Déguisé en mendiant, il se met en route.

Ce fut vite fait et une nouvelle aventure l'attendait, mais ce sera la dernière. A Bordeaux il s'embarqua sur un bateau pour passer à Blaye, mais il avait tant bourlingué, tant volé, tant détrossé de gens qu'il est à nouveau reconnu par un marchand. Le récit de son arrestation est piquant et vaut ici la peine d'être rapporté.

« Etant à Bordeaux, il s'embarque dans un bateau pour passer à Blaye, et étant dans celui-ci reconnu par un marchand de Saintes, qui l'avait vu plusieurs fois. Au commencement il eut peine à le reconnaître. Mais l'ayant bien vu, il le reconnut fort bien. Etant assuré de son fait, il ne dit mot. Ayant « pris terre » à Royan, il remarqua où Guillery se retirait, et l'ayant vu entrer dans l'hôpital, il s'en alla avertir le prévôt de la ville qui s'y transporta incontinent pour le saisir; il demanda ce pauvre qui venait d'entrer. Et lui ayant montré, il lui demanda d'où il venait ; je viens de Bordeaux, dit-il. Le prévôt lui demanda : « De quelle profession es-tu ? ». Jardinier : « hé bien dit le prévôt, j'ai un jardin à cultiver, je vous prends donc pour le gouverner » Et ainsi le mena de l'hôpital à la prison. Comme il passait par une petite rue étroite, voici un homme qui se jette sur le jardinier, disant : « ah ! voleur, c'est maintenant que tu me rendras les quatre-vingts écus que tu me pris sur le chemin de La Rochelle ». Le misérable se voyant découvert ne sut que dire. »

Frappé de stupeur, Guillery convint de la vérité du fait. « Je ne peux nier, dit-il, car je vois bien que Dieu veut me châtier de mes fautes. » Deux jours après, il fut transféré à La Rochelle où on lui fit son procès.

Henri IV récompensa André Le Geay, sieur de la Gestièrre, vice-sénéchal et prévôt-général du Poitou de son zèle, en lui expédiant des lettres de noblesse datées de Fontainebleau au mois de juin 1609.



IV LE PROCES ET LA FIN DE Philippe GUILLERY

Son procès fut instruit à la Rochelle, où il arriva, conduit par des archers, le 30 novembre 1608. Il fut exécuté le 4 décembre suivant, à quatre heures du soir. Le supplice qu'il dut subir fut celui de la roue, c'est-à-dire que le bourreau lui brisa les membres à coup de barre de fer et qu'on le laissa expirer, sur la roue, la face tournée vers le ciel, en une lente et horrible agonie.

Il montra une grande fermeté à l'heure de la mort « beaucoup de foi et de repentance », dit Merlin, ministre protestant qui assista à son exécution. S'adressant à la foule qui l'entourait :

— Il y a ici beaucoup de gens qui savent la maison d'où il est sorti, laquelle doit avoir à ce jour une si ignominieuse tache, qui ternira son nom. Et cependant, messieurs, il n'est pas incompatible qu'il puisse sortir un mauvais fruit d'une bonne semence selon le champ où elle a été semée.

A cette pensée du déshonneur qu'il pouvait faire retomber sur sa « maison », Guillery pleurait abondamment. Mais chacun montra un tel respect pour la famille dont le bandit était issu, tel fut le silence unanimement gardé sur son nom véritable, que les efforts des érudits n'ont pu parvenir à le retrouver. Le père des Guillery d'ailleurs, était mort, du chagrin, dit-on, que lui avait causé la conduite de ses fils.

Ainsi peut-on lire dans le journal de Merlin, ministre protestant à La Rochelle, dont le manuscrit autographe est conservé à la bibliothèque de cette ville, les deux passages suivant :

« Prinse de Guillery, capitaine des voleurs du bas Poitou. Le 30 novembre 1608 Guillery voleur insigne fut amené de Gascogne en ceste ville. Mort de Guillery, le 4 décembre 1608, le susd Guillery fut rompu vif sur la roue et fit fin qui tesmoigna de sa foy et repentance, et fut l'exécution aud jour sur les quatre heures du soir. »

Ainsi s'achève l'histoire de Philippe Guillery. Une vie exceptionnelle bien digne, on le voit des héros de légende un siècle plus tard, comme Cartouche. Mais l'histoire est demeurée discrète avec ce Breton, forte tête, dur comme le granit que l'océan rugueux vient battre le soir sur la lande d'émeraude.

En 1612, quatre ans après la mort des aînés des Guillery, le banditisme survivait comme le relate M. B. Filion.

« Le passage de la rivière entre Chantonnay et St-Philibert-de-Pont-Charrault était encore très redouté des voyageurs, qui se trouvaient forcés de former des caravanes pour aller de Nantes à La Rochelle. Le 14 septembre de cette année, le porteur de dépêches, trois marchands bretons, deux autres voyageurs et leurs domestiques, furent assaillis dans ce lieu. Deux furent tués, quatre blessés, et le courrier ne dut son salut qu'à la vitesse de son cheval. L'enquête faite à cette occasion par la magistrature de Fontenay, dévoila que les bandits trouvaient assistance chez des gens influents du voisinage. »

Quoi qu'il en soit, l'on comprend que, de ce jour, paysans et négociants, se rendant aux marchés et aux foires, par les routes affranchies de la terrible bande, aient chanté avec plus d'entrain : « Compère Guillery ».

Enfin, pour que rien ne manquât à la popularité de notre héros, son nom a été donné à un jeu de cartes qui plaisait fort à Louis XVIII.

En Mayenne on trouve :

Un chemin de Guilleriaie dans la commune de " Le Bourgneuf la Forêt ".

Une rue de la Guillerie dans la commune de " Saint-Pierre des Nids ".

A la mort de ses deux frères aînés, Guillaume Guillery se réfugia en Bretagne, et entre autres à Campénéac.



V GUILLERIEN et Guillaume GUILLERY

Ancien château fortifié, situé à 5 kilomètres à l'Est du bourg de Campénéac, près de la Chasteigneraye et de Bernéan.

Il n'est pas fait mention de Guillerien, en Campénéac, avant 1457 ; il appartenait alors aux seigneurs de Bernéan, et en 1587 Catherine du Boisglé, épouse de Mathurin Bouan, seigneur de Tizé, en Cesson, qu'elle avait épousé vers 1580, lui-même étant veuf de Françoise de Porcon, veuve elle-même de Pierre de la Marzelière, seigneur de Bernéan, signe « dame douairière de Tizé, de Bernéan et de Guillerien ».

La tradition rapporte qu'il y avait à Guillerien, à l'époque de la Ligue, un château fort, qui servit d'abri à des brigands fameux, nommés les Guillery.

Le souvenir de la terreur qu'il répandit dans le pays de Ploërmel y est demeuré vivant ; et la tradition le représente surtout, lui et sa bande, comme des voleurs de chevaux. Ils se servaient comme signaux de grands feux allumés sur les points les plus élevés de la contrée, communiquant ainsi des landes d'Elven au sommet des buttes du Bois-du-Loup. On montre encore dans cette région, en plusieurs endroits, des auges creusées dans le roc, où dit-on, ils avaient coutume d'abreuver en passant les chevaux qu'ils avaient volés. Une de ces auges existe entre Augan et Beignon.

Voici une des légendes que l'on raconte relativement à Guillaume Guillery, qui, je crois, n'était pas propriétaire de Guillerien, mais avait dû s'en emparer et y établir son principal repaire :

Sur les limites de Campénéac, de Beignon et d'Augan, au fond d'un val solitaire, on remarque les ruines d'un ancien château, appelé « Guillerien », peut-être à cause du nom du terrible brigand auquel il servait de repaire. Là, en effet, vivait à la fin du XVI^e siècle, à l'abri des archers du bailli, le sieur Guillery, si redouté dans la contrée. Jamais renard plus madré, jamais loup plus agresseur n'avaient placé leur tanière près de l'ancienne forêt de Brocéliande. Son audace !... On ne pouvait compter les cadavres qui pendaient aux branches des arbres d'alentour. Ses ruses !... Ah ! bien habile eût été celui qui aurait pu lui en remonter sur ce point ! Concoret n'est pas loin de Guillerien, et tout le monde sait que le diable loge à Concoret, qui est le pays des sorciers : aussi c'était la croyance que le terrible bandit s'était engagé avec messire Satanas, et lui avait vendu son âme.

Un jour que Guillery s'en allait, battant l'estrade par la campagne, il aperçut une vieille femme qui menait boire son cheval à l'étang de

Baraton, non loin de Guillerien. La pauvre paysanne marchait en égrenant son chapelet et tenait en laisse derrière elle sa pouliche, une jolie bête, ma foi ! qui tenta la convoitise du fils de l'ancien chevaucheur du Roi. « Bonne affaire ! » s'écrie le rusé compère, et , sur-le-champ, revêtant les livrées du « vieux Guillaume », le diable, son patron, cornes et queue comprises, il détacha doucement et se passa au cou le licol de la belle jument, qu'un de ses complices emmena sans bruit. Cependant, la bonne femme marchait et chapelettait toujours. Elle arriva à l'étang : là, elle se retourna pour faire boire sa pouliche... Oh! Sainte Vierge Marie !... Ce jour-là, on s'égaya bien fort à Guillerien d'avoir ainsi dérobé un cheval et sa bride.

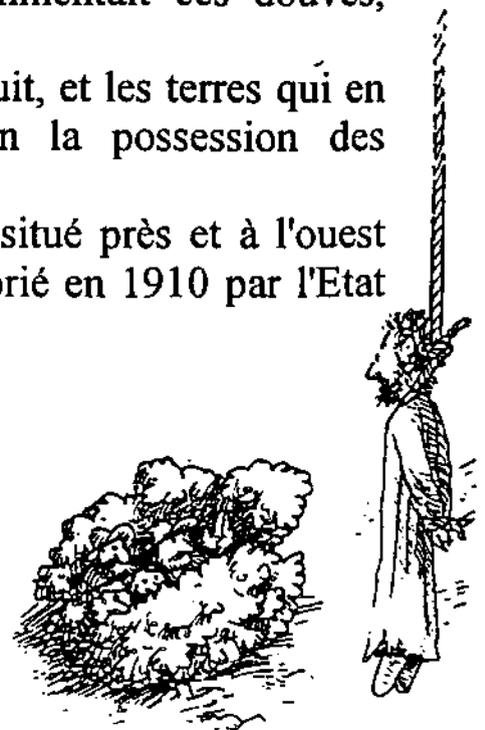
A la suite de tous ces méfaits, Guillaume Guillery fut poursuivi. Il se défendit avec opiniâtreté dans plusieurs rencontres, dont l'une eut lieu près du bourg d'Auverné, à peu de distance de Châteaubriant. Mais enfin, traqué par des forces supérieures, et s'étant brisé une jambe en tombant d'un arbre, il dut se réfugier dans la forteresse de Guillerien, au bord de la lande de Coëtquidan. Il y fut assiégé : et les murs de la place ayant été détruits à coups de canons, pointés du haut de la butte de Bernéan, les troupes de la prévôté s'en emparèrent. Quand les archers partirent, la silhouette de Guillery se balançait à la cime d'un chêne, sur un tertre situé en face des ruines du château.

Les murailles de Guillerien furent détruites et les douves comblées par ordre du roi, et ce fut, dit-on, avec les matériaux de cette forteresse que furent rebâties en partie, vers 1610, les châteaux de Bernéan et de la Chasteigneraye et les maisons du village de Guillerien.

On voit encore l'emplacement des murs d'enceinte et des fossés de cette place, autour desquels des douves fort larges formaient un vaste carré. Le pont-levis, jeté sur le ruisseau qui alimentait ces douves, existait encore en 1860.

Le château de Guillerien ne fut pas reconstruit, et les terres qui en dépendaient restèrent jusqu'à la Révolution en la possession des châtelains de Trécesson.

Guillerien était un assez important village, situé près et à l'ouest des ruines de l'ancien château et qui a été exproprié en 1910 par l'Etat pour l'agrandissement du camp de Coëtquidan.



VI LA CHANSON "COMPÈRE GUILLERY"

Il nous reste maintenant à parler de cette chanson célèbre qui a traversé les siècles, que tout le monde connaît, que tout le monde a chantée au moins une fois dans sa vie, alors que Guillery est peu connu du grand public.

Il semble qu'elle soit très antérieure à 1608, mais il apparaît aussi, que bien avant 1600, le bas Poitou était infesté de brigands, anciens soldats pour la plupart, et que les guerres de religion avaient privés de ressources.

Alors revenons à notre chanson. En guise de conclusion en voici quelques couplets, et nous sommes sûrs qu'ils vous rappelleront quelques souvenirs...

*O l'était un petit homme
Qu'avait nom Guillery
Carabi
Gle s'en fut à la chasse,
A la chasse au predix
Carabi
Titi carabi
Toto carabi
Compère Guillery,
Te lairras tu (ter) muori ?...*

*Gle montit dans in âbre
Pre voir ses chens courri,
Carabi, etc.*

*La branche était poa forte
Et Guillery chésit,
Carabi, etc.*

*Gle se cassit la jambe
Et le bras se démit,
Carabi, etc.*

*Les dames de la ville
Accourirant au brit,
Carabi, etc.*

*L'ine apporte ine ampliâtre
Et l'autre dau charpi,
Carabi, etc.*

*On li bandit la jambe
Le bras li radoubit
Carabi, etc.*



Compère Guillery a servi de canevas pour une chanson satirique composée contre Napoléon :

Il était un p'tit homme
Qu'on appelait le Grand
En partant ;
Mais vous allez voir comme
Il est resté petit
Dans Paris

Refrain

Gai, gai, mes amis
Chantons le renom
Du grand Napoléon !
C'est le héros (*ter*)
Des petites maisons (*l'asile des fous*)

Courant à perdre haleine
Il crut prendre à Moscou
Le Pérou
Mais ce grand capitaine
N'y trouva, ventre bleu
Que du feu

Dans son livre "Les Guillery" X. de Bellevue cite un deuxième refrain qui alterne avec l'autre plus connu.

REFRAIN

Carabi,
Pauvre Guillaume,
Sus l'vert, sus l'gris, sus l'jaune,
Pauvre Guillaume,
Te lairas-tu mourir ?

Bizarrement ce refrain n'a pas le bon nombre de pieds par vers, et est très dur à placer sur la musique.

L'intérêt de cet autre refrain est qu'il nomme "Guillaume" ce qui ramène au plus jeune des Guillery.

COMPÈRE GUILLERY

Version à répétition pour enfants

1

Il était un p'tit homme,
Qui s'app'lait Guillery,
Carabi ;
Il s'en fut à la chasse,
A la chasse aux perdrix,
Carabi,
Titi Carabi, Toto Carabo,
Compère Guillery, te lairas-tu,
Te lairas-tu, te lairas-tu mourir ?

2

Il s'en fut à la chasse,
A la chasse aux perdrix,
Carabi,
Il monta sur un arbre,
Pour voir ses chiens courir,
Carabi,
Titi Carabi, Toto Carabo...

3

Il monta sur un arbre,
Pour voir ses chiens courir,
Carabi,
La branche vint à rompre,
Et Guillery tomba,
Carabi,
Titi Carabi, Toto Carabo...

4

La branche vint à rompre,
Et Guillery tomba,
Carabi ;
Il se cassa la jambe,
Et le bras se démit,
Carabi,
Titi Carabi, Toto Carabo...

5

Il se cassa la jambe,
Et le bras se démit,
Carabi,
Les dam's de l'hôpital,
Sont arrivées au bruit,
Carabi,
Titi Carabi, Toto Carabo,
Compère Guillery, te lairas-tu,
Te lairas-tu, te lairas-tu mourir ?

6

Les dam's de l'hôpital,
Sont arrivées au bruit,
Carabi,
L'une apporte un emplâtre,
L'autre de la charpie,
Carabi,
Titi Carabi, Toto Carabo,
Compère Guillery, te lairas-tu,
Te lairas-tu, te lairas-tu mourir ?

7

L'une apporte un emplâtre,
L'autre de la charpie,
Carabi,
La plus vieille le gronde,
La jeune lui sourit,
Carabi,
Titi Carabi, Toto Carabo...

8

La plus vieille le gronde,
La jeune lui sourit,
Carabi,
On lui banda la jambe,
Et le bras lui remit,
Carabi,
Titi Carabi, Toto Carabo...

9

On lui banda la jambe,
Et le bras lui remit,
Carabi,
Pour remercier ces dames,
Guill'ry les embrassa,
Carabi,
Titi Carabi, Toto Carabo...

10

Pour remercier ces dames,
Guill'ry les embrassa,
Carabi,
Ça prouve que par les femmes,
L'homme est toujours guéri,
Carabi,
Titi Carabi, Toto Carabo,
Compère Guillery, te lairas-tu,
Te lairas-tu, te lairas-tu mourir ?

Venue des siècles du passé, la chanson du Compère Guillery est aujourd'hui un peu moins populaire que d'autres airs analogues et de même caractère comme Malbrough ou Monsieur de La Palisse. Les jeunes générations - on en a fait l'expérience - ne la connaissent plus guère.

Et c'est dommage. Car ce Guillery-là est le type même de la chanson orale, elle qui s'est transmise de bouche à oreille et de génération en génération depuis des siècles. Des grand-mères l'ont chantée pour endormir leurs petits-enfants. On l'a dansée comme une ronde enfantine. A un moment même, cette chanson a pris un caractère frondeur. Voilà qui confère des lettres de noblesse à ce fameux petit homme :

Il était un p'tit homme,
Qui s'appelait Guillery,
Il s'en fut à la chasse,
A la chasse aux perdrix,
Carabi,
Titi Carabi, Toto Carabo,
Compère Guillery, te lairas-tu,
Te lairas-tu, te lairas-tu mouri ?

Ce premier couplet et son refrain témoignent assez de l'antiquité de la chanson puisque l'auteur écrit encore - et ce n'est pas seulement pour les besoins de la rime - *te lairas-tu* (pour *te laisseras-tu*) et *mouri* pour mourir. Or, dans les dialectes de l'Ouest de la France, les paysans ont longtemps prononcé en *i* les verbes se terminant en *ir* : « *As-tu été quéri le vin ?* ». *Lairas-tu* pour *laisseras-tu* est également une forme ancienne.

Mais où est née cette chanson, et qui donc est Guillery ?

A-t-on voulu dissimuler ainsi la véritable chasse à laquelle se livraient les Guillery ? Ce n'est pas impossible. Qu'on se rappelle plutôt la Chanson de M. de Charette :

Prends ton fusil Grégoire

.....

Nos amis sont partis

A la chasse aux perdrix

Ces perdrix-là sont les « Bleus », les républicains que les Vendéens pourchassent.

La suite de la chanson de Guillery est toutefois bien anodine :

Il monti sur un arbre

Pour voir ses chiens couri.

Alors l'accident se produit. La branche cède sous le poids du petit homme. Guillery dégringole. Il se casse la jambe et se démet le bras :

Compère Guillery,

Te lairas-tu mouri ?

LES BONNES DAMES DE L'HOPITAL

Mais voici les sauveteurs, qui sont d'ailleurs des femmes, sans doute des religieuses :

Les dames de l'hôpital
Sont arrivées au bruit.

Elles soigneront le malheureux Guillery l'une avec un emplâtre, l'autre avec de la charpie. On s'est étonné de l'emploi de ce dernier terme dans une chanson qui, sous sa forme primitive, pourrait remonter au début du XIII^e siècle. Il n'y a pas de raison d'être surpris : le mot charpie apparaît en France à la fin du XV^e siècle.

Les dames de l'Hôpital sauvent Guillery tout content, compère Guillery pour remercier ses généreuses infirmières, les embrasse sur les deux joues. Et la conclusion est charmante :

Ca prouve que par les femmes
L'homme est toujours guéri.
Ces deux dernières lignes sont peu connues.

Tout au plus pourrait-on penser - ce n'est qu'une hypothèse - que cette chanson fait allusion à quelque accident survenu au véritable Guillery. En toutes circonstances, et quelle que soit la victime, les femmes se montrent toujours compatissantes.

D'AUTRES VERSIONS

La chanson de Guillery a eu un grand succès. Elle est très facile à retenir. En outre, l'air est gai, entraînant, guilleret, terme qui s'applique à merveille au compère Guillery. On en a donné quelques versions différentes. Au lieu de :

Titi carabi
Toto carabo
On chanta :
Titi carabi
Marchand d'carabas.

Un carabas, dans certaines provinces, c'est un char à bancs. On a voulu voir dans ce dernier vers une allusion au fameux marquis de Carabas que Perrault met en scène dans son conte du Chat Botté. L'assimilation est peu vraisemblable.

Plus . . . Plus . . . Plus . . .

La tradition veut que le héros de la chanson soit Guillery, le fameux brigand, or il est certain que dès 1574, avant la naissance de notre brigand, l'on chantait déjà Guillery. Donc ce n'est pas dans l'histoire, mais dans la légende qu'il faut chercher l'origine de Guillery / Gallery.

Une chanson Poitevine évoque ainsi " La Chasse Gallery "

*Gallery, tourne, tourne
Emporté par ton destin
Épuisé, triste et morne
Il demande la mort
Entendez-vous la sarabande?
C'est la Chasse-Gallery.*

Ce Gallery, gentilhomme puissant et sans pitié, passait son temps à chasser au mépris des récoltes et semailles des paysans.

Ces paysans lorsqu'ils entendaient des bruits effrayants dans la nuit disaient:

" *C'est la Chasse Gallery qui passe* "

Les mots Carabi, Carabo, Guillery ont contribué au succès de la chanson.

Un " Carabo " signifie, en espagnol, une espèce de chien de chasse.

L'air de " Toto Carabo " est ancien. On le retrouve dans une chanson dès 1721 au théâtre de la Foire; ainsi que dans un opéra-comique " Cendrillon " de Nicolo et daté de 1810.

Un " Guillery " est une longue gaule qui sert d'appât aux oiseaux; d'où le proverbe: " Tel croit guiller Guillot que Guillot guille " ce qui veut dire: " A malin, malin et demi ".

Un " Guillery " désigne aussi ce qui sert d'appât aux dames, ce qu'évoque gaillardement une chanson du célèbre acteur-chansonnier Gaultier-Garguille datée de 1631.

*Je perdis au soir icy
Le plus joly guillery
Je le mis dans une cage
Qui avait le cul percé
Obligez moy de le rendre
Mesdames, si vous l'avez.*

" Guillery " désignait aussi l'attribut sexuel de l'homme, comme le montre les extraits ci-après: Histoires d'amour de l'histoire de France : Guy Breton

Citation du médecin royal de Louis XIII agé de trois ans, en 1604,

15 sept. : Le Dauphin appelle Mme de Montglat d'un " Hé ", se trousse et lui montre sa guillery.

16 sept. : Il montre sa guillery à Mme d'Elbenne.

23 sept. : Il fait baiser à chacun sa guillery.

Petit Louis dit XIV, l'enfance du Roi-Soleil:

Claude Duneton.

" Ce qui faisait rire le Dauphin, c'est quand sa nourrice le nettoyait le matin et le tenait tout nu sur son berceau: elle lui tâtait sa guillérie du bout du doigt et la lui balançait en cadence tout en chantant."

" Quand je pense que son père (Louis XIII); au même âge; tendait hardiment sa guillerie en relevant sa cotte! "

C'est la Duchesse de Rallewaert, âgée de plus de soixante-dix ans, qui dit cela vers 1640/1642. Dans sa jeunesse elle fut une des maîtresse d' Henri IV, et possédait un copieux répertoire de chansons grivoises.

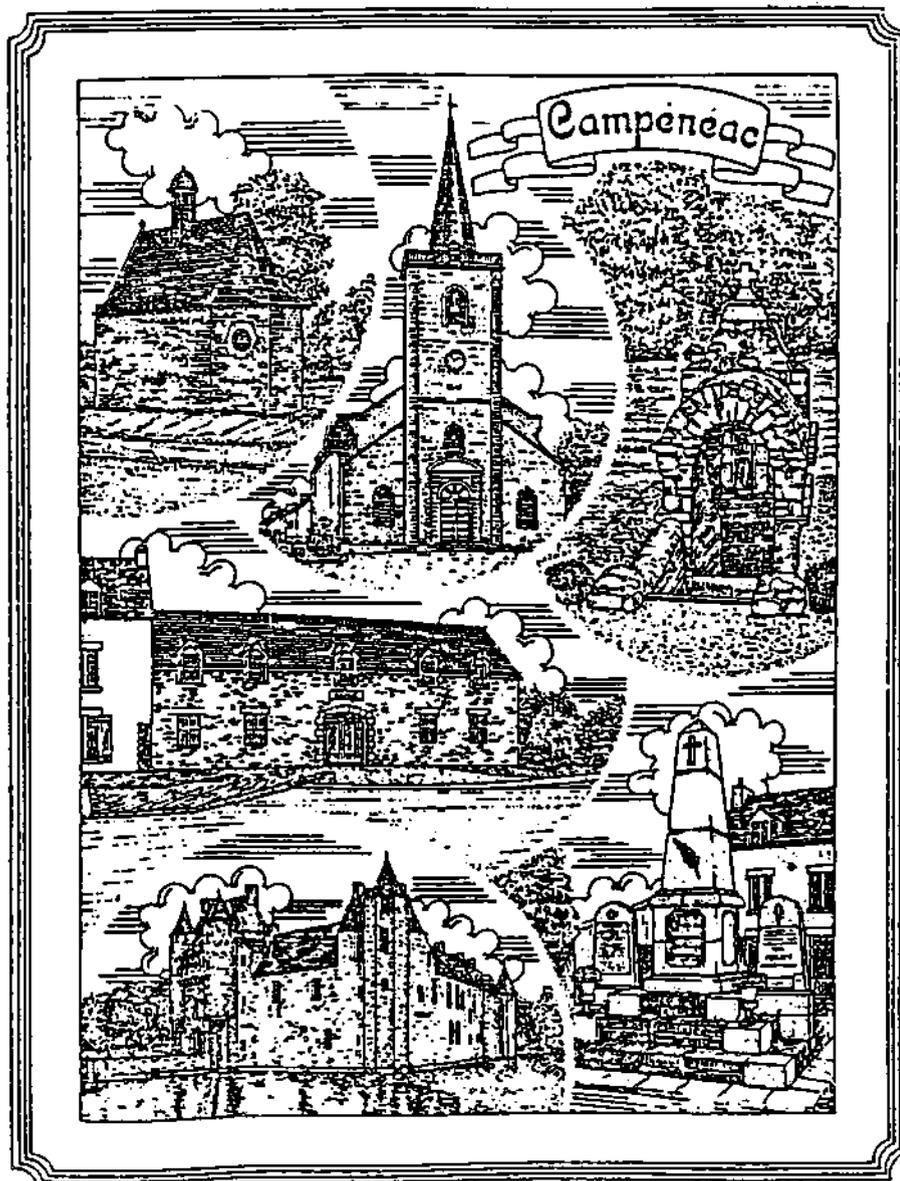
Il est permis d'espérer que la nourrice de Louis XIV, originaire de Campénéac, tout en titillant la guillerie du futur Roi-Soleil chantait " *Les Gars de Campenia* ". Ces nouvelles définitions de " *Guillerie* " ou " *Guillery* " illustrent différemment les textes où ils figurent.

Autre exemple de chanson à double sens: " *Frère Jacques* ":

Dans un dictionnaire du langage populaire de 1640:

" *Frère Jacques* " désigne aussi l'attribut masculin.

Cela donne un tout autre sens à l'illustre chanson " *Frère Jacques* ".



CAMPÉNÉAC

- I - D'OU VIENT LE NOM DE CAMPÉNÉAC ?
- II - CAMPÉNÉAC EN 1400
- III - CAMPÉNÉAC EN 1860
- IV - L'EXPROPRIATION 1911/1913
- V - UN PEU D'HISTOIRE
- VI - LA POPULATION DE CAMPÉNÉAC
- VII - REPERTOIRE DES VILLAGES ET FAMILLES
- VIII - CAMPÉNÉAC ET SES POMPIERS
- IX - CAMPÉNÉACOIS CELEBRES
- X - LA PAROISSE (L'EGLISE ET LES CHAPELLÉS)
- XI - CANTIQUES ET COMPLAINTES
- XII - TRECESSON
- XIII - LA TOUCHE LARCHER
- XIV - LES MOULINS

I CAMPÉNÉAC ?

D'où vient le nom de Campénéac ? Deux versions :

1°) Il vient de CAMPANIUS, membre de la famille CAMPANIA, qui fut le premier seigneur de CAMPÉNÉAC au premier siècle de notre ère.

CAMPANIUS est un dérivé de CAMPANUS, qui veut dire habitant ou originaire de la CAMPANIE.

La terminaison "ac" n'est que le suffixe gallo-romain "acus" ajouté par un propriétaire CAMPANIUS à son nom pour obtenir celui de sa propriété ou "fundus".

De sorte, CAMPÉNÉAC, autrefois "CAMPÉNIAC", n'est autre que le fundus d'un seigneur CAMPANIUS, de CAMPANIE.

Le "a" de "acus" étant long, les gens du pays doivent prononcer "CAMPENIA".

2°) CAMPÉNÉAC doit son nom aux camps romains. Au début de l'ère chrétienne, les Romains avaient sur le territoire de Coëtquidan, au bord méridional de la forêt de Brocéliande une station militaire fort importante, dont l'existence est affirmée par les noms mêmes des localités voisines : "Alcam" ("le camp" ; depuis Augan) ; "Campénéac" ; "Campel" ; "Valescamp" en Guer ; et confirmé par toutes les traces que les Romains ont laissés de leur occupation de ce pays.

On trouve des murs, fours, puits, constructions en briques à crochets, tombelles, monnaies, et les nombreux vestiges des "Voies Romaines" ; sur la lande de Coëtquidan et dans ses environs.

En particulier la voie de Ploërmel à Rennes, actuellement encore connue sous le nom du "Chemin des Blatiers" (chemin des Sauniers, marchands de sel), passait à Jerguy, la Touraille, le Col, Beaurepaire, Coëtquidan, etc... et qui fait la limite des communes d'Augan et Campénéac.

Baignée par L'Oyon, affluent de l'Aff, CAMPÉNÉAC s'écrivit KEMPÉNÉAC (en 840), puis QUAMPÉNÉAC (en 1398) et CAMPANÉAC (en 1712) et même CAMP-MÉNÉAC et CAMPÉNIAC.

Sur son territoire l'on peut voir le dolmen de Brambellé (Bro-Bellec'h).

Le château de Trécesson (XIV^e siècle) ; "Le tombeau des Géants", ces diverses curiosités associent Campénéac, à travers les siècles, aux différentes légendes sur la forêt de Brocéliande.

CAMPÉNÉAC, à l'origine devait être englobé dans l'immense forêt de Brécelien où les druides exerçaient leurs cérémonies mystérieuses et tenaient sous leur emprise les habitants de la contrée.

Les Druides n'adoraient qu'un seul Dieu et enseignaient l'immortalité de l'âme. Leur culte rendu à la Divinité et aux morts leur fit élever les prodigieux monuments que nous connaissons aujourd'hui : les Cromlech's symbolisaient la grandeur de leur Dieu ; et les Dolmens sépultures des plus illustres guerriers, témoignaient de leur piété envers les morts.

A Brambelay ou Brambellé, pays du prêtre ou Brambellan terrain de Bellus, Dieu des ancien Gaulois, existe un Dolmen, petit, orienté de l'Est à l'Ouest.

Il semble n'avoir pas été fouillé. Les cérémonies avaient lieu au changement des saisons et la principale consistait dans la cueillette du gui sacré, destiné à solenniser le retour du printemps. Elles se célébraient dans de grandes assemblées religieuses.

Les Druides eurent leurs écoles à Barenton et au Thelin, leurs templēs se situaient dans les clairières à l'ombre des chênes vénérés.

Mais peu à peu leur influence s'effaça et finit par disparaître quand à l'appel du Roi Judicael, un grand nombre de moines de la Grande-Bretagne passèrent les mers pour évangéliser la forêt druidique.

A partir surtout du Vè siècle, l'immense forêt de Brecelien se peupla d'une quantité d'anachorètes, missionnaires ou chefs de clans venus de la Grande-Bretagne qui y élevèrent de nombreux ermitages et châteaux. Et après avoir épuisé leur vie à combattre le paganisme en prêchant l'évangile, à détruire les bêtes sauvages et dangereuses et à cultiver les forêts, landes et marais ; ils léguèrent à leurs habitations et sépultures une renommée miraculeuse et vénérée.

Ces lieux devenaient rapidement des centres de population, aussi la plupart des bourgs de Bretagne ont pour première assise la résidence ou le tombeau d'un Saint ; avec les préfixes "plo" "plou" "ple" qui veut dire paroisse, suivit du nom du Saint.

Il est probable que le bourg de Campénéac eut une origine monastique et gallo-romaine.

II CAMPÉNÉAC en 1400

Les maisons nobles les plus importantes étaient celles :

Des LARCHER et des TRECESSON

Les autres maisons nobles sont :

la Châtaigneraie, à la dame de la Châtaigneraie ;

Brénéhant au seigneur de Brénéhant ;

Kerjau, à Guillaume de Kerjau ;

le Clino (le Cluyo) à Olivier de Trécesson ;

le Bois-Sevier à Pierre du Guiny ;

le Bois-Servier à Guyon ;

Brehand (Bois-Sevier et Bois-Servier sont un double emploi) ;

les Marchées, à Jean de Lessonet ;

l'Hébergement-du-Sit (d'Uzic) à l'abbé de Painpont ;

la Métaierie de à l'abbé de Montfort ;

la Ripvière (la Rivière) à Bernen, à Marie de Bernen.

Principaux villages : Le Fil, Mouzenan, Trefrain, Leslan, Le Lidrio, Trécesson, le Clyo, la Ville-André, les Ville-Ouais, Prétanet, Saint-Laurent, La Ville-Pérot, Pont-Gasnier, la Ville-Morhan, le Breil-de-bas, la Touche-Allaire, Quelneuc, Linvo, la Motte, Ferdonnant, l'Abbaye-d'en-haut, les Forges, La Châtaigneraie, Guillerien ;

Il y a foire au 1er Juin.

Campénéac, sur la route de Rennes à Ploërmel, à 16 lieues $\frac{3}{4}$ de Saint-Malo, son évêché, à 10 lieues de Rennes et à une lieue $\frac{3}{4}$ de Ploërmel. 1 lieue = 5 kms.

La cure est à l'alternative : on y compte 2.400 communiants. Le roi y possède plusieurs fiefs. Son territoire renferme beaucoup de landes, des bois, dont le plus considérable est celui de Brénéhant, d'une lieue de circonférence, et des terres en labour de bonne qualité qui produisent du froment et autres grains ; les prairies y sont en petit nombre.

Sa superficie 6059 Hectares dont $\frac{1}{3}$ sous labours, $\frac{1}{3}$ sous landes et le dernier $\frac{1}{3}$ sous prés et bois.

III CAMPÉNÉAC EN 1860

La principale seigneurie était celle de Trécesson.

Les autres seigneuries de Campénéac étaient,

1. L'Abbaye, vers l'est, aux Larcher, par alliance aux du Chesne, en 1580, et leur appartient encore en 1700.
2. Bernéan (Bronn-Ewin) anciennement aux Bernéan en 1375, 1426 ; vint par alliance aux Giffart de la Marzelière en 1480, puis du XVI^e siècle jusqu'à nos jours dépendit de Trécesson.
3. Le Boissignoux (anciennement Bois-Sernier, Bois-Signoux) aux Bréhault, 1426 ; aux du Guiny, 1570.
4. La Bourdelaye, vers le sud-ouest, aux Coëtlogon, 1.300 ; aux Audren 1490 ; Trévégat, 1550 ; Polluche, 1660 ; aux Bodoyer, 1646 ; aux du Guiny 1730.
5. Brambelay, vers le sud-est, aux Regnaud, 1400 ; aux Mahé, 1570 ; aux larcher, 1665.
6. La Châteigneraye, à l'est, aux La Châtaigneraie, 1432 ; La feuillée, 1513 ; Trécesson, 1550 à 1700 ; Ligner, 1719 ; des Grées, 1767 à 1790.
7. La Chesnaye, à l'ouest, aux Robelot, 1513 ; puis Héligon et Trottereau.
8. Le Cloy, au nord, aux Trécesson, puis par alliance aux Rogier, 1480 ; de Lémou, 1550 ; de Lézenet, 1588 ; puis Rosmadec, de 1610 à 1682.
9. Le Defay, vers l'ouest, converti en ferme.
10. Le Fil, aux Lémou, puis par alliance aux Lézenet en 1588.
11. Glévily, à l'ouest, aux Lamballais, 1426 ; aux Le Febvre, 1470 ; puis par alliance aux d'Albret, 1583 ; aux Larcher, 1600 ; aux Perret, 1664, 1695 ; aux Cornulier, 1717 ; aux du Dresnay qui le vendirent en 1783 aux Desnos de la Grée.
12. Guillerien, à l'est, aux Guillery, 1580, 1608 ; puis aux Trécesson.
13. Le Hayeux, aux Hayeux jusqu'en 1698, puis par alliance aux Ernar.
14. Les Madrieux, au nord, aux Larcher, 1400 ; aux Trécesson, 1513.
15. Les Ménéieux, aux Trécesson ; c'est actuellement le presbytère.
16. Les Marchis, aux des Marchix, puis par alliance aux Lézenet, 1400 ; aux Kerméno, 1627 ; achetés en 1667 par les Douarin ;

- venus par alliance, 1824, aux Mouësan de la Villirouet, et en 1582, aux Fourniet de Bellevue.
17. Quéjeau, à l'est, (anciennement Kerjeau), aux Quéjau, puis par alliance aux Desgrées, en 1567 ; Abillan, 1619 ; Tuault, 1769 et jusqu'à nos jours.
 18. Quelneuc, au sud, aux Robelot, 1390, 1513 ; aux Le Marchand, 1609, 1726.
 19. La Rivière, à l'est, aux La Rivière, 1426 ; s'appelle aujourd'hui l'Etang.
 20. La Tieulaie, vers le sud-ouest aux Trécesson, puis par alliance aux Douarin de 1360 à nos jours.
 21. La Touche-Larcher, au nord-est, aux Larcher jusqu'au XVII^e siècle, puis aux Boscher, La Souallaye, La Corbinière, de France ; aujourd'hui aux Busnel.
 22. Treffieux, aux Trécesson.
 23. La Vallée-Couëtus, aux Couëtus de 1400 à 1700.
 24. Le Verger, aux Verger, 1426 ; puis aux L'Escu, par alliance avec les Labbé, 1506 à 1600.
 25. La Ville-Alain (La Vilain), à l'est, aux Alain, puis aux Rozé, 1598 et 1680.
 26. La Ville-André, au nord, aux André, puis aux Poullain, 1600 ; Mahieux, 1647 ; le Vaillant, 1700-1750 ; Noblet, 1790.
 27. La Ville-Aubert, au nord, aux Aubert, 1400 ; aux Labbé, 1513 ; aux Brunet, 1630 ; aux Perrot, 1690 ; qui la portèrent par alliance, en 1727, aux Cornulier et ceux-ci, en 1770, aux du Dresnay qui la vendirent en 1783 aux Le Prestre.
 28. La Ville-Gauthier, au nord, aux Gauthier, aux Abillan, 1611 ; aux Sanson, 1630.
 29. La Ville-Jéhan, au nord-ouest, aux Jehan, puis aux Arribart, 1513 ; Labbé, 1580 ; par alliance aux Guimart, 1740 ; Le Gall, 1764.
 30. La Ville-Louays (Les Villeois), au nord, aux La Ville Louays, puis par alliance aux Forfait, 1479 ; Couëtus, 1513 ; Gambert, 1513 ; Trévégat, 1600 ; Jacquin, 1700 ; du Portal, 1768 ; Mouësan de la Villirouet, 1856.
 31. La Ville-Pérot, vers l'ouest, aux Perrot.

Tous ces manoirs sont aujourd'hui convertis en fermes, sauf La Bourdelaye, Quéjeau, La Touche-Larcher et la Ville-Aubert.

IV L'EXPROPRIATION : 1911/1913

1873 : le 1er campement militaire, occupation provisoire de quelques terres sur le camp actuel de Coëtquidan.

A titre de compensation, les propriétaires ont droit au fumier des chevaux, réparti en fonction de leur surface de landes occupées par l'Armée.

En 1874, une convention avec le Ministère de la Guerre est signée par le Conseil Municipal pour une durée de 10 ans.

Un indemnité de 4 F par Ha de terre ensemencée est attribuée pour cette période.

C'est en 1878, que le Comte de la MONNERAYE demeurant au village du Clys en CARO, ancien capitaine du génie et sénateur du Morbihan, ainsi que Mr. de la FOYE demeurant au village du tertre en GUER, capitaine et ensuite général d'artillerie, décidèrent d'établir un champ de tir d'artillerie sur les landes de Coëtquidan (superficie 2000 hectares s'étendant entre BEIGNON, PORCARO, GUER, AUGAN). Le projet fut accepté en 1880 par le Ministère de la Guerre, et on construisit donc un champ de tir (Longueur 10 Kms, largeur 3 Kms) ainsi que quelques baraquements.

En 1908, il fut décidé d'agrandir cette surface pour les besoins de l'armée : casernes, deux champs de tir pour l'infanterie, etc... C'est alors que l'on détruisit châteaux, villages, métairies, chapelles et bois sur une surface d'environ 3000 hectares dont 2182 ha pour CAMPÉNÉAC sur une superficie totale de 5907 ha que comptait la commune.

L'exode des 347 Campénéacais expulsés se fit en deux épisodes, une partie vint s'établir dans les villages ou au bourg mais d'autres partirent dans les communes avoisinantes.

Cet exode, et les morts de la guerre 14/18 expliquent la chute démographique pour CAMPÉNÉAC entre les recensements de 1911 et 1921 : (398 habitants).

Les villages suivants furent expropriés.

1er exode 1911 :

Toute la partie droite en allant à Beignon

La Mare Uzurière ou Usurière - La Vallée Couëtus - La Chasteigneraie - Guillerien - La Ville-Renaud - Les Forges - Bernéan.

2ème exode 1913 :

Toute la partie gauche en allant à Beignon

La Villain ou Ville Allain ou Ville Hein - La Ville au vent - Le Fil - La Huetterie - Gouhiers ou Gouvier.

Guillerien était un village important, on y comptait 81 habitants en 1800.

En 1914, il fut question encore d'agrandir considérablement le Camp de Coëtquidan. On parla d'exproprier, entre autre choses, la moitié du bourg de Tréhorenteuc. La route qui le traverse devait servir de limite. On ne se contenta pas de paroles et d'écrits ; on posa des bornes en granit ; l'une d'elles continue de témoigner des intentions de l'époque ; elle fut située au bord de la route, du côté opposé au château de Rue-Neuve.

La guerre de 1914 déclarée fit enterrer le projet.

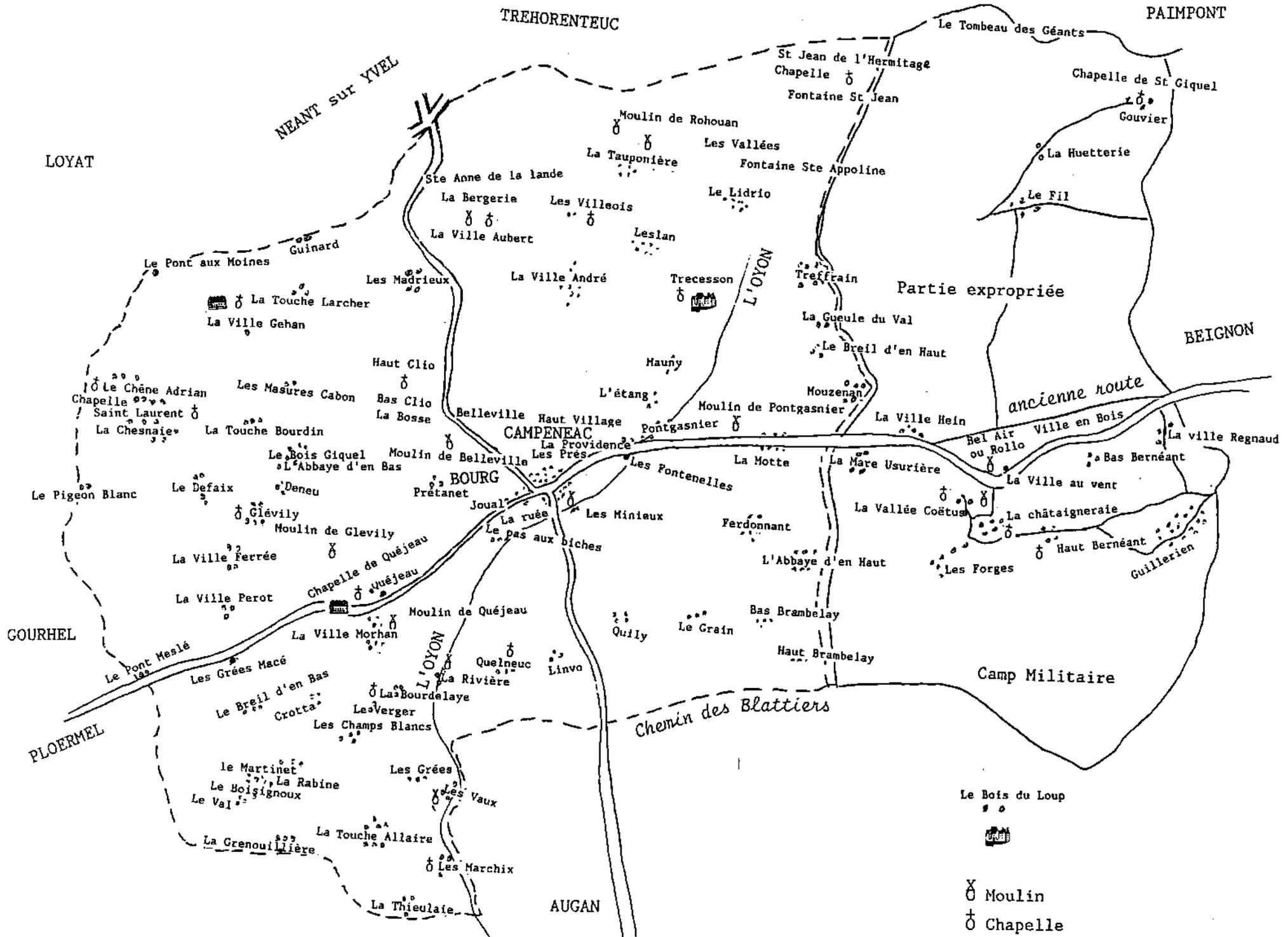
En 1944, les Allemands décidèrent à leur tour d'agrandir le Camp ; ils en doublèrent la superficie en s'arrêtant à 500 m en avant du bourg de Tréhorenteuc en direction du Val-sans-Retour.

A la débâcle allemande, les familles expulsées rejoignirent leurs habitations et le Camp retrouva ses limites d'avant-guerre.

Cette extension du Camp militaire de Coëtquidan ne plut pas à tout le monde et ainsi un illustre écrivain, prolifique sur la région, le Marquis X. de Bellevue de la Touraille en Augan le fit savoir à travers un livre édité en 1913, intitulé :

"La Camp de Coëtquidan"

"Anciens monuments et seigneuries qui existaient sur son territoire".



X Moulin
 † Chapelle

Ce livre qui vient d'être réédité en 1994 se termine par un réquisitoire de l'auteur contre l'Etat et le Pouvoir Militaire.

Cet épilogue virulent a été supprimé de la réédition ; sa présence dans ce livret permet de rétablir dans son intégralité le texte publié en 1913.

On remarquera que certains sujets de ce réquisitoire peuvent toujours être transposés dans l'actualité.

EPILOGUE

Voilà donc établi le bilan des ruines que va occasionner l'agrandissement du champ de tir de Coëtquidan, opération que beaucoup de militaires compétents considèrent comme peu utile, et qui va coûter à la France plus de cent millions. Ce chiffre n'est pas exagéré quand on additionne les dépenses d'expropriation, de constructions et d'aménagements ; la destruction des châteaux, des fermes et des villages, la ruine et la suppression de toute culture, l'arrêt de la perception, sur tout ce territoire, des contributions des impôts, des droits de mutation et de succession, etc. Mais qu'importe au gouvernement : n'est-ce pas toujours le contribuable qui paie ! Cela ne diminuera en rien les énormes traitements du Président de la République, des ministres, des sénateurs, des députés et des innombrables fonctionnaires, qui s'enrichissent en nous ruinant !

L'Etat prendra-t-il même en considération le voeu suivant, émis par "l'Association Bretonne", par le Conseil Général du Morbihan et par la Société Archéologique d'Ille-et-Vilaine :

VOEU

"Les membres de l'Association Bretonne, de la Société Archéologique d'Ille et Vilaine et le Conseil Général du département du Morbihan, considérant que, par suite de l'agrandissement du camp de Coëtquidan, plus de trois mille hectares vont être expropriés et entrer dans le domaine de l'Etat ; que, sur ces terrains, il existe plusieurs dolmens, et beaucoup de chapelles ou d'anciennes croix,

témoins du passé préhistorique et religieux des populations de ce territoire.

"Emettent le voeu :

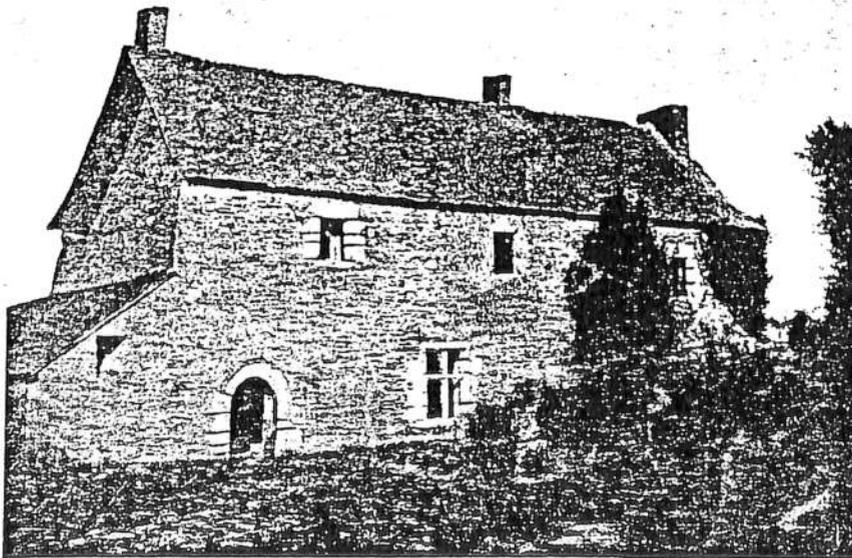
"Que l'Administration de la Guerre et les Pouvoirs compétents défendent et protègent ces monuments par des épaulements et des clôtures contre tout risque de destruction ou de dépravation, et que toutes les mesures possibles soient prises pour en assurer l'intégrale conservation".

*X. Marquis DE BELLEVUE
1912 LA TOURAILLE*

Suite à la nouvelle route déviant la commune de Campénéac, les autorités militaires du Camp de Coëtquidan ont rasé le dolmen de Brambelay pour la construction de leur route en ceinture intérieure du camp.

Il faut espérer que les pierres ont été gardées et seront remontées un peu plus loin afin de garder ces vestiges.

Ce voeu de 1995 n'est qu'une répétition, quatre-vingt ans plus tard.



Bernéant

V UN PEU D'HISTOIRE

Après la révolution de 1789 et à partir de la naissance de la 1ère République Française, l'année 1792 prenait l'appellation l'An I de la République, 1793 l'An II de la République et ainsi de suite jusqu'en 1804.

La 1ère République est née en septembre 1792.

En 1789, Jacques Lameule était le "Syndic Président" de la commune ; lors des premières élections municipales de Février 1790 il devint le premier maire de Campénéac.

En l'An III de la République (1795) : la Constitution supprima les municipalités qui furent remplacées par des "Administrations de canton".

Chaque commune du canton déléguait deux représentants nommés "L'Agent et L'Adjoint municipal". L'Agent municipal faisait office de Maire.

Campénéac-était chef-lieu de canton avec comme dépendances : Augan, Beignon et Saint-Malo de Beignon.

Les municipalités furent rétablies en 1800 soit l'An IX de la République.

Pendant les années 1832 à 1865, les électeurs (très limités à cette époque, entre 60 et 100) devaient avant de voter prononcer à haute voix ce qui suit :

"Je jure fidélité au Roi des français - obéissance à la Charte Constitutionnelle et aux Lois du Royaume".

Il en était de même pour l'installation du Conseil Municipal.

Le droit de vote a été accordé aux femmes en 1944.

En 1873 : 1ère demande du Conseil Municipal pour obtenir le Passage de la voie ferrée à CAMPÉNÉAC .

En 1875 : La Commune décide de construire la Route de Néant/sur/Yvel.

En 1879 : 3ème demande pour obtenir le passage de la voie ferrée.



6461. Campénéac (Morbihan). — La Place de l'Eglise et le Monument



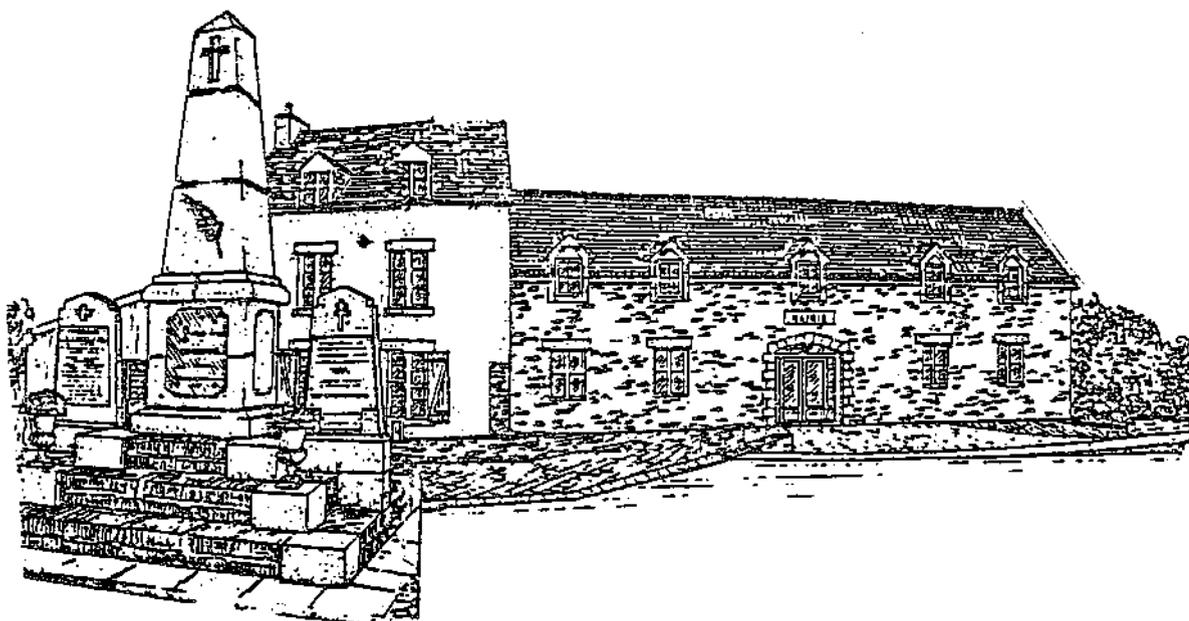
- 1949 Rupture avec "l'Association Sportive de Campénéac" créée par Mr Izanic
Création du patronage "La Brocéliande" par les Abbés Danet et Lemasle avec l'aide de l'instituteur Pierre Lemercier.
- 1950 Mars, création du bulletin paroissial "N.D. de Campénéac" sur les cendres du feu : "Le messager de la Bonne Armelle"
- 1952 : Le 30 Novembre : inauguration de l'ensemble Mairie/Poste.
- 1960 Août, pose de la 3^e cloche et électrification du carillon.
- 1965 : Le 1er Février : transfert du calvaire de la place de l'église au cimetière.
- 1965 : Le 22 Juillet, abattage de l'If de la place de l'église. Cet if plusieurs fois centenaire abritait les jeux des nombreux enfants grâce à son envergure imposante hauteur 12m et 5m de circonférence à sa base.
- 1976 Déplacement du monument aux morts.
- 1990 Mai, déplacement de la Mairie, dans l'ancienne école maternelle réaménagée.



ELECTRIFICATION DE TROIS CLOCHES A CAMPENEAC

LISTE DES MAIRES DE CAMPENÉAC (depuis la révolution)

Février	1790 - 1791		LAMEULE Jacques
	1791 - 1793		CRAMBERT Mathurin (boulangier)
	1793 - 1795		LAMEULE Jacques
	1795 - 1800	Agent municipal	DORE Pierre
		Adjoint municipal	BARE Yves
		remplacé par	QUEDILLAC Pierre
	1800 - 1807		BADOUEL Pierre
	1807 - 1816	3 Janvier	NOZAI Jean-Baptiste
28 Juillet	1816 - 1831		BADOUEL Pierre
22 Mai	1832 - 1833	28 Novembre	De SIVRY Alphonse
30 Novem.	1833 - 1847		NOUVEL Pierre
Juin	1847 - 1848	Avril	LEGENDRE-DUBOURG (Ville Aubert)
Avril	1848 - 1865		NOUVEL Pierre
Sept.	1865 - 1877	Mars	LANIER Jean-Marie
Mars	1877 - 1886		LE RAY Julien (Bourg)
	1886 - 1917		DUCHESNE Mathurin (Mouzenan)
	1917 - 1919	Maire délégué durant la guerre	Comte de BUSNEL (Touche Larcher)
	1919 - 1943		MORO François (Bourg)
	1943 - 1969		PERRICHOT Jean (Bourg)
	1969 - 1977		SENTIER François (Bourg)
	1977 -		PICARD Joseph (Ville Morhan)



VI LA POPULATION de CAMPÉNÉAC

. Une information de 1432

indique à Campénéac : Nobles 23
Contribuants : 154
Métayers : 18
Mendiants : 6
Sergent : 1

Au XVIII^e siècle on appelait les habitants de Campénéac les Campénéens ; aujourd'hui on dit les Campénéacois.

ANNEE

1788	2500 habitants
1843	2400
1876	2070
1901	2134
1906	2115
1911	2044
1911/1913	<i>Expropriation</i>
1914/1918	<i>Conflit armé</i>
1921	1646 dont 327 pour le Bourg.
1926	1638
1931	1649
1936	1643
1939/1945	<i>2^eme conflit armé</i>
1954	1496
1962	1446
1968	1400
1975	1356
1981	1305
1987	1418
1995	1420 : estimation

VII REPERTOIRE des VILLAGES en 1922

Pontgasnier ou Pont-Garnier	Mauny	Mouzenan
Le Breil d'en Haut	La Gueule du Val	Treffrain
Trecesson	Le Lydrio	St-Jean-de-l'Hermitage
Lélan ou Leslan	La Ville André	La Tauponière
Les Vallées	La Ville-Louays ou les Villeois	La Ville Aubert
St-Anne de la Lande	La Touche Larcher	Guinard
Le Pont aux Moines	La Ville Géhan ou Jéhan	Les Madrieux
Le Cluyo ou le Cloy	Belleville	Plétanay ou Prétanet
Le Bois Gicquel	L'abbaye d'en bas ou du Val	Dené ou Deneuc
Defay	La Touche Bourdin	La Chennelaie ou la Chesnaye
Saint-Laurent	Le Chêne Adrian	Le Pigeon Blanc
Glévily	La Ville Ferrée	La Ville Perot
Le Pont Meslé	Les Grées Macé	Quéjau
La Ville Morhan	La Bourdelaye	La Rivière ou la Ripvière
Les Vaux	Les Grées	Le Verger
Les Champs Blancs	Crotta	Le Breil d'en Bas
Le Boissignoux ou Bois Sernier ou Bois Seigneur	La Grenouillère	Le Val
La Rabine	La Touche Allaire	La Thieulaie
Les Marchix ou les Marchées	Quenneleuc ou Quelneuc	Linvo
Quily	Le Grain	Brambellay ou Brambeley
L'Abbaye d'en Haut	Ferdonnant	La Motte

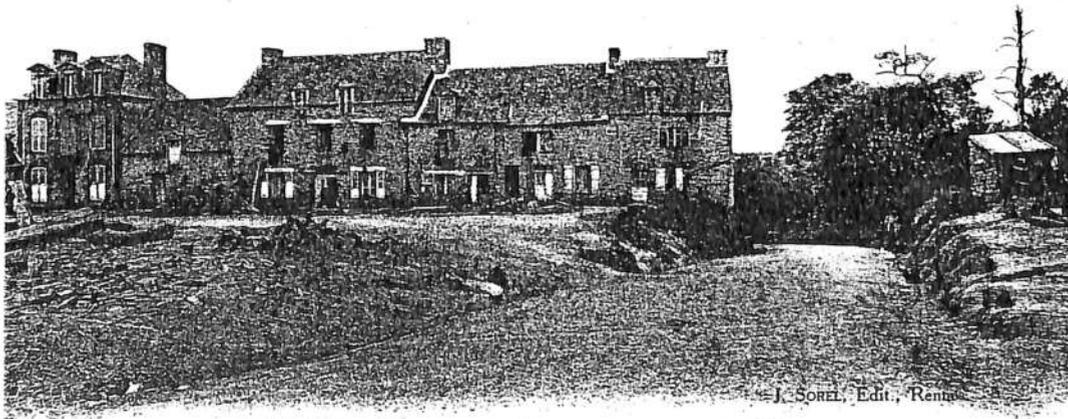
On peut remarquer que l'écriture des noms est très changeante car ces noms, de nos jours ont encore été modifiés pour certains.

Le Chêne-Daniel faisait partie des Champs-Blancs, comme la Martinique du Boissignoux et Beau-Soleil du Fil.

Pour le Clio, il y avait le Bas-Clio et le Haut-Clio où se situe la ferme de la Bosse.

Les noms suivants sont considérés comme des quartiers du Bourg :
Le Carrouge - Coquentin - le Haut Village - Les Minieux ou Menieux -
Le Pas aux Biches - Les Prés Fleuris - La Providence - La Ruée.

Le Breil, Bois Seigneur ou Boisignoux étaient les noms des fiefs réservés à la chasse du roi.



CAMPENEAC (Morbihan). — Place Carrouge et Route d'Augan.

INVENTAIRE DES NOMS DE FAMILLE

De 1567 à 1600 :

Badouel - Bellouard - Bouaysbras - Bouteiller - Brogar - Brouxel - Caro - Carric - Chotar - Dejan - Duchene - Eschalard - Gardehault - Geffroy - Lanier - Le Bouays - Le Mée - Mahé - Morin - Mynier - Nicolas - Peschard - Perret - Roudin - Sentier.

De 1600 à 1700 :

Il faut ajouter à la liste précédente :

Clavel - Coullier - Druais - Eon - Frapsauce - Garin - Heuzel - Le Ray.

Vers 1800 :

Apparaissent de nouveaux noms :

Brunel - Chefdor - Colin - Coué - Crambert - Doré - Faucheux - Garin - Guillotet - Herviaux - Jarnigon - Juno - Launay - Lameule - Laurent - Masson - Mayeux - Nourry - Nouvel - Pelard - Perrichot - Prioux - Quedillac - Rigois - Rozé.

Après 1900 :

Certains noms ont disparus de CAMPÉNÉAC aujourd'hui ;
d'autres ont évolué :

Bouaysbras	devient	Boisbras
Le Bouays	devient	Le Bois

Beaucoup de familles sont restées fidèles à CAMPÉNÉAC, il est certain qu'autrefois l'on se déplaçait peu. De plus ces familles étaient pour la plupart dans le milieu agricole et en ces temps là, on restait très attaché à sa terre que l'on soit propriétaire ou métayer.

Les noms de familles soulignés sont ceux que l'on rencontre le plus et ces familles sont toujours bien représentées à CAMPÉNÉAC.

VIII CAMPÉNÉAC et ses POMPIERS

Campénéac est sûrement une des rares communes de cette importance, moins de 1500 habitants, a disposer d'un corps de sapeurs-pompiers volontaires.

Voici l'explication de cette création presque centenaire.

En 1897, un incendie détruisit le vieux château de la Ville-Aubert.

C'est un nommé Sentier, fermier dans l'une des deux fermes du château, celle nommée la Bergerie située sur le bord de l'étang, qui avec sa carriole et son cheval alla prévenir les pompiers de Ploërmel. Ceux-ci, à cheval aussi arrivèrent trop tard, le château n'était plus que ruines.

Les châtelains Mr et Mme BOYNES, lui de son vrai nom Louis Bourgeois originaire de Mamers, elle née Valentine Leroux décidèrent de reconstruire en lieu et place de l'ancien château.

Pendant la construction ils allèrent habiter au bourg dans la maison du carouge appelée " La maison Joubineau ". Ce sont eux qui en 1896 firent élever une croix sur la lande de Rothenin, cette croix en granit domine toujours les environs.

Durant la reconstruction de leur château ils décidèrent auprès de leurs fermiers de constituer une équipe de "soldats de feu". Cette équipe fut formée et les familles Sentier, Hamon, Lepage, Rosé, Doré, Lepeintre, et Chefdor des Madrieux furent les premières familles de sapeurs-pompiers de Campénéac.

Il était nécessaire d'apprendre comment combattre ce fléau ; aussi Mr de Boynes acheta une pompe à bras spéciale incendie.

Cette pompe était d'un modèle identique, mais de puissance inférieure, à celle qui a équipé les pompiers de Campénéac bien après et que l'on peut encore voir aujourd'hui en 1995 dans leurs locaux.

La pompe privée de Mr Boynes existait toujours lorsque les travaux ont été entrepris pour transformer son château en monastère ; qu'est-elle devenue depuis 1953 ?

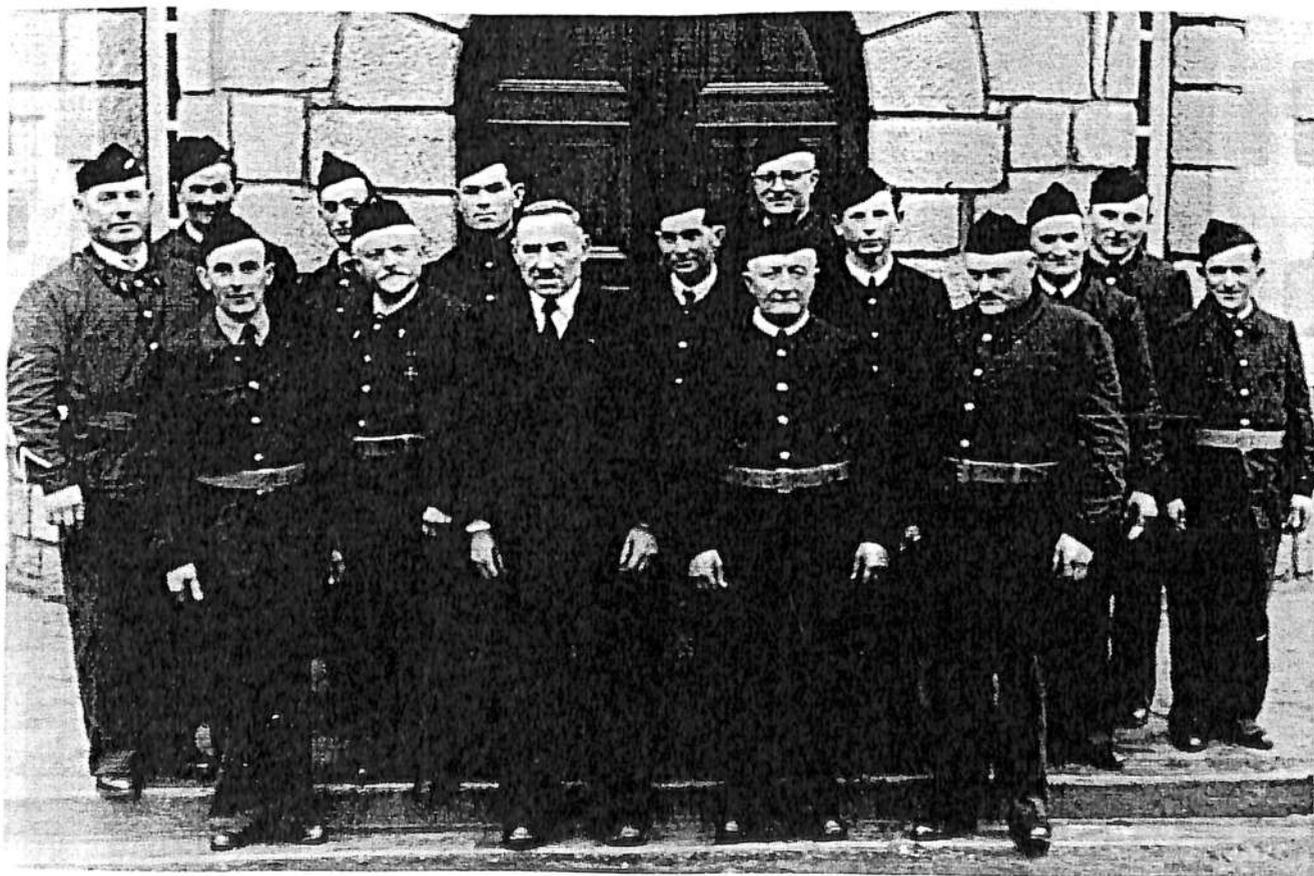
Les premiers sapeurs-pompiers furent la plupart mobilisés pour la guerre de 14/18 ; et ainsi la relève ne s'effectua qu'en 1936 par Marcel Caro, ce dernier fut à son tour mobilisé en 1939. C'est Jean Joubaud "dit Jendrot" qui en assura le commandement pendant l'occupation et jusqu'en 1953 année de son décès.

La relève fut assurée par Albert Langlais, boucher, nommé au grade de Lieutenant, il finit sa carrière en 1978 au grade de Capitaine.

En attendant un nouveau chef de corps, l'intérim de début 1979 à fin 1980 fut assuré par l'Adjudant Victor Lepage, menuisier. Ce dernier atteint par la limite d'âge prenait à son tour sa retraite.

Depuis 1980 le corps des sapeurs-pompiers est commandé par le Sergent-Chef Michel Jeanne - dit - Fouque, mécanicien.

En 1995, André Eon prendra le commandement de cette équipe bien aimée à Campénéac, que l'on préfère voir arriver chez soi seulement en début d'année.



1953

IX CAMPÉNÉACOIS(ES) CELEBRES

C'est à Campénéac que naquit, vers 1553 Nicolas Dadier qui embrassa la Règle des Carmes à Ploërmel. Poète facile et agréable, il a traduit en vers français deux ouvrages du P. Spagnoli, Mantouan, et donné lui-même une "Brève description des Villes de l'Armorique". Il mourut à Ploërmel en 1628 à l'âge de 75 ans.

C'est également à Campénéac que naquit en 1606 Armelle Nicolas, dite la "Bonne Armelle", qui se sanctifia au service de ses maîtres, reçut de Dieu des grâces signalées, et mourut en odeur de sainteté à Vannes le 24 octobre 1671. Sa tête est conservée à la sacristie de Campénéac et ses ossements sont aujourd'hui dans la chapelle de l'Evêché.



"Bonne Armelle" Nicolas



S. E.
LE CARDINAL COULLÉ
[PIERRE-HECTOR]

La famille Couillé, originaire de Leslan en Campénéac, eut une descendance qui fut la fierté de l'Eglise de France :

Pierre Hector Couillé, né en 1829, ordonné prêtre en 1854 devint coadjuteur à Orléans de Monseigneur Dupanloup en 1876, puis lui succéda.

En 1893, il devint archevêque de Lyon puis cardinal en 1897 il mourut vers 1912 Il vint visiter le pays de ses aïeux et célébra une messe en l'église de Campénéac

Dans son ouvrage, intitulé "Brocéliande" (1930) Charles Le Goffic de l'Académie Française cite, lors de ses promenades en forêt de Brocéliande, le nom du fermier de la Châtaigneraie en Campénéac.

Ce fermier surnommé "Napoléon", avait une progéniture nombreuse et surtout des fils.

Le hasard veut que ce Napoléon, de son vrai nom François Alexandre Napoléon Allaire soit le triaïeul maternel de D. Ménage auteur de ce livret.

CURIOSITES

A Campénéac, en arrivant de Néant sur Yvel, on peut voir un poteau indicateur "Néant 8" , cette indication a fourni à Daniel Gray le titre de son roman publié dans Ouest-France en 1958.

Le nom de Campénéac a servi à baptiser une chanson: "Les Gas de Campenia" ; et aussi une marche militaire: "Les Cloches de Campénéac" dont l'on a perdu toutes traces.



X LA PAROISSE DE CAMPÉNÉAC

Campénéac fut érigé de très bonne heure en paroisse. Le cartulaire de Redon en fait mention dès 840, avec l'orthographe de Kempénéac. A cette date, Riwalt, fils de Jarnwocon, seigneur de cette paroisse, se trouvant dans sa maison de Bronn-Ewin (Bernéan) fut témoin d'une donation faite par Catworet à l'Abbaye de Redon, et consistant en divers immeubles situés sur ce territoire. Quatre ans plus tard, le même Riwalt céda sa cour de Brown-Ewin, en Kempénéac, pour réparer le meurtre de Catworet, commis par son fils.

Le Recteur, à la libre nomination du pape et de l'évêque, jouissait, en 1730 d'un revenu net de 252 livres.

Campénéac faisait partie du doyenné de Beignon, de l'évêché de Saint-Malo, du vicomté puis comté de Porhoet et de la sénéchaussée de Ploërmel. En 1790, il fut érigé en commune et même en chef-lieu de canton, avec Augan, Beignon et Saint-Malo-de-Beignon, comme dépendance ; le tout fut rattaché au district de Ploërmel et au département du Morbihan. En 1791, L. Le Foul, son recteur, refusa le serment schismatique, se vit remplacé par un intrus et subit même la prison. Les bleus campèrent de longs mois sur une lande dite "de Beauvais" et commirent des atrocités dans la paroisse.

Pendant les troubles, on vendit nationalement une prairie dépendant de la cure et de nombreuses pièces de terre appartenant à la fabrique. Campénéac passa dans l'arrondissement de Ploërmel en 1800 et perdit son titre de chef-lieu de canton en 1801 pour entrer dans celui de Ploërmel.

En même temps le Concordat ayant assigné aux diocèses nouveaux les mêmes limites qu'aux départements, Campénéac passa régulièrement à l'évêché de Vannes et retrouva son ancien recteur, L. Le Foul, à la réorganisation de 1802.

En 1768, juste avant la révolution la paroisse était divisée en six
Frairies

1°) Celle du Bourg comprenant La Motte, Ferdonant, Brambelay,
Le Grain, Le Quily, Linvo, Quelneuc, Les Mesnieux, Le Pas aux
Biches, la Ruée.

2°) Celle de Guillerien comprenant la Mare Usurière, Les Forges,
la Villain, l'Abbaye d'en Haut et le Denys près de l'Abbaye d'en
Haut.

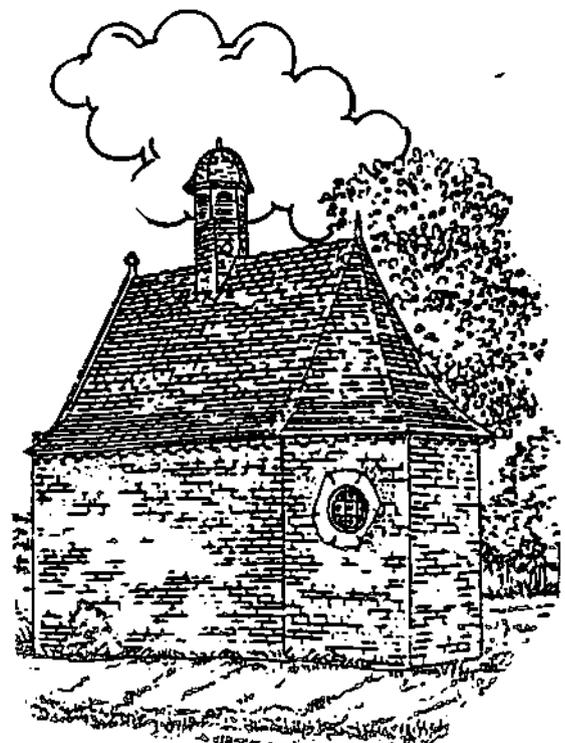
3°) Celle de Treffrain comprenant La Goule du Val, Mauny et
l'Etang près de Pontgasnier

4°) Celle du Clio comprenant la Ville André, la Tauponière, la
Villeouais, la Ville Aubert, Printanet et Belleville.

5°) Celle de Saint-Laurent comprenant l'Abbaye d'en bas, le
Deneu, le Defaix, la Chesnaie.

6°) Celle du Boisigoux comprenant Glévily, la Ville Ferrée, la
Ville Morhan, le Breil, le Chêne Daniel, La Touche Allaire, la
Rabine, les Marchis.

De nombreux villages avaient été exclus de ces frairies, ont-ils été
rattachés à une autre paroisse ? Ces exclus existaient pourtant bien dans
la commune.



L'EGLISE PAROISSIALE & LES CHAPELLES

L'église paroissiale est dédiée à la Nativité de la Très Sainte Vierge. L'édifice qui a subsisté jusqu'en 1860, était un mélange d'architecture romane et ogivale avec une tour carrée sur l'inter-transept ; au chœur, on voyait des arcades en plein cintre et ailleurs des fenêtres ogivales à meneaux flamboyants.

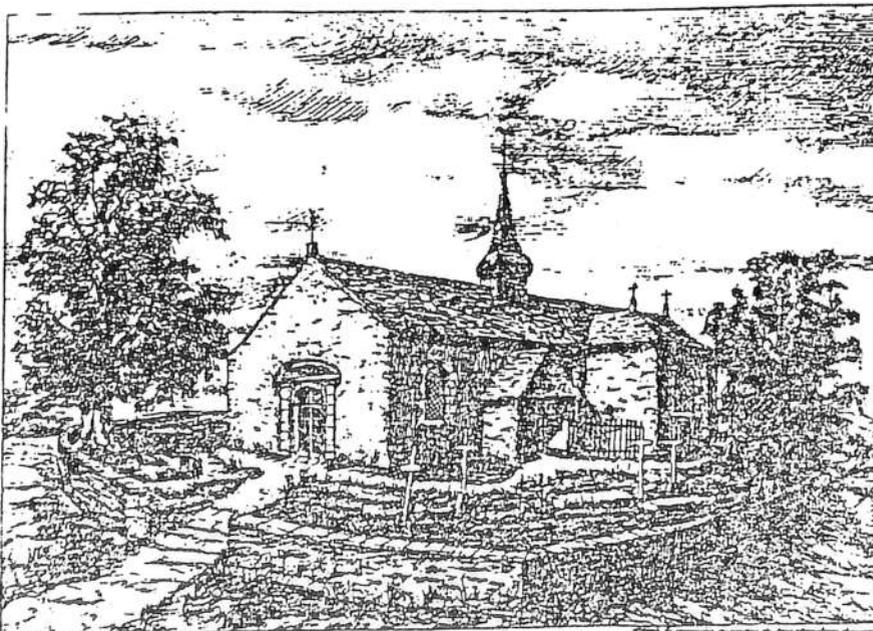
Les sires de Trécesson, comme seigneurs de la Paroisse, y jouissaient de tous les droits honorifiques et avaient leurs sépultures dans le chœur ; les autres seigneurs avaient les leurs dans les chapelles.

Une nouvelle église, commencée en 1870, par les soins de M. Magrés, recteur de la paroisse, n'a été terminée que par son successeur. C'est un vaste édifice offrant le même plan que le précédent.

Les chapelles de la paroisse étaient, en 1860 :

- 1) Saint-Laurent, au village de ce nom, vers l'Ouest, ancien prieuré dépendant de Paimpont.
- 2) Saint Gicquel, en un lieu isolé, actuellement détruite.

Il y avait en outre des chapelles privées.



L'ancienne église de Compiègne



CAMPENEAC (Morbihan). — Façade de l'Eglise.

LES CHAPELLES EN 1922

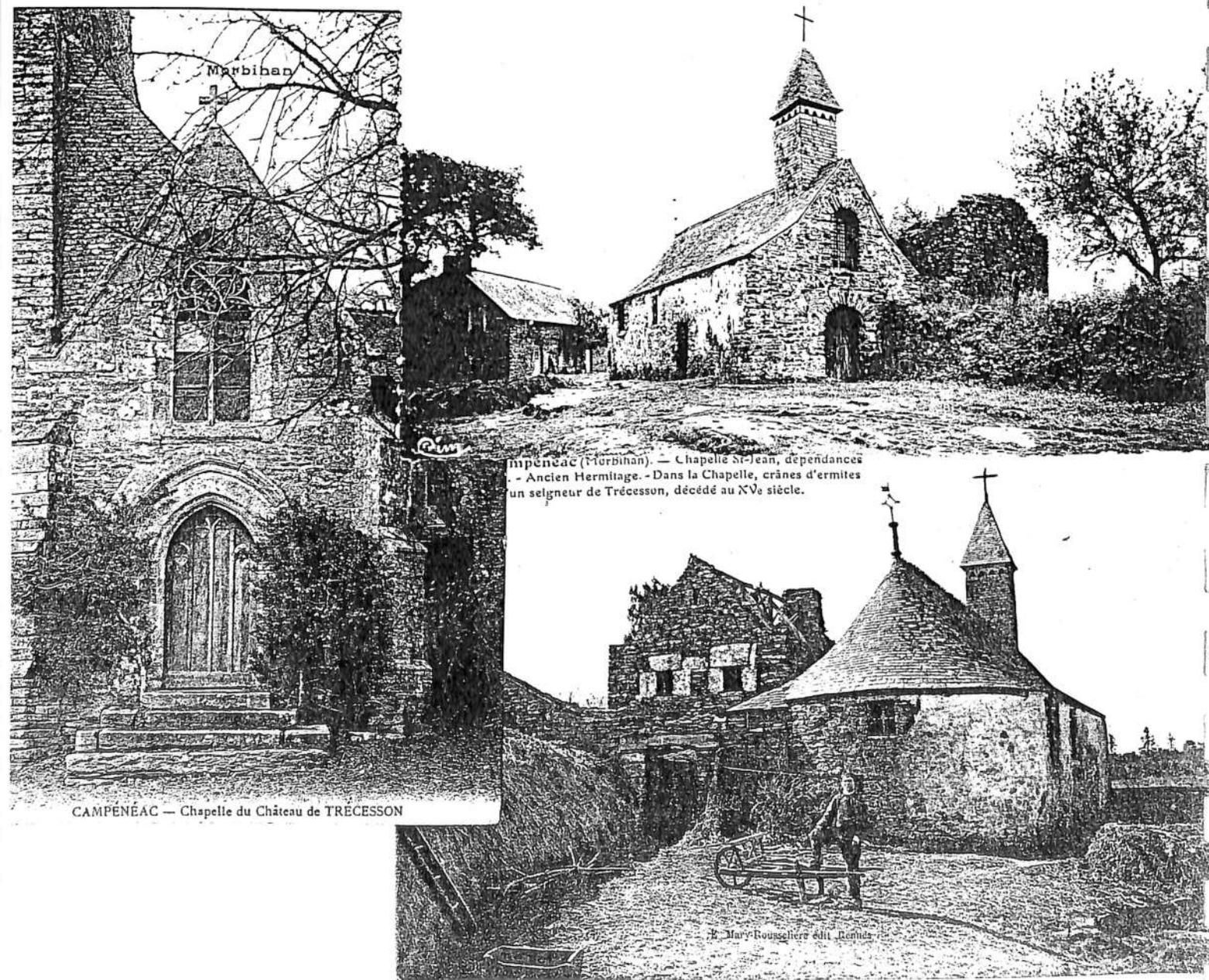
- 1°) La Chapelle de St Laurent de Coëtlau
- 2°) La Chapelle de St Jean de l'Ermitage ou des Places
- 3°) La Chapelle de Ste Anne de la Vallée Bouillante (Vallée Couëtus) en ruines. On allait à cette chapelle pour le marcher des enfants.
- 4°) La Chapelle de Bernéant (vouée à St Julien) en ruines.
- 5°) La Chapelle de la Chateigneraie, en ruines.
- 6°) La Chapelle de St Gicquel, en ruines. On allait à cette chapelle pour les enfants pris du hoquet.
- 7°) La Chapelle de Trécesson.
- 8°) La Chapelle de la Touche Larcher (vouée à Ste Suzanne), en ruines.
- 9°) La Chapelle de Glévily (vouée à St Mathurin), n'existe plus.
- 10°) La Chapelle de Quéjeau (vouée à Ste Anne ou St Joseph ?). Elle fut déplacée de quelques dizaines de mètres le 30 mars 1988 pour modifier le tracé de la route nationale.
- 11°) La Chapelle de la Bourdelaye.
- 12°) La Chapelle des Marchix (n'existe plus).
- 13°) La Chapelle de Quelneuc (n'existe plus).
- 14°) La Chapelle des Villeois.

15°) L'Oratoire de la Ville Aubert. Deviendra une chapelle quand le manoir sera transformé en monastère. Le 30 septembre 1953, les soeurs prennent possession de leur lieu de prière.

16°) La Chapelle de Clio (vouée à St Ubal), n'existe plus.

17°) La Chapelle du Chêne Adrian, n'existe plus.

RAPPEL : cette liste date de 1922.



XI CANTIQUES et COMPLAINTES

Les textes qui suivent sont des chants en hommage à des lieux saints, et à la Bonne Armelle, morte en odeur de sainteté.

Complainte de la Saint Jean

I

Entre les bois et les épines
où la Vierge Marie marchait
Où la Vierge Marie marchait

Refrain

O Gloria Vierge Marie
Vierge Marie o Gloria

II

N'as-tu pas vu Saint Jean Baptiste
N'as-tu pas vu Jésus mon fils ?
N'as-tu pas vu Jésus mon fils

III

Il est là-bas la croix dans l'herbe
Où les traîtres les juifs l'ont mis
Où les traîtres les juifs l'ont mis

IV

— Mène-moi donc St Jean Baptiste
Mène-moi donc où tu l'as vu
Mène-moi donc où tu l'as vu

V

N'a pas été à demi-lande
Qu'elle tombe à terre évanouie
Qu'elle tombe à terre évanouie

VI

St Jean Baptiste est le plus proche
Bien promptement la relevit
Bien promptement la relevit

VII

Il la reprit par sa main blanche
Il la ramène à son logis
Il la ramène à son logis

VIII

Faites-lui donc comme à sa mère
Elle t'y fera comme à son fils
Elle t'y fera comme à son fils

IX

Elle te donnera pour partage
Les grandes joies du paradis
Les grandes joies du paradis

*Complainte pour la chapelle de Saint Jean de l'Ermitage
Auteur inconnu*

Armelle Nicolas dite **La Bonne Armelle**

1606 - **Servante et Mystique** - 1671

1. **Campénéac est fière
D'avoir donné le jour
A l'humble ménagère
Au mystérieux parcours.**
2. **A Quelneuc, la bergère
Paissait son cher troupeau
Sur la lande, en prière
Veillait sur ses agneaux.**
3. **Telle une Religieuse
Coiffée du capulet
Dévote et généreuse
Elle porte son secret.**
4. **Des servantes, modèle
Visant la perfection
Notre vaillante Armelle
Force l'admiration.**
5. **Sa main est à l'ouvrage
Mais son coeur est à Dieu
Marcher dans son sillage
Servir, c'est merveilleux.**
6. **De leur fill(e) d'adoption
Si digne de confiance
Ploërmel... Arradon...
Garderont souvenance.**
7. **Armelle est une active
Ne craignant pas sa peine
De plus, contemplative
Rayonnante et sereine.**
8. **Passionnément aimante
De Jésus crucifié
De faveurs étonnantes
Par lui, fut gratifiée.**
9. **Quand dur est le chemin
Tournée vers l'intérieur
A son époux divin
Elle ouvre grand son coeur.**
10. **A l'heure de l'épreuve
Notre grande mystique
A toujours su fair(e) preuve
De vertu héroïque.**
11. **Aimer pour mieux servir
Servir pour mieux aimer
Heureus(e) de tout offrir
Jusqu'à se consumer.**
12. **Tout embrasée d'Amour
Pour Dieu et le prochain
Elle aspirait au Jour
Sans ombre ni déclin.**
13. **A soixante-cinq ans
Sa mission accomplie
A Vannes, saintement
En Dieu, s'est endormie.**
14. **La bien-aimée Armelle
Sans bruit s'est envolée
Vers la Vie éternelle
En vraie prédestinée.**

Cantique de Saint Laurent

1

Il règne aux Cieux, ce héros magnanime
Qui pour son Dieu, dès ses plus jeunes ans
Sut triompher par sa vertu sublime
De la fureur d'idolâtres tyrans.
Ils avaient cru, trompés par son jeune âge
Devant la mort le voir pâlir d'effroi,
Mais il leur dit plein d'un mâle courage
Plutôt mourir que de trahir ma foi (bis)

2

C'est de ton sein, souveraine du monde
Que ce martyr s'envola dans les Cieux
Rome, Pourquoi dans une nuit profonde
Ensevelis-tu ses restes précieux ?
Oh ! tu voulais, aimable Providence
Que dans ces lieux pour ranimer la foi
Il vint un jour répéter à l'enfance
Plutôt mourir que de trahir ma loi (bis)

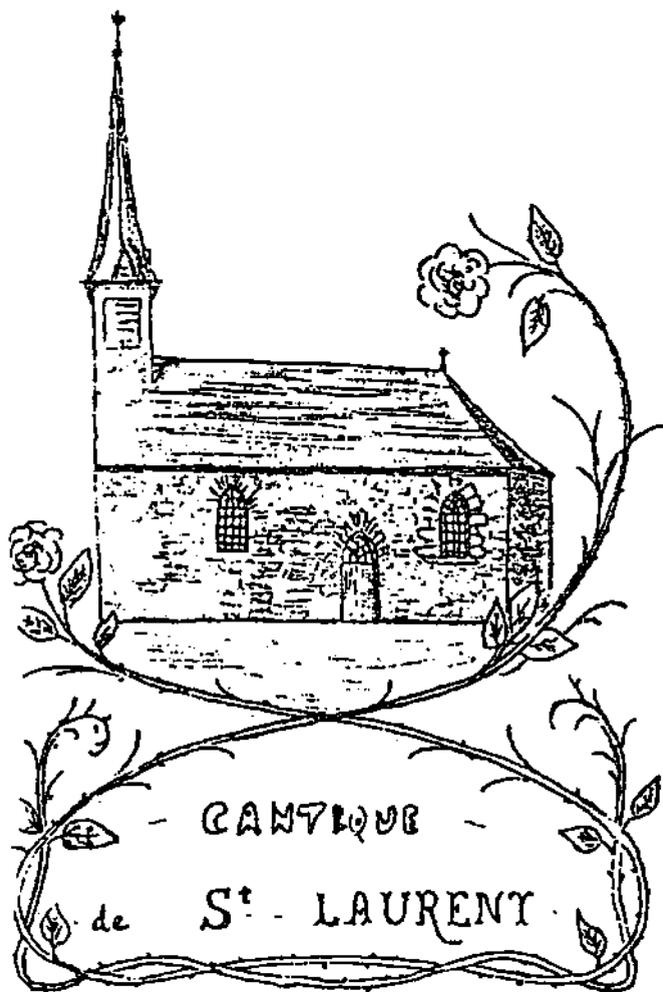
3

Il jouit au Ciel d'une nouvelle gloire.
Nos saints autels brillent en ce beau jour
Que mille voix célèbrent sa victoire
Grant Saint Laurent règne dans ce séjour.
Je vous salue, o dépouille mortelle
Restes sacrés d'un martyr de la foi
Nous voulons être à Dieu toujours fidèles
Plutôt mourir que de trahir sa loi (bis)

4

S'il faut un jour pour la foi de nos pères
Braver l'enfer, la mort et les tyrans,
Jeune martyr, soutiens par tes prières
Notre constance au milieu des tourments.
De tes combats conservant la mémoire
Ah ! puissions-nous répéter avec toi
Ce cri d'amour, de triomphe et de gloire,
Plutôt mourir que de trahir sa foi (bis)

Cantique de la chapelle Saint Laurent
Auteur inconnu



A la claire fontaine

I

A la claire fontaine
Douce Vierge Marie
A la claire fontaine
Qui n'est pas loin d'ici
Qui n'est pas loin d'ici
Douce Vierge Marie

II

Trois pigeons blancs s'y baignent
Douce Vierge Marie
Trois pigeons blancs s'y baignent
Le jour comme la nuit
Le jour comme la nuit
Douce Vierge Marie

III

Ils se sont tant baignés
Douce Vierge Marie
Ils se sont tant baignés
Qu'la fontaine a tari
Qu'la fontaine a tari
Douce Vierge Marie

IV

Ils ont pris leur volée
Douce Vierge Marie
Ils ont pris leur volée
Sur la tour de Paris
Sur la tour de Paris
Douce Vierge Marie

V

Un qui s'appelle St Jacques
Douce Vierge Marie
Un qui s'appelle St Jacques
Et l'autre St Denis
Et l'autre St Denis
Douce Vierge Marie

VI

L'autre s'appelle St Pierre
Douce Vierge Marie
L'autre s'appelle St Pierre
Portier du paradis
Portier du paradis
Douce Vierge Marie

VII

Ouvre ta porte St Pierre
Douce Vierge Marie
Ouvre ta porte St Pierre
Aux grands comme aux petits
Aux grands comme aux petits
Douce Vierge Marie

VIII

Je n'ouvre pas ma porte
Douce Vierge Marie
Je n'ouvre pas ma porte
A ces coureurs de nuit
A ces coureurs de nuit
Douce Vierge Marie

IX

Ils vont aux bals aux danses
Douce Vierge Marie
Ils vont aux bals aux danses
Offenser Jésus Christ
Offenser Jésus Christ
Douce Vierge Marie



Cantique pour quelle fontaine ? Ste Appoline du Lidrio, St Ubal du Clio, St Mathias de Pontgasnier (réputée soigner les yeux) et à Quelneuc St Martin ou celle de la Bonne Armelle ou bien celle de St Jean

Auteur inconnu

III TRECESSON

Voici la liste des Seigneurs et Châtelains successifs de TRECESSON depuis le VIII^e siècle.

- JARN-WOCON : Matchyern à la fin du VIII^e siècle, mort avant l'an 833, il eut pour fils :
- RIWALT : Matchyern d'Augan, de Campénéac et de Ploërmel qui possédait Lis-Wisson, appelé aussi Treb-Wisson où il habitait en 833.
- DEURHOLARN : Fils du précédent, lui aussi Matchyern de Ploërmel en 858 et 868 ; il mourut en janvier 876.
- JARNWOCON : Fils de Deurhoiarn, Matchyern de Ploërmel et d'Augan en 876 et 878.

Après les invasions des Normands des X^e et XI^e siècles, Trécesson appartient à la "Maison de Porhoët", puis dès le XII^e siècle à la famille "de Trécesson" qui s'armait "de gueules à trois chevrons d'hermines" avec la devise : "Plutôt rompre que ployer". Suit la descendance des "de Trécesson".

- JEAN 1^{er} de Trécesson : Chevalier et Sire de Campénéac et de Trécesson.
- JEAN II de Trécesson : Chevalier et Sire de Trécesson, en 1298, dont :
- JEAN III de Trécesson : Chevalier qui signe "Jean de Campénéac"; il eut, entre autres,
- JEAN IV de Trécesson : Chevalier et Seigneur de Trécesson ; Chambellan du Duc de Bretagne JEAN IV, et connétable de Bretagne de 1370 à 1380. C'est à lui que l'on attribue la construction du château tel qu'on le connaît. Il eut comme fils :
- OLIVIER de Trécesson : Chevalier et Seigneur de Trécesson, sa fille aînée :
- JEANNE de Trécesson : Dame de Trécesson épousa en 1440 Eon de Carné, et ensuite en 1462 Jean de Mallequenelle. Elle eut du premier lit:

- FRANCOIS (de Carné) de Trécesson : Chevalier et seigneur de Trécesson, il eût d'Isabeau de Boislève, entre autres :
- RENE de Trécesson : Chevalier et Seigneur de Trécesson, en 1535, qui épousa Jeanne de Callac, dame de Talcoëtmeur et eut :
- PREGENT de Trécesson : Sous Charles IX, en 1568, il fut autorisé à établir deux fois par an une foire près de la chapelle de Saint-Jean de l'Ermitage. Il mourut en 1572 sans postérité, son héritier fut un neveu GREGOIRE-PAUL de Trécesson qui eut entre autres :
- PIERRE de Trécesson : dit Vicomte de Trécesson, écuyer ordinaire de la petite écurie du Roi, il épousa en 1632 Jeanne de Bruc.
- Leur fille MARIE-JEANNE de Trécesson vécut dans l'entourage du Duc de Savoie et du Cardinal de Mazarin et épousa vers 1660 le Comte de Cavour et eut comme fils François-Gilles.
- FRANCOIS-GILLES de Trécesson : Comte de Trécesson, lieutenant-général des armées du Roi. Né en 1636, il épousa vers 1659 Péronelle du Faù et eut trois fils et une fille, son second fils :
- GILLES de Trécesson : Marquis de Trécesson, colonel d'infanterie, lieutenant-général des armées du Roi en 1734, Chevalier de Saint-Louis.
Né à Trécesson le 12 juin 1664 et décédé à Paris le 13 juin 1743. Il eut comme fils:
- JOSEPH-MARIE TOUSSAINT, marquis de Trécesson : Capitaine au régiment d'Agénois, né en 1696, épousa en 1723 Louise-Jacquette de Kersauzon, et fut inhumé à Campénéac le 5 février 1780, ayant eu :
- JEAN-LOUIS JOSEPH HIPPOLYTE, marquis de Trécesson : décédé le 11 mars 1768, il eut d'un premier mariage :

AGATHE de Trécesson : Comtesse de Trécesson, épousa le 6 février 1773 René-Joseph Le Prestre, Comte de Chateaugiron, qui émigra en 1790. Sa femme et ses filles furent emprisonnées puis relâchées. Le château de Trécesson fut vendu le 13 février 1793 à Nicolas Bourelle de Sivry.

Nicolas Bourelle de SIVRY : Acquéreur de Trécesson, devint payeur général des guerres aux armées républicaines des Côtes de Brest en 1795, puis à l'armée d'Italie et fut nommé en janvier 1797 trésorier-général du département d'Ille et Vilaine.

Il mourut en 1803 et fut inhumé le 4 décembre dans la chapelle Saint Jean de l'Ermitage où l'on voit encore son tombeau. L'on peut penser que son engagement pour la République a préservé le château des actions violentes perpétrées par les "bleus".

Sa petite-fille épousa en 1841 le Baron Roger et eut entre autres :

Alice ROGER de SIVRY : qui reçut Trécesson, Bernéant et la Châteigneraye, et épousa le 24 juin 1871 Gustave-Joseph Comte de Perrien de Crénan ; mort à Paris le 22 décembre 1925, ayant eu trois filles entre autres :

Alice de PERRIEN : Châtelaine de Trécesson qui a épousé le 25 avril 1901, Jean de Secondat, Baron de Montesquieu, officier d'infanterie, né en 1874 et a fait d'important travaux de restauration et de consolidation au château de Trécesson.

Le Baron de Montesquieu, capitaine au 99ème régiment d'infanterie est mort pour la France en 1914.

Alice de Perrien épousa en secondes noces le Comte Antoine de Prunelé en 1917 qui acheva la restauration extérieure de Trécesson et effectua la restauration de l'intérieur. Il mourut le 11 mai 1961 ; ayant eu entre autres :
actuel châtelain de Trécesson qui épousa en 1951 Marguerite de Pénanster.

Michael de PRUNELE :

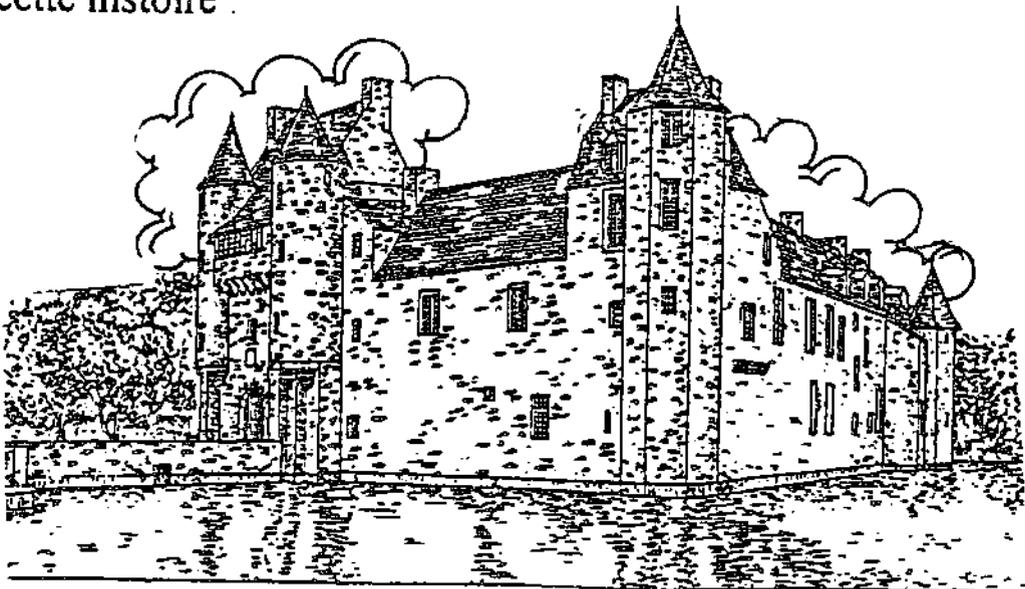


TRECESSON

Voici la fameuse *Légende de la mariée de Trécesson*. Racontée par Ogée dans le *Dictionnaire de Bretagne*, article Campénéac ; par M. de Closmadec, dans la *Revue Polymathique du Morbihan* (année 1885) ; par M. Aurélien de Courson dans la *Bretagne Contemporaine* (t.I, p. 116) ; par M. Cayot-Delandre dans son *Histoire du Morbihan* (p. 311) ; par Melle de Breuilpont (A. de Martigné), dans les *Veillées des Chaumières* (année 1896) ; dans le *Lycée Armoricain* (t. IV, p. 5, année 1884) ; dans *Brocéliande et Coëtquidan* (année 1899, p. 57), etc ; elle a été chantée par MM. Ernest Fouinet en 1829, Alphonse Guérin en 1834, Jules du Boisbaudry en 1833, et le marquis de Bellevue en 1894.

Le Château de Trécesson est un vieux manoir à 3.000 mètres du bourg. Ce château n'a rien perdu de son cachet féodal. Elevé vers la fin du XV^e siècle, il présente encore une porte à pont-levis, flanquée de deux tourelles menues, percées de baies étroites ; un étang baigne ses murs ; au premier aspect on reconnaît dans toute sa disposition l'architecture militaire et pourtant il est loin de pouvoir être considéré comme un château-fort, et n'a rien, par exemple, qui rappelle Elven ou Suscinio. Il mettait son propriétaire à l'abri d'une surprise ou d'un coup de main ; mais il ne pouvait résister à une attaque sérieuse.

Tout le monde savait autrefois dans le pays l'étrange et tragique aventure dont ce lieu fut le théâtre, il y a à peu près un siècle ; et quelques vieillards en conservent encore la tradition. Voici comment on raconte cette histoire :



LA LEGENDE DU CHATEAU DE TRECESSON

Telle qu'elle fut transcrite vers 1847

Vers le milieu du dernier siècle, vivait un Seigneur de Trécesson, aimé de ses vassaux et honoré dans tout le pays. Affectueux et bienfaisant, il passait doucement sa vie dans son vieux château, sans autre occupation que celle de rendre heureux les paysans de ses terres et les serviteurs attachés à sa personne. Toutefois, il professait une haine profonde pour les braconniers et il les punissait avec une extrême rigueur chaque fois que l'occasion s'en présentait. Il ne faut pas trop lui en vouloir... Les braconniers l'avaient en grande terreur...

Une nuit d'automne, l'un de ces obstinés chasseurs était embusqué dans le parc du château et y guettait sa proie, quand il crut entendre un bruit lointain. Craignant d'être découvert, il cacha précipitamment son fusil dans le feuillage et grimpa sur un arbre. A peine s'y était-il installé, en s'y cachant de son mieux, qu'il aperçut, à l'extrémité de la grande allée du parc, une voiture attelée de chevaux noirs, et suivie de plusieurs domestiques qui portaient des torches allumées. L'équipage s'avancait lentement et presque sans bruit. Aucune voix n'interrompait le silence de la nuit, qui n'était troublé que par le pas mesuré des chevaux et par le froissement des roues sur les branchages et les feuilles desséchées. Cet étrange cortège s'arrêta à quelques pas du braconnier, qui vit bientôt, à la lueur des torches, plusieurs hommes munis de bêches et de pioches, s'avancer de son côté et se mettre à creuser une fosse, précisément au pied de l'arbre sur lequel il se trouvait. Au même instant, deux gentilshommes, dont le rang élevé s'annonçait par l'élégance et la recherche de leur costume, sortirent de la voiture et en firent descendre, avec violence, une jeune dame richement parée. Elle portait une robe de soie blanche, sa tête était couronnée de fleurs, un bouquet ornait son sein ; tout en elle indiquait une jeune fiancée qu'on va conduire à l'autel ; mais sa chevelure était en désordre et ses yeux pleins de larmes, ses joues pâles, ses gestes suppliant annonçaient assez qu'elle était en proie à l'épouvante. Traînée, plutôt que soutenue, par ses conducteurs, quelquefois, elle se débarrassait de leurs bras, se précipitait à leurs pieds, embrassait leurs genoux, les appelait ses frères, ses amis et les suppliait, en sanglotant de ne pas lui arracher la vie. Ce fut en vain ; ses

persécuteurs demeurèrent froids et inflexibles devant ses supplications désespérées, et loin de paraître ému, l'un d'eux la repoussa brutalement.

- *"Que me voulez-vous, disait-elle, pourquoi m'avez-vous conduite ici?"*

- *"Tout-à-l'heure vous le saurez, Madame".*

- *"La solitude de ces lieux m'épouvante".*

- *"Nous y sommes avec vous".*

- *"Pourquoi cet appareil funèbre ?". "Mes frères, mes amis, oh !, je vous en supplie, ne me faites pas de mal".*

- *"Vos frères, Non, Madame, nous ne le sommes plus ; vous avez cessé d'appartenir à une famille que vous déshonorez".*

- *"Au nom du Ciel ! Ne me tuez pas. Faut-il donc mourir si jeune ! Au moment d'atteindre le bonheur ; oh ! que la mort est affreuse".*

- *"Il faut pourtant vous y résigner, Madame ; les pleurs sont inutiles, votre heure est venue, vous allez mourir".*

La fosse était creusée ; les cavaliers firent un signe à leurs gens, qui s'emparèrent de la jeune dame. L'infortunée se débattit longtemps dans les bras de ses bourreaux ; mais, malgré ses efforts désespérés, malgré ses supplications et ses larmes, elle fut jetée dans la fosse qu'on recouvrit précipitamment de terre pour étouffer ses derniers gémissements ; puis les deux seigneurs remontèrent dans la voiture ; l'équipage s'éloigna au grand trot des chevaux, et quelques moments après, le parc de Trécesson avait repris son obscurité, son calme et son silence.

Pendant cette affreuse scène, le braconnier, le coeur serré par l'effroi, avait à peine pu respirer. Lorsque la voiture eut disparu, lorsqu'il eut cessé d'entendre le pas rapide et cadencé des chevaux qui l'entraînaient, il se décida à descendre de son arbre ; mais, plein de trouble et d'épouvante, il ne songea à écarter les terres qui étouffaient la malheureuse femme qu'on venait d'assassiner sous ses yeux. Il courut en toute hâte chez lui, où il raconta, tout éperdu, à sa femme, le crime dont il avait été le témoin. Celle-ci n'écoutant que son désir de sauver la victime, s'il en était encore temps, fit de vifs reproches à son mari, l'accusa de lâcheté, et lui dit qu'elle n'imputait qu'à lui la mort de cette jeune infortunée. L'entraînant ensuite, elle voulut aller dans le parc pour ouvrir la fosse ; mais une réflexion terrible lui vint : si elle et son mari allaient être surpris auprès d'un cadavre à peine froid, ne leur imputerait-on pas le crime affreux qui venait d'être commis ? - Cette crainte

l'arrêta, elle jugea qu'il n'y avait rien de mieux à faire que de se rendre, sans perdre un instant, auprès de Monsieur de Trécesson et de lui raconter ce qui s'était passé.

Ils allèrent donc frapper à la porte du château et réveillèrent le concierge, qui, sur leurs vives instances, alla, à son tour, réveiller M. de Trécesson. Le braconnier et sa femme, introduits chez leur Seigneur, purent, à peine, tant ils étaient émus, lui faire le récit du crime qui venait d'être commis sur ses terres. Aussitôt que M. de Trécesson eut compris de quoi il s'agissait, il se hâta de faire appeler tous les gens de sa maison et de donner l'ordre le plus pressant de se rendre au lieu indiqué, où lui-même les suivit bientôt. Cependant ces démarches, ces préparatifs avaient emporté du temps ; les heures s'écoulaient, et déjà le jour était prêt à paraître lorsqu'on put commencer à enlever les terres qui recouvraient la fosse. Tous les regards, dirigés sur le même point, annonçaient l'anxiété des acteurs de cette scène. Monsieur de Trécesson était dans la plus vive agitation ; l'espérance et la crainte, l'attendrissement et l'horreur succédaient dans son âme et se peignaient tour-à-tour sur ses traits. Enfin sa figure s'illumina d'un rayon de joie, lorsque le visage de la jeune dame parut à découvert, et qu'il la vit ouvrir languissamment les yeux et pousser un long soupir. Ce moment d'espoir ne fut pas long ; l'infortunée ne put supporter le grand air dont elle avait été privée si longtemps ; l'impression trop vive de l'atmosphère l'avait suffoquée, et ses yeux se refermèrent, cette fois pour toujours.

Monsieur de Trécesson fut profondément affligé de cet événement; il donna des larmes à l'infortunée dont la mort avait été si cruelle et lui fit rendre les honneurs funèbres avec une pompe digne du rang qu'elle paraissait avoir occupée dans le monde. Ce premier devoir une fois rempli, il mit tout en oeuvre pour en accomplir un autre qui lui semblait aussi sacré, et n'épargna ni soins, ni démarches pour découvrir les assassins ; mais toutes ses recherches furent inutiles ; on ne put savoir ni le nom de cette jeune dame qui avait disparu d'une si étrange manière, ni la cause du sort cruel qu'on lui avait fait subir, et cet événement extraordinaire est toujours resté enveloppé d'impénétrables ténèbres. Cependant le souvenir s'en est transmis jusqu'à nous par des signes certains : M. de Trécesson avait solennellement déposé dans la chapelle du château la robe nuptiale, le bouquet et la couronne de fleurs de la

jeune et malheureuse fiancée, et ils sont restés sur l'autel, exposés à tous les regards jusqu'à l'époque de la Révolution.

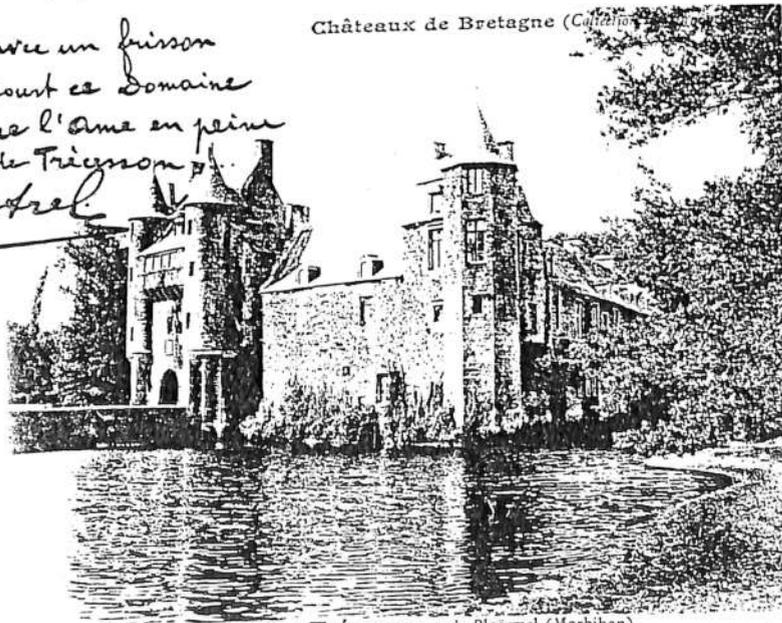
Tous les écrivains, variant sur les détails de ce drame, sont d'accord sur le fond : une nuit, une jeune femme encore revêtue de ses habits de noce, fut enterrée vivante dans le jardin de Trécesson ; le lendemain matin, le châtelain de ce manoir, prévenu par un garde ou un pâtre, fit exhumer son cadavre, et déposa le voile, le bouquet et la couronne de la morte dans la chapelle du château, où ils existaient encore lors de la Révolution (1).

(1) M. l'abbé Le Mené, dans son *Histoire des Paroisses du diocèse de Vannes*, article Campénéac, dit que la robe nuptiale, le bouquet et la couronne de mariée, exposés avant la Révolution dans la chapelle de Trécesson, n'étaient probablement qu'une offrande, un *ex-voto*, de quelqu'une des châtelaines.

Ce n'est qu'avec un frisson
que l'on parcourt ce domaine
où rôde encore l'âme en peine
de la morte de Trécesson.

Botrel

Châteaux de Bretagne (Culturo)



709. - Trécesson, près Ploërmel (Morbihan)

LE PIED D'ANON

Gilles-Jacques-Pierre de Trécesson, chevalier, seigneur de Bernéan, de la Gaudinaye, Marquis de Coëtlogon, Vicomte de Méjusseume, Baron de Pleugriffet, lieutenant général des armées navales, baptisé à Campénéac le 31 juillet 1708 et décédé en 1763.

Ce Comte de Trécesson était un joueur enragé ; une nuit, dans les salons du château de Versailles, il avait perdu successivement tous ses châteaux, toutes ses fermes, et ses bois ; il était totalement ruiné. Il quittait désespéré la funeste table de jeux où venait d'être dévorée sa fortune, quand il se souvint qu'il possédait là-bas en Bretagne, sur une lande dominant ses châteaux de Trécesson et Bernéan, un mauvais rocher, valant à peine quelques écus : le rocher du "Pied d'Anon" appelé ainsi car il a la forme d'un sabot d'âne, le plus élevé des rochers de la lande de Lambel, au milieu de la colline qui domine à l'Est le château de Trécesson. Il le joua et gagna, gagna encore et peu à peu rentra en possession de tous ses biens perdus précédemment. Les fiers manoirs de Trécesson et Bernéan étaient sauvés par le pauvre rocher du Pied d'Anon: "On a toujours besoin d'un plus petit que soi".

6475. Campénéac (Morbihan). — Domaine de Trécesson



XIII LA TOUCHE-LARCHER

Elle appartient à la famille du même nom jusqu'au XVII^e siècle, les Larcher.

Cette famille est l'une des plus anciennes de Bretagne, nous la trouvons dans cette province dès le XI^e siècle.

Un des membres accompagna Guillaume de Normandie à la conquête de l'Angleterre en 1066 ; un autre fit la 7^eme croisade en 1248 sous Louis IX et un autre reçut le titre de Comte en 1500.

Les Larcher eurent pour première résidence la Touche-Larcher en Campénéac, et leurs armes étaient "des gueules à trois flèches empennées d'argent, les pointes en bas" leur devise "Le coup n'en fault".

Le château de la Touche-Larcher passa ensuite aux Boscher, aux La Souallaye, aux La Corbinière, aux De France.

En 1794, la Touche-Larcher appartenait à Mr César du Bouays de Couesbouc qui la vendit à Mr Le Comte de Martel.

Celui-ci possédait aussi en Campénéac, Glévily, la Chesnaie, le Bois-Giquel, les Villeois, etc...

En 1831, le Comte de Martel vendit à moitié prix, pour cause de parenté, la Touche-Larcher à Mr Henry-Marie-Joseph-Annibal de Busnel.

Né à Beauvais en 1766, il épousa à Jersey en 1794 Melle du Breil, il mourut en 1841 à la Touche-Larcher.

Leur fils, Henri-Paul né à Jersey en 1794 épousa en 1846 Marie de Lanniron, il mourut à Auxerre en 1870 et sa veuve en 1902 à Campénéac.

D'où naquit Mr Henri-Marie-Toussaint de Busnel, marié en 1872 à Melle Eulalie Coué de la Tremblaye, originaire de Redon.

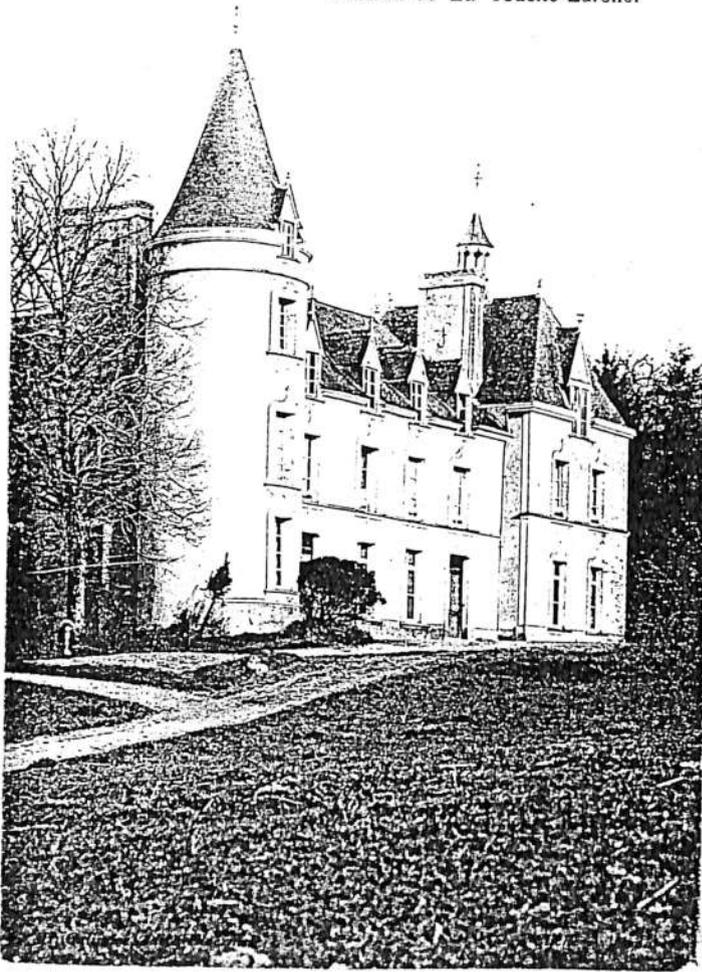
Mr Henri de Busnel fut maire de Campénéac de 1917 à 1919.

De ce mariage naquirent deux filles, dont l'une épousa en 1911 Yvan-Rolland de Renvergé.

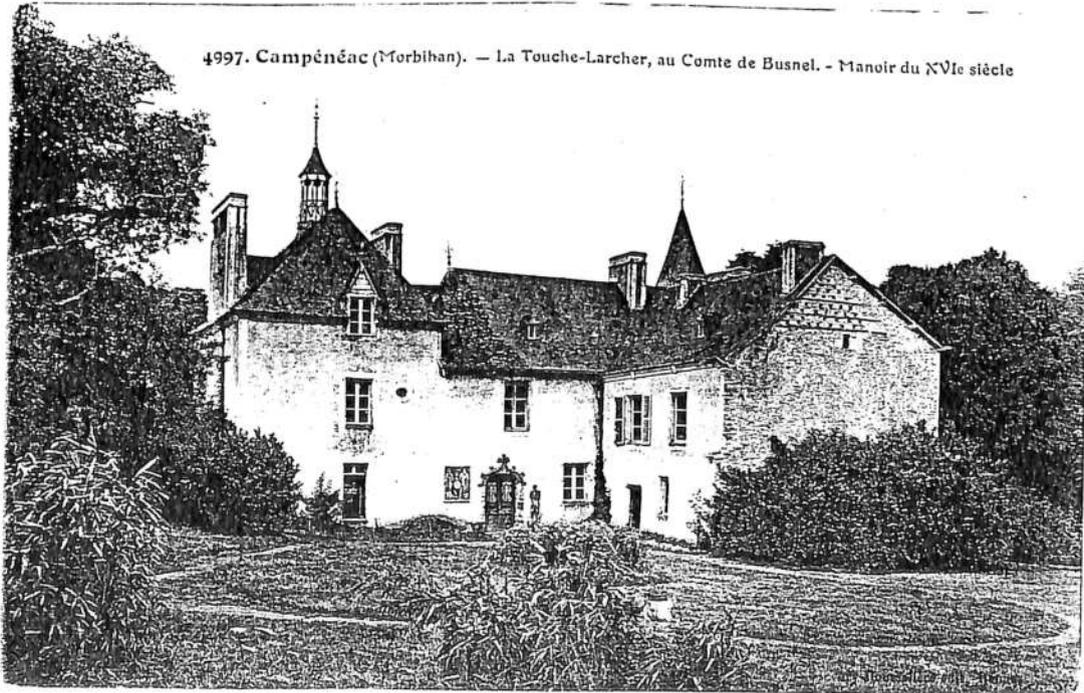
Mr et Mme de Renvergé héritèrent de la Touche-Larcher avec ses dépendances. L'une de leurs filles épousa en janvier 1948 Mr Gérard de Coquereaumont actuel propriétaire.

Une des fermes de la Touche-Larcher s'appelait la Touche-Trécesson, car un des Larcher épousa une des Trécesson et la ferme fut portée avec la dot au domaine de la Touche-Larcher.

Environs de PLOERMEL
Château de La Touche-Larcher



4997. Campénéac (Morbihan). — La Touche-Larcher, au Comte de Busnel. - Manoir du XVI^e siècle



XIV LES MOULINS

De nombreux moulins à vent et à eau existaient sur la commune de Campénéac surtout durant le XIX^e siècle.

Trois moulins à vent restaient en activité au début du XX^e siècle, ils se sont arrêtés dans cet ordre.

Rohouan ou Rohonan avec comme dernier meunier Mr Maillard vers 1910.

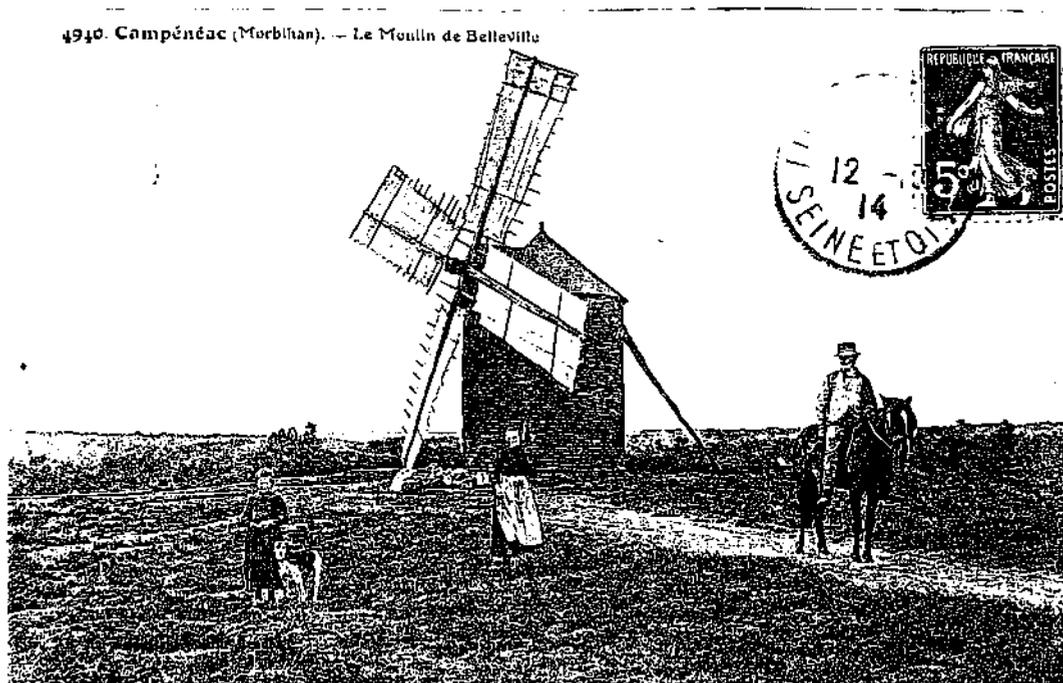
Belleville avec un meunier dénommé Prioux, du haut du bourg, en 1910.

Le dernier et le plus connu, celui de Pontgasnier rasé en 1965, les Launay étaient meunier et propriétaire en 1920 ; il finit sa carrière avec la même famille de propriétaire et Jean Ealet comme meunier.

Il était de coutume que le meunier exerçait alors avec les deux types de moulins qui se situaient très proches l'un de l'autre.

D'ailleurs, le nom de Pontgasnier était donné à la maison du meunier située près du pont.

L'Oyon avant de se jeter dans l'Aff faisait tourner 11 moulins à eau.



INVENTAIRE

Pontgarnier / Pontgasnier : à vent et à eau

- Meunier en 1701 : Ollivier Quellard et sa femme Janne RYO.

Le moulin à vent construit vers 1665 avait deux étages, il fut rehaussé d'un étage vers 1930.

Bourg : à vent et à eau.

- Meunier en 1707 : Guillaume Gautier et sa femme Julienne Chotart.

L'étang du moulin à eau est devenu la coursière avec son lavoir.
Un nommé Hamelin fut le dernier meunier, fin XIX^e.

Belleville : à vent.

- Meunier en 1707 : les mêmes qu'au Bourg.

Rollo / Raulo : à vent.

- Meunier en 1702 : toujours les mêmes qu'au bourg.

Rohouan : à vent.

- Meunier en 1708 : Pierre le Nuel et sa femme Yvonne Creteau.

Les Vaux : à eau.

- Meunier en 1703 : Pierre Paffin et sa femme Jaquette Rollo.
- Meunier en 1800 : un nommé Baron et ensuite un Lameule.

Tous les moulins sus-nommés étaient la propriété de Messire, Comte François-Gilles de Trécesson jusqu'en 1712.

Les Vallées : à vent et à eau.

Près de la Tauponière.

Dernier meunier, un nommé Ménage originaire d'Augan.

La Ville Aubert : à vent.

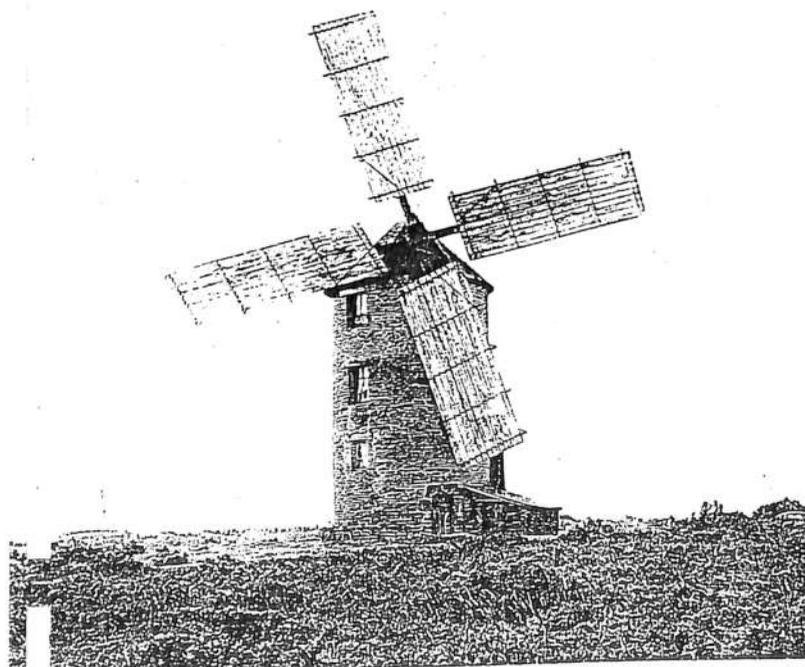
Glévily : à vent.

- Meunier vers 1800 un nommé Dero Jesso

Quéjeau : à eau.

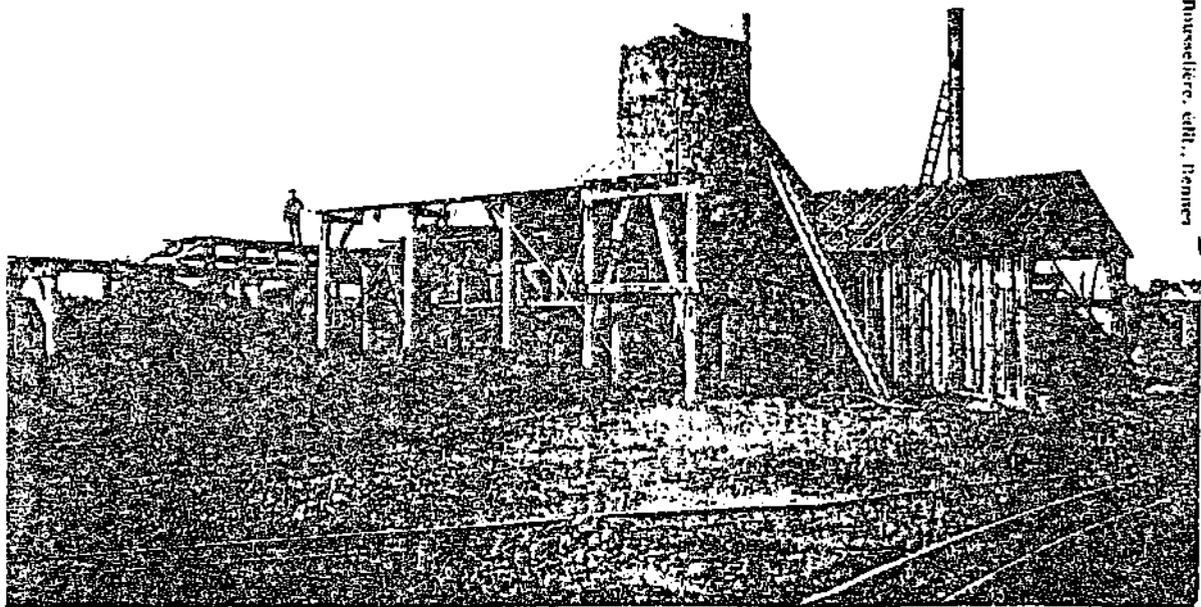
La Rivière : à vent et à eau.

- Meunier en 1761 : un Perrin puis Lorho et ensuite vers 1800 un Chevreuil.



LES FORGES DE PAIMPONT

179. FORÊT DE PAIMPONT (Il.-et-V.) Le Minéral - La Laveuse

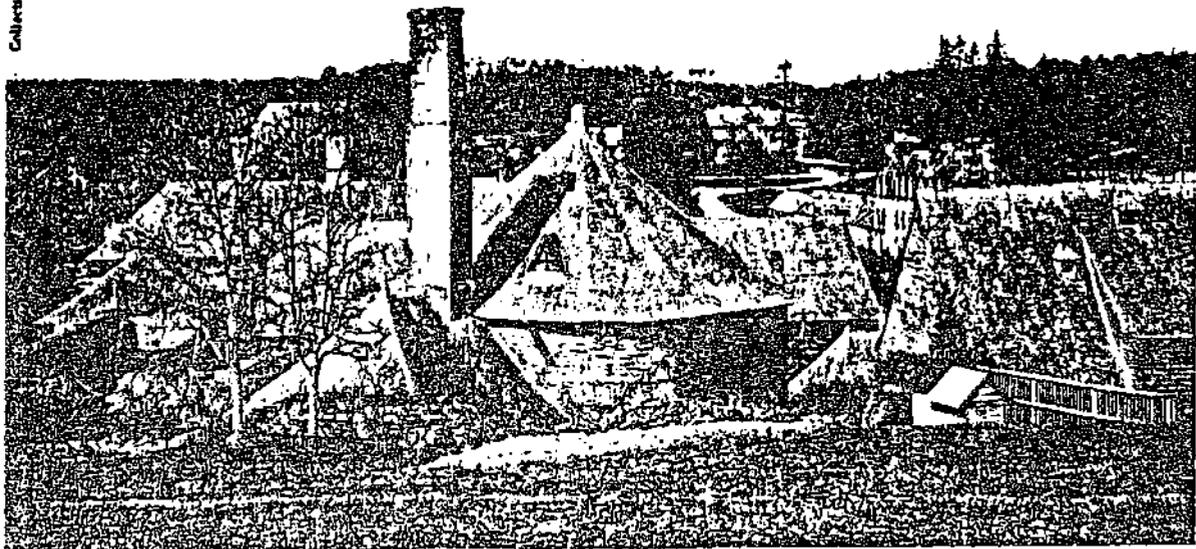


Le Minéral - La Laveuse

La Bretagne Pittoresque

7571. Forêt de PAIMPONT. Les Forges

Collection A. Werner, F. Briand.



LES FORGES DE PAIMPONT VERS 1850

Telle qu'elle est cependant on peut citer la forêt de Paimpont comme une des plus belles de Bretagne. On y voit, outre les taillis, de remarquables futaies et plusieurs étangs ayant ensemble plus de 200 ha, y compris une partie du grand étang de Comper. L'un de ces étangs alimente les forges les plus importantes de la Bretagne. Ces forges établies récemment sur une proportion gigantesque et en harmonie avec les progrès de la science se composent de 2 hauts-fourneaux, 5 feux d'affinerie, 2 chaufferies, un martinet à essieux. Une énorme machine soufflante dessert seule tous ces ateliers qui se complètent par 6 fours à réchauffer, un double train de laminoir et un train de fer à guides. Enfin l'on y a construit tout récemment des fours à pudier, un squazzer et un train de dégrossisseur. La puissance hydraulique est évaluée à une force de plus de 100 chevaux, et il faut annuellement plus de 40.000 stères de bois pour alimenter cet immense établissement où 400 ouvriers sont sans cesse occupés et qui, après avoir appartenu jusqu'en 1842 aux héritiers, divisés à l'infini, des anciens fondateurs, est la propriété, actuellement, du seul M. Formon. Les Forges de Paimpont offrent un coup d'oeil vraiment admirable, lorsqu'on arrive sur l'étroite langue de terre servant de chaussée à l'étang qui les alimente. Cette fournaise immense, le bruit des énormes marteaux, le bruissement des laminoirs, forment un contraste frappant avec le calme de ce bel étang, qu'ombragent les arbres séculaires. C'est la vie industrielle et son armée de bûcherons, dresseurs, charbonniers, chauffeurs, mineurs, fondeurs, lamineurs, mouleurs, menuisiers, charpentiers et maçons, luttant de beauté et de splendeur avec la beauté et la splendeur de la végétation et des eaux.

Les fers de Paimpont n'ont rien perdu de leur antique réputation, ils ont suivi le progrès du siècle et maintenant ils marchent de pair avec les meilleurs fers de Suède. Paimpont a été aussi longtemps renommé par ses blanchisseries de fil et de toile par l'ancien procédé d'exposition sur le pré. Maintenant il lutte péniblement contre le blanchissement par le chlore et les chlorures. Il est bien à regretter que les paysans de cette commune importante n'aient pas suivi le mouvement qu'ont suivi les forges et marché avec leur siècle. Sans nul doute, si, au lieu de se tenir dans leurs anciens procédés, ils avaient conservé cette grande supériorité

que leurs pères avaient conquise. On nous a dit que quelques blanchisseurs entraient dans cette voie amélioratrice ; nous applaudissons à leurs essais. Outre cette blanchisserie, dont le centre principal est le village de Cannée, les habitants de Paimpont se livrent à la fabrication de clous ; plus de 200 d'entre eux sont occupés dans les diverses clouteries de la commune. Enfin, il y a 2 tanneries, au moulin du Gué et une scierie à Beauvais. Il faut voir au sujet de la forêt de Paimpont le gracieux ouvrage publié par M. Baron du Taya sous le titre "Brocéliande et ses chevaliers". Les poètes et les romanciers des XI, XII, XIII siècles ont célébré cette forêt toute mystérieuse. C'était là que "Merlin l'Enchanteur" avait établi son séjour avec Viviane, sa mie ; là que les héros de la "Table Ronde" avaient fait mille prouesses ; que l'on voyait le "Val des Amants", le "Val des Aventures" et celui des "Faux Amants" ; les fées et enfin la fameuse fontaine de Barenton, dont quelques gouttes répandues sur le perron de Merlin opéraient d'incroyables prodiges. Parfois de longs mugissements sortaient de la forêt, muette il n'y avait qu'un moment ; des voix inconnues, des hurlements affreux leur répondaient, puis soudain, à l'horreur de ce tumulte succédait le saisissement d'un profond silence.

GUILLAUME l'Armoricain écrivait à la même époque :

" Brocceliacencis monstrum admirabile fontis
Cujus aqua lapidem, qui proximus accubat illi,
Si quacumque levi quivis aspergine spargat,
Protinus in densos commixta grandine nimbos
Solvitur, et subitis mugire tonitribus aether
Cogitur, et caecis se consendere tenebris :
Quique adsunt, testesque rei prius esse petebant
Jam malle quod eos res illa lateret, ut ante.
Tantus corda stupor ! Tanta occupat extasis artus !
Mira quidem res, vera tamen, multisque probata. "

Traduction

" Prodige admirable de la fontaine de Brocéliande ! que l'on répande quelques gouttes de son eau sur la pierre qui touche ses bords, aussitôt cette eau se transforme en nuages épais et chargés de grêle ; les airs retentissent soudain des mugissements de la foudre, et se chargent

malgré eux d'épaisses ténèbres ; ceux qui ont provoqué le prodige se repentent de leur imprudence et voudraient ne l'avoir pas connu tant est grand le saisissement qui s'empare de leurs coeurs, tant est profond l'effroi où ils sont plongés - prodige étonnant, mais vrai cependant, et attesté par une foule de témoignages. "

Ces relations poétiques trouvent un écho dans les témoignages des romanciers :

A la fin du livret, vous trouverez la version chantée de la chanson " Les filles des forges ".

Une autre version plus rare existe, elle a été recueillie par Adolphe Orain (Collecteur de chansons du pays et auteur de plusieurs recueils) auprès d'un sabotier de Paimpont.

Les quatre premiers couplets sont sensiblement les mêmes, la suite diffère totalement de ce que l'on connaît.

5

Elles s'en vont à l'auberge
A l'auberge de Paimpont (1)
Falaridon, etc...

6

Apportez quinze bouteilles
Du cidre et du vin bon !

7

Elles ont bu quinze bouteilles
Sans savoir s'il est bon.

8

Apportez la seizième
Et nous le goûterons !

9

Donnez la dix-septième
Redoublez la ration !

(1) L'auberge de Paimpont dont il est question ici existe encore aux "Forges", c'est l'ancienne cantine des ouvriers.

PAROLES & MUSIQUES



- I LES GARS DE CAMPENIA
- II LES TROIS CAPITAINES
- III COMPERE GUILLERY
- IV LE BATTOUE CASSE
- V LE MEUNIER DE PAIMPONT
- VI LE GRAND LOUP DU BOIS
- VII LES FILLES DES FORGES

LES GARS DE CAMPENIA

Voulez-vous ouïr chanteu,
Chansonnette jolie,
Des gars de Campenia,
Courous de filerie.

Les gars de Campenia,
Courous de filerie,
Les gars de Campenia,
Courous de filerie ;
Courous de filerie ;
Au bois du Loup s'en vont,
Cherchant la filerie
Ont reçu t-un affront.

Ils allaient deux à deux,
En cadet de nobiesse,
Ils allaient deux à deux,
En cadet de nobiesse ;
Badouel qu'a la gran'barbe,
Y marche le permier,
On voit ben à sa marche
Que c'est un couturieu.

Ils disaient en allant,
Garçons prenons courage,
Des fillettes d'Augan,
J'avions le coeur en gage ;
Le plus jeun' dit aux autres,
Garçons parlons plus bas,
L'busson a des oreilles
Il nous entende-ra.

Aussitôt-z-arrivés,
Ils se sont mis-t-en danse,
Aussitôt-z-arrivés,
Ils se sont mis-t-en danse ;
Pour prendre la cadence,
Ils ont dépouillé lou draps,
L' z-ont donné à des filles
Qui ne les aimaient pas.

Les ont pris, les ont portés,
Dans le puits de la porte,
Et ont jeté dessus,
Des épines et des roches ;
Hélas ! les pauvres gars,
Ne les avaient pas vues
Leurs belles gallicelles
Ne lou serviront plus.

Ont donné leur bâton,
A un tout vieux bonhomme,
Ont donné leur bâton,
A un tout vieux bonhomme ;
A un tout vieux bonhomme,
A un tout vieux bonhomme,
Dans le coin du foyer,
Et avec une sci-e
Il les scie à moitié.

Quand fut le matin jour,
La compagnie déloge,
Quand fut le matin jour,
La compagnie déloge ;
La compagnie déloge,
Chacun serre ses draps,
Sinon ces pauvres drôles
Qui ne les avaient pas.

Ils s'entregardaient,
D'une mine piteuse,
Ils s'entregardaient,
D'une mine piteuse ;
D'une mine piteuse,
Grand Dieu comment frons-nous ?
J'les avions empruntées
Comment les rendrons-nous ?

Oh fillettes d'Augan,
Rendez nos gallicelles,
Oh fillettes d'Augan,
Rendez nos gallicelles ;
Rendez nos gallicelles,
Rendez les hardiment,
Si vous sont reconnues
Vous cout'ront de l'argent.

Je les ferons bannir,
Au prône de grand'messe,
Celles qu'en seront saisies,
Rougiront comme braise ;
Ah qu'vous aurez grand'honte,
Quand M'sieur l'curé dira :
Rendez les gallicelles
Aux gars de Campenia.

Nous gars de Campenia,
Nous aimons vos fillettes,
Mais vous les gens d'Augan,
Vous aimez nos avettes ;
Vous dérobez nos ruches,
Et vous sucez le miel
Et vous vendez la cire
Pour boire au cabaret.

LES TROIS CAPITAINES

Dessous un laurier blanc
La belle s'y promène,
Blanche comme la neige
Claire comme le jour,
Trois jeunes capitaines
S'en vont lui fair' la cour.

Le plus jeune des trois
La prit par sa main blanche,
Montez, montez la belle,
Sur mon beau cheval gris,
A Paris je vous mène
Dans une hôtellerie.

Quand la belle fut rendue
A Paris la grand'ville,
Soupez, soupez la belle,
Soupez avec plaisir,
Avec trois capitaines
Vous passerez la nuit.

Au milieu du souper
La belle fit la morte,
Sonnez, sonnez trompettes,
Trompettes et clairons,
Notre maîtresse est morte
Et nous l'enterrerons.

Où l'enterrerons nous
Cette aimable princesse ?
Au jardin de son père
Sous un laurier fleuri,
Nous prierons Dieu pour elle
Qu'elle aille au paradis.

Deux ou trois jours après
Son père s'y promène,
Ouvrez, ouvrez mon père,
Ma tomb' si vous m'aimez,
Trois jours j'ai fait la morte
Mon honneur j'ai gardé.

Qui vous a fait cela
Ma charmante Louise ?
Ce sont trois capitaines
De votre régiment,
C'est le plus jeu-ne des trois
Qui sera mon amant.

Une autre version intitulée "La jeune fille enterrée vivante" reprend le même thème, que l'on peut rapprocher de la légende de Trecesson.

COMPÈRE GUILLERY

Il était un p'tit homme
Qui s'app'lait Guillery
Carabi,
Il s'en fut à la chasse
A la chasse aux perdrix
Carabi,
Titi carabi
Toto carbo, Compère Guillery...
Te lairas-tu, te lairas-tu, te lairas-tu mourir.

Il monta sur un arbre
Pour voir ses chiens courir,
Carabi,
La branche vint à rompre
Et Guillery tomba
Carabi,
Titi carabi
Toto carbo, Compère Guillery...
Te lairas-tu, te lairas-tu, te lairas-tu mourir.

Il se cassa la jambe
Et le bras se démit,
Carabi,
Les dames de l'hôpital
Sont arrivées au bruit
Carabi,
Titi carabi
Toto carbo, Compère Guillery...
Te lairas-tu, te lairas-tu, te lairas-tu mourir.

L'une apporte un emplâtre
L'autre de la charpie,
Carabi,
La plus vieille le gronde
La jeune lui sourit
Carabi,
Titi carabi
Toto carbo, Compère Guillery...
Te lairas-tu, te lairas-tu, te lairas-tu mourir.

On lui banda la jambe
Et le bras lui remit,
Carabi,
Pour remercier ces dames
Guill'ry les embrassa
Carabi,
Titi carabi
Toto carbo, Compère Guillery...
Te lairas-tu, te lairas-tu, te lairas-tu mourir.

Pour remercier ces dames
Guill'ry les embrassa,
Carabi,
Ça prouve que par les femmes
L'homme est toujours guéri
Carabi,
Titi carabi
Toto carbo, Compère Guillery...
Te lairas-tu, te lairas-tu, te lairas-tu mourir.

LE BATTOUÉ CASSÉ

Du premier coup qu'ell' frappe,
Du premier coup qu'ell' frappe,
Son battoué s'est cassé,
Diguedon madondaine
Son battoué s'est cassé
Diguedon madondé.

La fille est désolé-e,
La fille est désolé-e,
Elle se mit à pleurer,
Diguedon madondaine
Elle se mit à pleurer
Diguedon madondé.

Par le grand chemin passe,
Par le grand chemin passe,
Beau jeune cavalier,
Diguedon madondaine
Beau jeune cavalier,
Diguedon madondé.

Qui lui demanda belle,
Qui lui demanda belle,
Qu'avez-vous à pleurer,
Diguedon madondaine
Qu'avez-vous à pleurer ?
Diguedon madondé.

J'ai beau pleurer dit-elle,
J'ai beau pleurer dit-elle,
Mon battoué s'est cassé
Diguedon madondaine
Mon battoué s'est cassé
Diguedon madondé.

Que donneriez-vous belle,
Que donneriez-vous belle,
J'irai vous le chercher
Diguedon madondaine
J'irai vous le chercher
Diguedon madondé.

J'ai cent écus en bourse,
J'ai cent écus en bourse,
Je vais vous les donner
Diguedon madondaine
Je vais vous les donner
Diguedon madondé.

Le garçon se dépouille,
Le garçon se dépouille,
Dans l'étang a sauté,
Diguedon madondaine
Dans l'étang a sauté
Diguedon madondé.

Du premier coup de nage,
Du premier coup de nage,
Il a très bien plongé,
Diguedon madondaine
Il a très bien plongé
Diguedon madondé.

Du second coup de nage,
Du second coup de nage,
Au fond il a coulé,
Diguedon madondaine
Au fond il a coulé
Diguedon madondé.

Du troisièm' coup de nage,
Du troisièm' coup de nage,
Le garçon s'est noyé,
Diguedon madondaine
Le garçon s'est noyé
Diguedon madondé.

La fille s'est écrié-e,
La fille s'est écrié-e,
Monsieur vous vous noyez,
Diguedon madondaine
Monsieur vous vous noyez
Diguedon madondé.

Faut pas l'dire à ma mère,
Faut pas l'dire à ma mère,
Que je me suis noyé,
Diguedon madondaine
Que je me suis noyé
Diguedon madondé.

Faudra plutôt lui dire,
Faudra plutôt lui dire,
Que je me suis marié,
Diguedon madondaine
Que je me suis marié,
Diguedon madondé.

Avec la plus belle fille,
Avec la plus belle fille,
Qu'il y a dans l'évêché,
Diguedon madondaine
Qu'il y a dans l'évêché
Diguedon madondé.

Elle a les cheveux jaunes,
Elle a les cheveux jaunes,
Et les sourci's dorés,
Diguedon madondaine
Et les sourci's dorés
Diguedon madondé.

Elle a les deux mains blanches,
Elle a les deux mains blanches,
Comm' une feuell' de papier,
Diguedon madondaine
Comm' une feuell' de papier
Diguedon madondé.

Et la bouche vermeille,
Et la bouche vermeille,
Comm' la rose au rosier,
Diguedon madondaine
Comm' la rose au rosier
Diguedon madondé.

LE MEUNIER DE PAIMPONT ou LE GARS MATHURIN

C'est notre cuisinière
C'est notre cuisinière,
S'y lèv' de grand matin, tin, tin
S'y lèv' de grand matin,
S'y lèv' de grand matin, tin, tin
S'y lèv' de grand matin.

Pour y faire sa toilette
Pour y faire sa toilette,
Et se rendr' au moulin, lin, lin
Et se rendr' au moulin,
Et se rendr' au moulin, lin, lin
Et se rendr' au moulin.

Frapp' du pied dans la porte
Frapp' du pied dans la porte,
Dormez-vous Mathurin, rin, rin
Dormez-vous Mathurin
Dormez-vous Mathurin, rin, rin
Dormez-vous Mathurin ?

Je n'dors ni ne sommeille
Je n'dors ni ne sommeille,
Je vous entends très bien, bien, bien
Je vous entends très bien,
Je vous entends très bien, bien, bien
Je vous entends très bien.

Il la prend il la jette
Il la prend il la jette,
Dessus un sac de grain, grain, grain
Dessus un sac de grain,
Dessus un sac de grain, grain, grain
Dessus un sac de grain.

Ah ! finissez dit-elle
Ah ! finissez dit-elle,
Vous m'enfarinez bien, bien, bien
Vous m'enfarinez bien,
Vous m'enfarinez bien, bien, bien
Vous m'enfarinez bien.

Si je vous enfarine
Si je vous enfarine,
J'vous défarin'rai bien, bien, bien
J'vous défarin'rai bien,
J'vous défarin'rai bien, bien, bien
J'vous défarin'rai bien.

Avec des brosses fines
Avec des brosses fines,
Qui sont dans mon moulin, lin, lin
Qui sont dans mon moulin,
Qui sont dans mon moulin, lin, lin
Qui sont dans mon moulin.

Si je savais, dit-elle
Si je savais, dit-elle,
Je reviendrais demain, main, main
Je reviendrais demain,
Je reviendrais demain, main, main
Je reviendrais demain.

J'apport'rais de la miche
J'apport'rais de la miche,
Et quatr' bouteill's de vin, vin, vin
Et quatr' bouteill's de vin,
Et quatr'bouteill's de vin, vin, vin
Et quatr' bouteill's de vin.

Pour donner du courage
Pour donner du courage,
Au bon gars Mathurin, rin, rin,
Au bon gars Mathurin,
Au bon gars Mathurin, rin, rin,
Au bon gars Mathurin.

A caresser les filles
A caresser les filles,
Qui vont dans son moulin, lin, lin
Qui vont dans son moulin,
Qui vont dans son moulin, lin, lin
Qui vont dans son moulin.

Cette chanson, recueillie au village de l'Abbaye de Tallouet, est attribuée à un forgeron de Paimpont qui avait vu une fille d'auberge se rendre au moulin du gars Mathurin. Hélas ! ce moulin est aujourd'hui en ruines, et porte le nom de *Trompe-Souris*, parce que les souris n'y trouvent plus rien à grignoter.

LE GRAND LOUP DU BOIS

Le grand loup du bois a sorti,
Le grand loup du bois a sorti
Qu'avait la goul' baillé-e
Dondaine don don,
Qu'avait la goul' baillé-e
Et la don.

La plus bel-le de mes berbis,
La plus bel-le de mes berbis
Il me l'a z'emporté-e
Dondaine don don,
Il me l'a z'emportée
Et la don.

Le forestier du bois l'ouïe,
Le forestier du bois l'ouïe
Attira son épé-e
Dondaine don don,
Attira son épée
Et la don.

La gorg' du loup il a coupée,
La gorg' du loup il a coupée
La berbis s'est sauvé-e
Dondaine don don,
La berbis s'est sauvée
Et la don.

Celui qui m'rendra ma berbis,
Celui qui m'rendra ma berbis
Sera le mieux aimé-é
Dondaine don don,
Sera le mieux aimé
Et la don.

Tenez la belle v'la votr' berbis,
Tenez la belle v'la votr' berbis,
J'vous r'mercie forestier-é
Dondaine don don,
J'vous r'mercie forestier
Et la don.

Lorsque je tondrai mes berbis,
Lorsque je tondrai mes berbis,
Vous en aurez la lai-ne
Dondaine don don,
Vous en aurez la lain'
Et la don.

Ce n'est point ça que j'demandons,
Ce n'est point ça que j'demandons
C'est votr' p'tit coeur en ga-ge
Dondaine don don,
C'est votr' p'tit coeur en gag'
Et la don.

Parlez plus bas biau forestier
Parlez plus bas biau forestier
Mon pèr' est en écou-te
Dondaine don don,
Mon pèr' est en écout'
Et la don.

S'il m'entendait parler d'amour,
S'il m'entendait parler d'amour
Il me battrait sans doute
Dondaine don don,
Il me battrait sans dout'
Et la don.

Chant des pâtoùs de la lande de Lambrun

LES FILLES DES FORGES

Ce sont les filles des Forges
Ce sont les filles des Forges
Des Forges de Paimpont
Falaridon, falaridaine.
Des Forges de Paimpont
Falaridain', falaridon !

Qui s'en fur'nt à confesse
Qui s'en fur'nt à confesse
Au curé de Beignon
Falaridon, falaridaine.
Au curé de Beignon
Falaridain', falaridon !

En entrant dans l'église
En entrant dans l'église
Ont demandé pardon
Falaridon, falaridaine.
Ont demandé pardon
Falaridain', falaridon !

Qu'avez vous fait les filles
Qu'avez vous fait les filles
Pour demander pardon ?
Falaridon, falaridaine.
Pour demander pardon ?
Falaridain', falaridon !

J'avons couru les danses
J'avons couru les danses
En habit de garçon
Falaridon, falaridaine.
En habit de garçon
Falaridain', falaridon !

Vous aviez des culottes
Vous aviez des culottes
Dessous vos blancs jupons !
Falaridon, falaridaine.
Dessous vos blancs jupons !
Falaridain', falaridon !

J'avions ben des culottes
J'avions ben des culottes
Mais point de cotillons
Falaridon, falaridaine.
Mais point de cotillons
Falaridain', falaridon !

Allez-vous en les filles
Allez-vous en les filles
Pour vous point de pardon
Falaridon, falaridaine.
Pour vous point de pardon
Falaridain', falaridon !

Il faut aller à Rome
Il faut aller à Rome
Chercher l'absolution
Falaridon, falaridaine.
Chercher l'absolution
Falaridain', falaridon !

Si j'l'avons ben à Rome
Si j'l'avons ben à Rome
J'l'aurons ben à Beignon
Falaridon, falaridaine.
J'l'aurons ben à Beignon
Falaridain', falaridon !

Les forges de Paimpont, situées sur la lisière de l'ancienne forêt de Broceliande, au bord d'un étang ombragé de beaux arbres, furent créées en 1633. Elles firent d'abord partie de la puissante maison de Laval, et devinrent plus tard, avec la forêt qui les alimente, la propriété des de Montfort, des de Rieux, des de Coligny, des de La Trémouille, et des princes d'Orléans.

LES GARS DE CAMPENIA.
Adapté par l'Abbé L. GIFFARD. Mai 1920.

Les gars de Campe-nia. Cou-reurs de fi-le-ri-es. Les

The first system of musical notation consists of a treble and bass staff in 2/4 time with a key signature of one sharp (F#). The melody is written in the treble clef, and the bass line is in the bass clef. The lyrics are: "Les gars de Campe-nia. Cou-reurs de fi-le-ri-es. Les". A first ending bracket is present over the final two measures of the system.

ri-es. cou-reurs de filer-ies Au bois du Loup s'en- vont cou

The second system continues the melody and bass line. The lyrics are: "ri-es. cou-reurs de filer-ies Au bois du Loup s'en- vont cou". A second ending bracket is present over the final two measures of the system.

rir la file-ri-e ont re-çut un af-front.

The third system concludes the melody and bass line. The lyrics are: "rir la file-ri-e ont re-çut un af-front".

*Mélodie ayant servi de base pour
l'interprétation sur la cassette.*

COMPÈRE GUILLERY

Con moto

Il était un p'tit hom ne Qui s'applait Guillery Cara bi, il s'enfui à la

chasse. À la chasse aux per-drix. Cara-bi, Ti-ti Cara-bi, To-to Cara bo, Con

pè-re Guille-ry. Te lai-ras tu, te lai-ras tu, te lai-ras tu nou - ri?

LE BATTOUÉ CASSÉ

Du per-mier coup qu'ell' fra-pe. Du per-mier coup qu'ell' frap-pe
son bat-toué a cas-sé. Di-gue-don ma don-dai-ne son
bat-toué s'est cas-sé. Di-gue-don ma-don-dé!

LES TROIS CAPITAINES

Des-sous un lau-rier blanc. la bel-le s'y pro-mè-
ne Blan-che comm-me la nei-ge clai-re com-me le jour. Trois
Jeu-nes Ca-pi-tai-nes S'en vont lui fair' la cour!

LE MEUNIER DE PAIMPONT

C'est no-tre cui-si niè-re C'est no-tre cui-si niè-re S'y
lèv' de grand ma-tin, tin, tin. S'y lèv' de grand ma-tin. S'y
lèv' de grand ma-tin, tin, tin S'y lèv' de grand ma-tin!

LE GRAND LOUP DU BOIS

Le grand loup du bois a sor-ti Le grand loup
du bois a sor-ti. Qu'a-vait la goul' bail-lé-e don-
dai-ne. don don ! Qu'a-vait la goul' bail-lée et la don !

LES FILLES DES FORGES

Ce sont les fill' des for-ges Ce sont les fill' des for-ges
des for-ges de Paim-pont fa la ri don, la la ri dai-ne
des for-ges de Paim-pont la la ri dain' fa la ri-don !

Chanson des gâs de Campenia.

Mélodie recueillie par Joseph Moisan, instituteur à Angan vers 1920.



Les gâs de Can-pe-nia Cou - rous de fi-le -ri -es, Les gâs de
Var: voulez vous ouï-r chan-ter Chansonne - tte jo -li -e, Des gâs de



can-pe-nia cou - rous de fi-le -ri -es, cou-rous de fi-le -ri -es,
can-pe-nia cou - rous de fi-le -ri -es, à tra-vers la lan-de



Au bois du Loup s'en vont cou-rir la fi-le-ri-e, pour avoir un af-front.
Au bois du Loup s'en vont nais la joyen-se bande, y reçut un af-front.

La chanson des gars de campénéac.



Les gâs de Campe-nia, cou - rous de fi-le -ri - es, les



ri - es, cou-rous de fi-le -ri -es, Au bois du Loup s'en



vont cher-chant la fi-le -ri -e, ont - re-çu un af - front.

Les gars de Campenia	page 1
Guillery	page 25
Campénéac	page 47
Les Forges de Paimpont	page 94
Paroles et Musiques	page 98

Cette cassette avec son livret, sont une réalisation auto-produits par

Denis MENAGE
Campénéacois de coeur et de naissance.

Denis MENAGE
tient à remercier

- Mr Pierre VALRAY
- Mr Christian METAYER
- Mme BERGEAULT-GUILLERY
- Le Père Aumônier Eugène ROUDIN
- L'Abbé Eugène JOSSE, actuel recteur de CAMPÉNÉAC
- Mr Pierre de la GUERANDE
- Mr Michaël de PRUNELE
- La municipalité de CAMPÉNÉAC
- Le Club de danse " LES GALICELLES "
- Les commerçants de CAMPÉNÉAC
- Les municipalités et commerçants des communes alentours
- Tous les souscripteurs

Ainsi que :

Radio Bleue
La Presse régionale
Le Comité des associations
campénéacoises

pour l'aide et les encouragements qui m'ont permis d'aller
au bout de mon projet.

Mars 1995
CAMPENIA EDITIONS

GUILLEARY
GUILLEARY

LES GARS DE CAMPENIA
LES GARS DE CAMPENIA

CAMPENEAC
CAMPENEAC

GUILLEARY
GUILLEARY

LES GARS DE CAMPENIA
LES GARS DE CAMPENIA

LES GARS DE CAMPENIA
LES GARS DE CAMPENIA

CAMPENEAC
CAMPENEAC

GUILLEARY
GUILLEARY

LES GARS DE CAMPENIA
LES GARS DE CAMPENIA

GUILLEARY
GUILLEARY

CAMPENEAC
CAMPENEAC

LES GARS DE CAMPENIA

LES GARS DE CAMPENIA

GUILLEARY

GUILLEARY

CAMPENEAC
CAMPENEAC

CAMPENEAC
CAMPENEAC